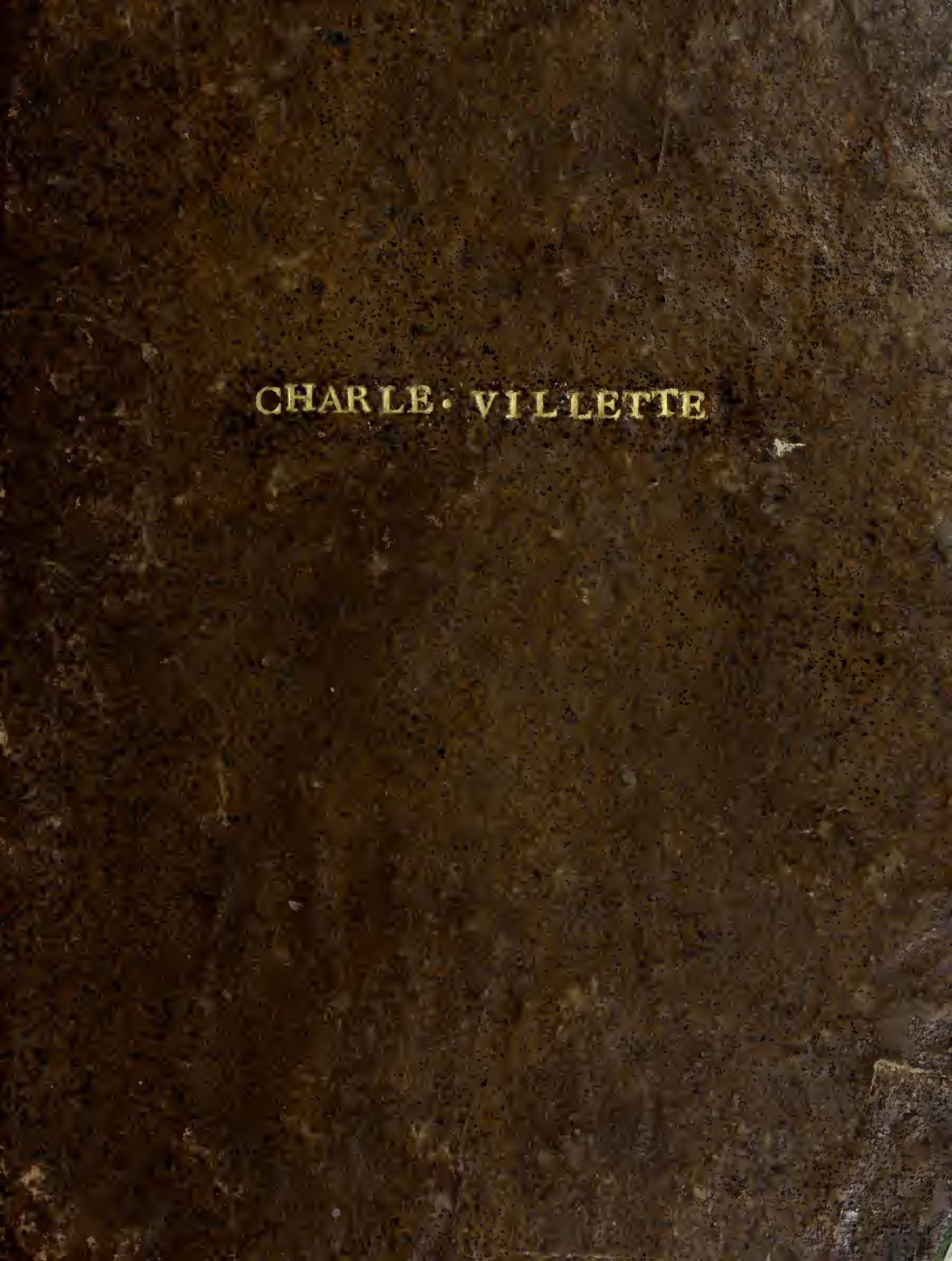

CHARLE · VILLETTE

# RECHERCHES
# SUR LES COSTUMES
ET
# SUR LES THÉATRES
DE
# TOUTES LES NATIONS,
## TANT ANCIENNES QUE MODERNES;

OUVRAGE utile aux Peintres, Statuaires, Architectes, Décorateurs, Comédiens, Costumiers, en un mot aux Artistes de tous les genres; non moins utile pour l'étude de l'Histoire des temps reculés, des Mœurs des Peuples antiques, de leurs Usages, de leurs Loix, et nécessaire à l'Education des Adolescens.

*AVEC des Estampes en* couleur *et au* lavis, *dessinées par M.* CHÉRY, *et gravées par* P. M. ALIX.

---

Indocti discant et ament meminisse periti.

---

*TOME DEUXIEME.*

---

A PARIS,
Chez M. DROUHIN, Éditeur & Propriétaire dudit Ouvrage, rue Saint-André-des-Arcs, N° 92, en face de la rue de l'Éperon.

*Ex Auctoritate Libertatis.*
1790.

# RECHERCHES
## SUR LES COSTUMES ET SUR LES THÉATRES
## DE TOUTES LES NATIONS,
### TANT ANCIENNES QUE MODERNES;

*Avec des Estampes en couleur & au lavis, dessinées par* M. CHÉRY, *& gravées par* P. M. ALIX.

Indocti discant, et ament meminisse periti.

*BRITANNICUS, Tragédie de Racine.*

CET Ouvrage, représenté pour la première fois, en 1669, sur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, n'obtint pas, à beaucoup près, le succés qu'il devoit avoir. Il n'eut que cinq représentations, et les critiques se succédèrent assez rapidement contre cette production digne du génie de Corneille, aussi forte d'idées que ses Drames Politiques, exempte de la diffusion qu'on y remarque trop souvent, et écrite avec autant d'élégance, de force et de facilité que de poésie. Racine, naturellement irritable, se fâcha contre ses critiques, et il composa une Préface, dans laquelle il montra beaucoup d'humeur contre le grand homme son prédécesseur et son rival; mais il la supprima dans la suite, autant par égard pour Corneille, que parce qu'il avoit eu le temps de sentir, que la présomption, la vanité et l'emportement doivent être étrangers aux grands talens. Le Public, qui, à la longue, finit toujours, et par se rendre à l'opinion des gens de goût, et par être juste, reconnut enfin le mérite de Britannicus, et lui accorda les applaudissemens qu'il lui avoit refusés d'abord. C'est

aujourd'hui un des ouvrages de Racine, que les amateurs du Théâtre estiment le plus, un de ceux où l'on remarque le plus de connoissance du cœur humain, de l'histoire et du caractère réel des personnages qui en conduisent l'action. On a dit que Britannicus étoit tombé parce qu'il étoit froid. Ce jugement nous paroît extrêmement hasardé. Nous conviendrons que le cinquième acte n'est pas bien chaud, qu'il manque d'action, et que les différens récits qui s'y succèdent font un peu languir le dénouement. Mais nous observerons qu'au temps de Racine, il étoit impossible de mettre certaines catastrophes en scène; que le Théâtre obstrué, de droite et de gauche, par des gradins qu'occupoient les spectateurs, forçoit les Auteurs, qui ne vouloient pas être ridicules, à faire connoître, par des récits, les événemens dont l'exécution étoit impossible, à moins d'être mesquine et bizarre, et que certainement Racine auroit osé davantage, si la scène françoise avoit été, comme depuis elle l'a été par les soins de M. de Lauraguais, dégagée des entraves qui en faisoit un spectacle d'enfans ou de Visigoths. Nous observerons encore, que Britannicus est un peu trop ressemblant à un galant gentilhomme de la cour de Louis XIV, et que Néron prend une bien misérable précaution, quand il se cache derrière une tapisserie, pour écouter la conversation de Junie et de Britannicus. Mais qu'est-ce que ces défauts à côté du développement des caractères d'Agrippine, de Néron, de Burrhus et de Narcisse? Est-il une exposition plus claire et plus noble que celle de Britannicus? L'action ne se montre-t-elle pas, avec le plus vif intérêt, au second acte, dès que l'on sait que Néron est amoureux de Junie et rival de son frère? Le nœud ne se forme-t-il point par la scène entre Britannicus et l'Empereur, au troisième acte, et par l'ordre atroce d'arrêter Agrippine de la manière la plus effrayante? Est-il, au moral, un acte plus profondément politique et tragique que le quatrième? Dire que Britannicus est un ouvrage froid, c'est se montrer également paralysé de l'esprit et du cœur; c'est ne rien entendre, ne rien voir, ne rien sentir.

Page 3.



Chéry Inv. et Del. Alix Sculp.

AGRIPPINE.

La Bruyère a dit de l'Auteur tragique : « Il vous conduit à la terreur par la pitié, ou réciproquement à la pitié par le terrible. Il vous mène par les larmes, par les sanglots, par l'incertitude, par l'espérance, par la crainte, par les surprises et par l'horreur, jusqu'à la catastrophe ». Les larmes et les sanglots ne sont pas, à la vérité, ce que la Tragédie de Britannicus excite le plus, c'est peut-être même la Tragédie de Racine où il y a le moins à pleurer: mais nous n'en connoissons pas où l'incertitude, l'espérance, la crainte, les surprises, l'horreur, tous ces moyens dont parle la Bruyère, moyens si nécessaires pour fixer l'attention, pour entretenir la curiosité, pour lui donner une activité qui ne se ralentisse point, soient plus habilement employés tour-à-tour, tant par le fond de l'action, que par les incidens qui en résultent, et par le jeu savant des caractères. Nous arrêtons ici ce préliminaire, parce qu'à l'article de chacun des personnages de cette Tragédie, nous aurons occasion d'entrer dans les divers détails que nous avons à examiner.

---

### *AGRIPPINE, dans Britannicus.*

Il y quelques années que l'Artiste qui compose les dessins et qui fournit, dans cet ouvrage, les recherches qui concernent les costumes, se promenant dans les jardins de Marly, apperçut, au milieu d'une cuvette, une statue de marbre blanc. Comme il s'occupoit alors un peu de l'histoire naturelle, il se fixa, moins à l'examen de la statue, qu'à celui de la matière, qu'il reconnut être de marbre cristallin de Paros. En commençant à consulter les sources qui pouvoient le guider sûrement dans la composition du costume d'Agrippine, il s'est rappellé la cuvette, la statue des jardins de Marly, et s'est rendu sur-le-champ à l'endroit où ses souvenirs le portoient, pour examiner si les objets qu'il y avoit vus ne pouvoient pas lui être de quelque utilité. Il y a en

effet trouvé tout ce qui lui étoit nécessaire. Le fini de la figure, la manière noble de l'ajustement, la beauté, la régularité des plis, tout, jusqu'à l'attitude même, entroit dans son plan. Il en a pris le dessin très exact, et c'est ce dessin, qu'il a réduit pour le cadre ordinaire de cet ouvrage, que nous publions aujourd'hui. La copie est scrupuleusement fidèle, le profil est le même; il n'y a de changement que dans la chevelure, qui n'est point attachée dans la figure dont nous parlons, et qui est ici retroussée. Le diadême est une addition qui étoit indispensable et absolument nécessaire.

« Il faut observer, remarque notre Artiste, que cette figure est censée réfléchir, dans le particulier, aux dégoûts que Néron commençoit à donner à sa mère. Je préviens, ajoute-t-il, que je ne lui ai pas seul prêté l'expression de ce sentiment. Une femme célèbre par ses ouvrages de littérature, par son esprit, par son goût, Madame de Bourdic, dont les talens en peinture méritent un éloge particulier, et avec laquelle j'ai eu l'honneur de raisonner sur cette statue, l'a considérée attentivement, et elle a pensé comme moi sur l'expression qui en détermine le caractère. Ainsi cette figure peut non-seulement convenir à Agrippine, comme modèle de Costume dans la Tragédie de Britannicus, mais encore d'étude pour l'Actrice, dans la seconde scène du quatrième acte, où Agrippine dit à Néron, *en s'asseyant :*

Approchez-vous Néron, et prenez votre place. »

Passons à son ajustement. La Tunique qui est du genre de celles qu'on appelloit *Stolæ*, ( V. *Valere Maxime*, Liv. XI, Chap. I. *Horace*, Sat. XI, Livre I, vers 99 (1) ) étoit ample, traînante, à longues manches. Cette Tunique servoit à distinguer les Dames Romaines des autres Citoyennes. Agrippine porte, par-dessus, la *Palla* (2),

---

(1) *Ad talos Stola demissa et circumdata pallâ.*

(2) La *Palla* d'Agrippine doit être de pourpre, non-seulement parce qu'elle

qui étoit un vêtement distinctif pour les Dames Romaines, comme le *Pallium* l'étoit pour les Dames Grecques. Ce n'est pas que ce manteau ne se rencontre sur des personnages attachés au service des maisons. On en voit un exemple dans un bas relief représentant une femme au lit qui vient de mettre au jour un enfant qui a aussitôt perdu la vie, et que Mercure emporte dans les Enfers. Dans ce bas relief (qu'on appelle improprement, *Naissance d'Hercule*, puisqu'on apperçoit ce Héros au milieu de cette composition, appuyé sur sa massue et contre un rocher qui sert d'entrée au séjour des Mânes), on remarque des femmes de service qui portent la *Palla ;* mais ce vêtement est là infiniment moins ample qu'ici, et d'une étoffe plus grossière ; ce qui se remarque par la rondeur et par la grosseur des plis. Ici Agrippine porte un manteau d'une laine, sans doute très déliée ou extrêmement fine. On en peut juger par la multiplicité des plis qu'il forme dans la manière dont il se drape. L'arrangement de ce manteau tient à celui de la Toge ou du Pallium, dont nous avons parlé aux articles d'*Oreste*, de *Phénix*, etc. ; ce que nous démontrerons encore à l'article de *Burrhus*, par la coupe de la Toge prétexte. Nous renvoyons cette coupe à cette figure, afin de réunir trois exemples en une seule démonstration. On ne doit pas s'étonner de voir un affranchi revêtu des mêmes vêtemens que les Personnages consulaires, puisque du temps d'Auguste, temps auquel les mœurs n'étoient pas descendues au degré de corruption où le règne de Néron les a fait descendre, nous voyons des Affranchis revêtus de la toge. C'est ce que nous aurons occasion de prouver par le texte même des Auteurs contemporains.

---

eſt Impératrice, mais encore parce qu'une Loi des Romains leur avoit permis de la porter, ainsi que des ornemens d'or, pour les dédommager de la pribation du vin, dont il leur étoit défendu de faire uſage. VALÈRE MAXIME. Liv. II, Chap. I.

Devant Agrippine, on apperçoit une table sur laquelle sont posés plusieurs écrits. Nous avons déjà dit que la matière des feuilles à écrire étoit formée des membranes du Papyrus ou de peau. Au milieu de ces volumes on plaçoit un bâton ou d'ivoire ou d'or, aux deux bouts duquel étoit un petit ornement saillant, que les Latins appelloient *Umbilicus*, et les Grecs Ομφαλους. Autour de ces bâtons on rouloit les feuilles, quand elles étoient écrites, ce qui autorisoit l'expression, *ad umbilicum adducere* ( Voyez *Horace*, *Epod. Lib.* Ode XIV, v. 8 ). Plusieurs Savans ont cru que ces ornemens étoient appellés *Umbilici* et Ομφαλοί, parce qu'ils avoient quelque ressemblance avec le nombril ( Ομφαλός ). Mais *Umbilicus* ne signifie pas seulement le nombril, il signifie encore tout ce qui est relevé au milieu de quelque chose ; *omne in medio protuberans* ; par exemple, ce qui est saillant au centre d'un bouclier. Or, comme tous les volumes, lorsque les feuilles étoient roulées autour du bâton, présentoient à leur extérieur et fort en évidence ces ornemens au milieu du rouleau, on appella ceux-ci *Umbilici*, Ομφαλοί. Quand on a eu quitté l'usage de rouler les peaux ou feuilles à écrire, et qu'on a connu l'art de relier les livres, on a appellé *Umbilicos* ces ornemens de cuivre ou d'ivoire qu'on plaçoit au milieu de chaque carton de la reliure, qui étoient relevés en bosse, et qui ressembloient à des têtes de clous. On en trouve encore des exemples sur les anciennes reliures. Cette matière pourroit nous fournir des détails beaucoup plus longs ; mais il faut craindre d'être diffus sur des objets qui ne sont pas d'un intérêt capital, et dont il suffit de donner des notions simples mais satisfaisantes, pour avoir rempli son but.

Le caractère d'Agrippine est un des mieux dessinés et des plus ressemblans à l'histoire qu'il y ait au Théâtre. Il ne faut que lire la *seconde* préface que Racine a mise en tête de Britannicus, pour se convaincre du soin qu'il a mis à le rendre. « C'est elle, dit-il, que je me suis sur-tout efforcé de bien

exprimer, et ma Tragédie n'est pas moins la disgrace d'Agrippine, que la mort de Britannicus. » Voici son histoire en peu de mots. Elle étoit fille de Germanicus et d'Agrippine, fille d'Agrippa. Elle épousa, après deux mariages, l'Empereur Claude, dont l'indolence alloit jusqu'à la stupidité. Née avec un esprit pénétrant et une ambition démesurée, elle connut et mit bientôt à profit le caractère de son époux. Bassesses, rapines, audace, cruautés, prostitution, elle employa tout pour arriver à la grandeur suprême; et pour assurer l'Empire à Néron son fils, qu'elle avoit eu de Caius Démétrius Ænobarbus. Quand elle eut empoisonné Claude, pour mettre sur le trône ce fils aussi ingrat que cruel, elle ne négligea rien pour conserver l'autorité dont elle avoit su s'emparer. Intrigues, complots, caresses, plaisirs, elle prodigua tout, jusqu'à devenir incestueuse avec son fils, comme on la soupçonnoit déjà de l'avoir été avec l'Empereur Caligula son frère. Mais ce fut vainement qu'elle se souilla de crimes pour demeurer puissante. Le monstre dont elle avoit fait son souverain, la connoissoit trop pour garder quelques mesures avec elle, et dès qu'il s'apperçut qu'elle se servoit de Britannicus et des droits naturels que ce Prince avoit à l'Empire, pour balancer son pouvoir, il fit empoisonner celui-ci. Ce coup, dit Tacite, la pénétra de frayeur et de consternation. *Sibi supremum auxilium ereptum, et parricidii exemplum intelligebat.* Elle ne se trompa point dans ses inquiétudes, et elle vit décroître son crédit, outrager ses desirs et ses moindres volontés, jusqu'au moment où Néron, lassé de la voir vivre, la fit assassiner, et poussa l'atrocité jusqu'à contempler son corps nu et inanimé, en souriant à l'aspect des beautés qu'il y découvroit.

Il étoit difficile de présenter au Théâtre un caractère tel que celui d'Agrippine, de le peindre dans toute sa vérité, sans choquer le goût ni la bienséance; c'est pourtant ce que Racine a fait avec autant d'adresse que de génie. Aussi regarde-t-on

à juste titre, ce rôle comme un chef-d'œuvre; aussi est-il extrêmement difficile à rendre. C'est un composé d'orgueil, de colère, d'ambition, de politique et de haine. On n'y remarque d'autres mouvemens de sensibilité que ceux qui résultent de l'intérêt personnel, de la douleur de ne pouvoir point satisfaire la soif de grandeur et d'autorité qui dévoroit la fière Agrippine. Ce caractère se peint en entier dans deux vers qu'elle articule dans la première Scène du premier Acte, en parlant de Néron.

Ah! que de la patrie il soit, s'il veut, le père,
Mais qu'il songe un peu plus qu'Agrippine est sa mère.

Elle hait tout ce qui paroît s'opposer à son crédit; elle aime, ou plutôt elle protège, tout ce qu'elle croit susceptible de rendre Néron circonspect avec elle, et de lui faire craindre la perte du rang auquel il est monté. Voilà pourquoi elle hait Burrhus; voilà pourquoi elle soutient Britannicus et Junie. Ce Rôle commence par l'expression d'une colère sourde et profonde, qui s'accroît dans l'ame du Personnage par des nuances progressives, à mesure qu'Agrippine s'apperçoit qu'elle ne fait que des efforts inutiles, pour ressaisir les rènes du Gouvernement; et qui finit par monter jusqu'à la fureur, mais jusqu'à la fureur réfléchie, à la fureur calculant encore ou des moyens d'inspirer l'effroi, ou des moyens de politique et de vengeance. Il faut un art infini pour n'y pas heurter les gradations, pour ne pas manquer à la noblesse tragique dont une femme, aussi maîtresse de ses mouvemens qu'Agrippine, doit s'écarter moins que tout autre Personnage Dramatique.

La plus grande difficulté du Rôle se trouve dans la seconde Scène du quatrième Acte, Scène admirable, dont celle du cinquième Acte de Cinna, entre Auguste et ce fameux conjuré, a peut-être été le modèle, qui offre une situation et des motifs semblables, mais qui a une fin différente. Il faut que le ressen-

timent



Chéry Inv. et Del. Alix Sculp.

BRITANNICUS

timent d'Agrippine s'y fasse sentir dans toute la profondeur de son énergie ; que la fierté de son caractère y étincelle ; que ses reproches aient une expression amère ; et que dans tout cela on distingue une retenue profonde de politique et d'observation. Toute cette Scène demande une grande souplesse d'organe, une habitude de débit aussi exercée que sentie, une variété infinie dans les tons, et de temps en temps cette altération qui annonce des mouvemens intérieurs et violens que l'on cherche à concentrer. Vers la fin de la Scène, l'Actrice doit montrer une espèce de sensibilité, mais une sensibilité orgueilleuse et fausse. C'est la vanité qui descend à feindre ; c'est l'ambition qui cherche à séduire.

---

### *BRITANNICUS, dans la même Tragédie.*

DANS les premiers temps de la République Romaine, la toge étoit l'habit distinctif des Romains, et elle étoit portée non-seulement par les hommes, mais encore par les femmes. Elle étoit commune aux deux sexes à Rome, comme le pallium l'étoit à l'un et à l'autre dans la Grèce. La toge prétexte dont est ici revêtu Britannicus, fut accordée aux Romains lors de la paix qu'ils firent avec les Sabins. (Voyez *Plutarque*, Vies des Hommes Illustres, *Tome premier*, *folio* 161. ) Quant à la signification de *Prætexta*, plusieurs auteurs ont cru démêler, dans les passages des Anciens, que ce nom prenoit son origine de la couleur pourpre dont la prétexte étoit ornée. Pline, Livre IX, Chapitre 39, dit que Tullus Hostilius fut le premier qui y mit de la pourpre ; mais il n'ajoute pas de quelle manière cette couleur étoit appliquée. On ne portoit point ce vêtement à la campagne (Pline le jeune, Tome II de ses Lettres, page 74. ) : on ne la portoit pas non plus à la guerre. Dans les premiers temps de Rome, comme nous le prouverons

en son lieu, il étoit attaché au droit de Citoyen Romain. Cet habit, suivant Saumaise, d'après Tertullien, (1) tiroit son nom et son origine des Arcadiens, des Lydiens ou des Argires. Denis d'Halicarnasse attribue la toge aux Lydiens, Pélagiens, ou Arcadiens. Quoi qu'il en soit, il est certain que dès l'instant où les Romains ont fixé les regards du monde, ils parurent vêtus de la toge, ce qui même, au rapport de plusieurs de leurs Historiens, les fit appeller *Togati*. Nous nous réservons d'entrer dans les détails de la manière dont on s'en couvroit, à l'article de Burrhus, ainsi que nous l'avons promis à celui d'Agrippine. Il suffira de dire ici que sur cent figures revêtues de la toge que l'on examinera avec attention, on en verra quatre-vingt-dix-neuf qui se ressemblent, à l'exception de quelques petites différences. Le manteau que nous avons donné à Britannicus est modelé sur la toge antique connue sous le nom de ce Prince, et que l'on peut voir dans une des salles des jardins de Marly. Elle est semblable, pli pour pli, à une toge que l'on remarque sur une figure gravée dans l'*Admiranda Romanorum*. Nous démontrerons dans l'article explicatif que nous avons promis, de quelle manière la pourpre fut invariablement attachée en bandes autour de la Prétexte, ainsi que son épaisseur, et quel côté en étoit revêtu.

Britannicus est ici au milieu d'une des salles du Palais, et semble prononcer ces Vers de la Scène VIII du troisième Acte :

Rome met-elle au nombre de vos droits
Tout ce qu'a de cruel l'injustice et la force,
Les emprisonnemens, le rapt et le divorce ?

Nous avons dit que Britannicus ressembloit un peu trop à un galant Gentilhomme de la Cour de Louis XIV. Le reproche est malheureusement trop fondé; c'est ce qui rend son rôle

---

(1) TERTULLIANUS *de Pallio*, f. 3. *In Tertul. de Pallio. Notæ*, f. 121.

assez difficile à bien exprimer; mais il ne l'est pas toujours. Souvent Britannicus se montre ce qu'il étoit réellement, ce que Racine a dit qu'il étoit. Voyons comme l'illustre Auteur s'est expliqué dans sa Préface. « L'âge de Britannicus étoit si connu, qu'il ne m'a pas été permis de le représenter autrement que comme un jeune Prince qui avoit beaucoup de cœur, beaucoup d'amour et beaucoup de franchise, qualités ordinaires d'un jeune homme. Il avoit quinze ans, et on dit qu'il avoit beaucoup d'esprit; soit qu'on dise vrai, ou que ses malheurs aient fait croire cela de lui, sans qu'il ait pu en donner des marques ». *Neque segnem*, dit Tacite, *ei fuisse indolem ferunt; sive verum, seu periculis commendatus, retinuit famam sine experimento.* C'est donc dans ce que Racine dit du caractère de Britannicus, présumé par les Historiens, et dans la peinture qu'il en a faite d'après eux, qu'il faut chercher la manière de jouer le rôle de ce malheureux Prince. Jeune, il est simple, vrai, crédule, et il s'ouvre sans mystère à Narcisse, au monstre qui épie ses actions, ses idées, ses démarches, ses sentimens, pour le livrer ensuite à son rival barbare. Plein de cœur, il doit parler avec action à Agrippine, quand il s'explique avec elle, soit sur les persécutions qu'il éprouve, soit sur les espérances qui relèvent son courage et sa confiance. Plein d'amour et de sensibilité, il doit être de flamme avec Junie, mais sa passion même doit prendre la teinte de sa douceur ordinaire. Enfin, comme il est plein de franchise, comme, ainsi qu'il le dit lui-même, Scène première du cinquième Acte,

Il hait à cœur ouvert, ou cesse de haïr;

Ce ne peut être qu'avec toute l'indiscrétion de l'amour jaloux, de la jeunesse sans expérience, et de l'orgueil qui se réveille, qu'il s'emporte devant Néron, Scène huitième du troisième Acte, après qu'il a été surpris par l'Empereur aux pieds de l'indiscrète Junie. Cette Scène, qui, à proprement

parler, est la seule dans laquelle Britannicus soit exactement tel que Racine l'a montré dans sa Préface, est d'autant moins aisée à bien rendre, qu'elle exige de la chaleur sans colère, de la noblesse sans morgue, et une réserve non pas émanée de la politique, mais de la seule crainte de porter du trouble et de l'effroi dans l'ame de Junie présente. Il faut de l'étude et de l'habitude pour bien saisir ces nuances, et rarement nous les avons remarquées au Théâtre, même chez les comédiens qui ont eu la réputation de jouer le mieux le rôle de Britannicus. Nous en avons vu quelques-uns représenter ce personnage dans des principes tout opposés à ceux que nous établissons aujourd'hui : oubliant tout-à-fait leur personnage, son âge, sa physionomie, pour rivaliser de moyens et de profondeur avec le Comédien qui jouoit, à côté d'eux, le rôle de Néron, ils bouffissoient la figure du jeune Prince, la faisoient grimacer, et lui donnoient la tournure et le ton d'un pédant accoutumé à traîner orgueilleusement des paroles qui veulent être menaçantes. Il faut espérer que nous ne reverrons plus, au Théâtre de Melpomène, de pareils travestissemens ; qu'on oubliera enfin ces vieilles traditions qu'on a si longtemps consacrées pour le malheur de l'art tragique, et qui ont sans cesse arrêté ses progrès vers la nature et vers la vérité.

---

## J U N I E, *dans la même Tragédie.*

Nous n'avons pas cru pouvoir mieux faire, pour établir le costume de Junie, que de choisir une figure qui représentât une dame romaine, et nous avons préféré celle que nous joignons à ce cahier. Elle est tirée de la *Villa Medicis*. C'est une des plus belles statues de cette maison. Les dames Romaines conservèrent jusqu'au temps des Empereurs assez de simplicité dans leur manière de se vêtir. Elles n'avoient, pour ornement



*Chéry Inv. et Del.* *Alix Sculp.*

JUNIE

de tête, autre chose que leurs cheveux, qu'elles relevoient avec un ruban, à l'exemple des femmes grecques. Mais bientôt le goût de la parure et du luxe s'introduisit, et les coëffures varièrent à l'infini. Les bustes, les médailles nous en ont conservé un grand nombre, dont la plupart sont remarquables par leur originalité. Les femmes qui affectoient le moins la singularité, ne composoient leur coëffure que de petites boucles ou de petites tresses uniformes. Souvent elles couvroient de leur manteau le derrière de leur tête, comme on le voit sur la figure que nous avons prise pour modèle. Elles portèrent ensuite dans leurs cheveux, des perles, des pierres précieuses, sur-tout des pierres de couleur. Pline, Liv. IX, Chap. XXXV, rapporte que les premières perles furent apportées à Rome du temps de Sylla. Elles s'y multiplièrent dans la suite si singulièrement, que les femmes même qui, par leur naissance et leur état, n'auroient pas dû se permettre de s'en parer, ne laissoient pas que d'en orner leurs ajustemens. Elles en composoient des bracelets, des colliers, selon le rapport de Pline. On voit un de ces colliers sur la figure de Rome, du Palais *Barberini.* On en a même conservé quelques-uns en nature. Ces monumens sont d'autant plus précieux, qu'ils sont plus rares, et qu'il a fallu une grande suite de soins pour les faire parvenir jusqu'à nos jours.

Les femmes Romaines portoient, ainsi que les femmes grecques, des Tuniques de différentes espèces, des Tuniques sans manches, des Tuniques à manches longues, à courtes manches. Ces différentes Tuniques étoient attachées avec une ceinture qu'on appelloit *Zona*, et dont nous avons eu déjà occasion de parler sous ses différens noms. Cette ceinture ne différoit point de celle des Grecs. Il est facile de s'en convaincre par l'inspection des Statues qui représentent des personnages grecs, comme de celles qui nous offrent des personnages romains. Par-dessus cette Tunique se mettoit le manteau, qu'on appel-

ſoit la *Palla*, et dont nous avons parlé à l'article d'Agrippine. Ce manteau, ainsi que le dit Horace, que nous avons cité à ce sujet, enveloppoit le corps. Les femmes, suivant *Servius*, sur le vers 652 du premier Livre de l'Enéide, mettoient la *Palla* par-dessus la *Stola*, comme les hommes plaçoient la Toge par-dessus la Tunique. La figure qui représente Junie, montre la manière d'arranger la *Palla*. Ce manteau ne s'agraffoit point. Il ressembloit au *Pallium*, à l'exception qu'il étoit un peu plus petit. Ceci peut-être démontré par une très-simple observation. On ne trouve point de figure de femmes qui soit totalement enveloppée du manteau, et il n'est pas rare de trouver des figures d'hommes qui le sont entièrement. A côté de notre figure, nous avons placé un siège antique dont la forme nous a paru superbe. C'est celui sur lequel est assise la figure d'Auguste de la galerie du Capitole. Le vase qu'on apperçoit un peu plus loin que le siège, est antique aussi.

Nous avons peu de chose à dire sur le rôle de Junie. Enlevée la nuit précédente, elle vient d'entrer, pour la première fois, dans le Palais de l'Empereur. Elle ne connoît, dit-elle, Néron et la Cour que d'un jour; ainsi l'expression de ce caractère tient à une ingénuité douce, noble et simple; nuance d'une bien plus grande difficulté peut-être que les nuances fortes et marquées par lesquelles on excite l'admiration, moins souvent parce qu'on frappe juste, que parce qu'on frappe fort.

La Junie qui fait un rôle dans la Tragédie de Britannicus, n'est point, comme on l'avoit reproché à Racine, la *Junia Silana*, si fameuse par son libertinage. C'est *Junia Calvina*, qui descendoit d'Auguste en droite ligne, et qui joignoit à l'éclat de sa naissance une beauté rare. Séneque l'appelloit *Festivissima omnium puellarum*. Son ardente amitié pour son frère Silanus, la fit accuser d'inceste. Tacite prétend qu'elle ne fut qu'indiscrète, sans être coupable. Cependant elle fut exilée par l'Empereur Claude, rappellée par Néron, et vécut jusqu'au règne de Vespasien.

Qu'elle ait été incestueuse ou non, il est certain qu'elle étoit galante. Racine en a fait une personne vertueuse, parce qu'on ne pouvoit pas supposer que le vertueux Britannicus aimât une femme sans vertu.

---

### NÉRON, *dans la même Tragédie.*

Avant de parler du Costume propre à ce personnage, nous allons nous occuper de son rôle, de son caractère et de la physionomie qu'il doit avoir au théâtre, à l'époque où Racine s'en est emparé pour le peindre et pour le faire agir. Cette discussion nous paroît d'autant plus nécessaire, qu'on se souvient encore de la tradition que le célèbre le Kain a laissée de ce rôle, et que cette tradition, admirable dans quelques scènes, est dans plusieurs autres peu conforme à la vérité, et qu'elle laisse beaucoup à desirer. Nous faisons profession d'admirer encore les talens de ce sublime le Kain, dont la mort a porté le coup le plus fatal à la gloire de la Melpomène françoise. Nous les admirions pendant qu'il vivoit : nous le connoissions personnellement, il avoit notre estime autant que notre attachement; mais de son vivant même, nous n'avions point pour son extraordinaire mérite une idolâtrie superstitieuse. Nous lui communiquions souvent nos réflexions sur l'art de l'Acteur tragique, sur ce que nous aimions dans son talent, sur ce que nous y regrettions. Il nous écoutoit avec cette attention qui résulte et de l'indulgence qu'on accorde à la jeunesse studieuse, et de l'amour profondément senti d'un art sur lequel on a fondé toute sa renommée. Le rôle que nous avons le plus souvent examiné dans nos conversations avec ce grand homme, est celui de Néron. Long-temps le Kain repoussa nos observations sur la physionomie qui convient à ce rôle, par des moyens qui tenoient plus à l'effet qu'il y produisoit, qu'à celui

que nous desirions qu'il y produisît. Enfin nous lui remîmes une assez longue dissertation sur le caractère de Néron, comme il nous paroissoit que Racine l'avoit tracé dans Britannicus. Après l'avoir gardée quelques jours, il nous la rendit en nous disant : « Je suis convaincu. Vous avez saisi la véritable figure du rôle ; il faut imprimer votre ouvrage. Quant à moi ; je ne ferai point aujourd'hui ce que je n'ai pas fait il y a dix ans. Avec mon âge, mon caractère de tête et mes moyens, il m'a déjà été, il me seroit encore impossible de descendre à l'âge de Néron ; je n'ai donc pas eu tort de faire monter Néron jusqu'à mon âge ». On ne peut pas un aveu plus loyal, plus fin, qui annonce un homme plus familier avec les grands effets de la scène. Si on doutoit de ce que nous avançons, nous citerions en témoignage le célèbre Préville. C'est chez lui et devant lui que le Kain a ainsi parlé à l'Écrivain qui rédige cet article.

C'est assez d'avoir dit que le Kain, sublime et vrai dans plusieurs parties du rôle de Néron, ne portoit pas la même vérité dans d'autres scènes. Revenir sur ce qu'il y montroit de défectueux, seroit un travail absolument oiseux ; ce seroit même, en quelque sorte, outrager la mémoire d'un homme, que son propre aveu sur les motifs qui avoient déterminé son jeu dans ce rôle, rendent aussi recommandable par le courage de sa franchise, qu'il l'étoit par sa haute et juste réputation. Nous ne dirons donc pas ce qu'étoit le Kain dans Néron, mais ce que Néron doit être ; et c'est Racine qui nous servira de guide, tant par sa Préface que par les détails qu'il a semés dans sa Tragédie de Britannicus.

Domitius, fils d'Agrippine et d'Ænobarbus, est né le 15 décembre de l'an de Rome 788. Il fut adopté par Claude, et nommé *Nero Claudius Cesar.* A la mort de Claude, arrivée l'an de Rome 805, Néron fut élevé à l'Empire, et Britannicus fut empoisonné l'an de Rome 806. Néron avoit donc dix-sept ans lorsqu'il fut nommé Empereur, et dix-huit quand il empoisonna

son

son frère. Voilà ce que dit l'Histoire. Racine ne s'en est pas beaucoup éloigné. Il a reculé les époques de deux années seulement, puisqu'il fait empoisonner Britannicus trois ans après l'avènement de Néron au trône. Ceci est prouvé par deux vers que dit Albine à Agrippine, dont elle est la confidente, dans la première Scène du premier Acte.

Rome, *depuis trois ans*, par ses soins gouvernée
Au temps de ses Consuls croit être retournée.

Néron a donc vingt ans dans la Tragédie de Britannicus. « Il faut se souvenir, dit Racine dans sa *seconde* préface, que Néron est ici dans les premières années de son règne, qui ont été heureuses, comme l'on sait. Ainsi, il ne m'a pas été permis de le représenter aussi méchant qu'il l'a été depuis. Je ne le représente pas non plus comme un homme vertueux, car il ne l'a jamais été. *Il n'a pas encore tué* sa mère, sa femme, ses gouverneurs, mais *il a en lui les semences* de tous ces crimes. Il *commence* à vouloir secouer le joug. Il hait les uns et les autres. Il leur cache sa haine sous de fausses caresses. *Factus naturâ velare odium fallacibus blanditiis.* (TACITE). En un mot, c'est ici un *monstre naissant*, mais qui n'ose encore se déclarer et qui cherche des couleurs à ses méchantes actions. « Ceci est clair, et les intentions de Racine y sont évidemment expliquées. Rapprochons ce passage de ce que dit Néron à Narcisse, en parlant d'Agrippine, dans la scène seconde du second acte, et l'on verra que Racine a exécuté à la lettre ce qu'il s'étoit proposé, en donnant à Néron un caractère encore irrésolu.

Eloigné de ses yeux, j'ordonne, je menace.....
Mais *je t'expose ici mon ame toute nue*
Sitôt que mon malheur me rappelle à sa vue;
Soit que je n'ose ENCOR démentir le pouvoir
De ces yeux où j'ai lu si long-temps mon devoir,
Soit qu'*à tant de bienfaits ma mémoire fidèle*

Lui soumette en secret tout ce que je tiens d'elle :
Mais enfin, *mes efforts ne me servent de rien*,
Mon GÉNIE étonné TREMBLE devant le sien (1).

Néron *n'ose encore;* Néron soupçonne que *sa mémoire est fidèle aux bienfaits* de sa mère, Néron *tremble* devant elle : Néron est donc un monstre naissant.

Nous savons qu'on pourroit nous opposer quelques traits prononcés du rôle de cet Empereur; ceux-ci par exemple de la scène seconde du second acte.

J'ai mes raisons, Narcisse, et tu peux concevoir
Que je lui vendrai cher le plaisir de la voir.

Et cet autre de la troisième scène du quatrième acte.

J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer.

Mais nous répondrons à cette observation qu'il est tout simple qu'un homme qui a en lui, comme le fils d'Agrippine, *les semences de tous les crimes*, laisse échapper quelques éclairs qui annoncent combien son caractère doit un jour devenir atroce et exécrable. Nous ajouterons que, sans l'emploi de ces nuances, que Racine a saisies en grand maître, et qui préparent la résolution que Néron doit prendre enfin de faire empoisonner son frère, il auroit manqué son but, celui d'être vrai.

Si Néron n'étoit pas un monstre naissant, si un acteur lui donnoit au théâtre une autre expression que celle de l'indétermination où est son caractère pendant quatre actes, quel seroit l'intérêt, quel seroit l'effet de la tragédie de Britannicus ? Le spectateur n'éprouveroit aucune incertitude, le jeu des scènes et des caractères deviendroit nul. Plus d'incertitude,

(1) Cette belle expression en rappelle une de Plutarque, édit. de Paris, p. 930. Antoine perdant toujours au jeu contre Octave, un Devin lui dit : « *Eloignez-vous de ce jeune homme, votre génie redoute le sien* ».

plus de curiosité, plus rien d'attachant. Tout est mort. Que l'on remarque avec quelque attention ce qu'on éprouve de terreur, lorsqu'à la fin du troisième acte, Néron ordonne à Burrhus d'arrêter sa mère. Dans la bouche d'un monstre tel que le fils de Domitius, un pareil ordre fait présager le parricide. Si Néron donnoit cet ordre avec une profondeur absolue, s'il ne le donnoit pas dans un moment où il est aigri par le sentiment de sa jalousie, par les bravades de son frère et par la protection qu'il sait qu'Agrippine accorde à celui-ci, la situation seroit-elle supportable ? Laisseroit-elle aucun espoir ? Enfin cette scène sublime et touchante du quatrième acte, où le vertueux Burrhus détourne son maître du crime, et le conduit au vœu d'une réconciliation avec Britannicus, produiroit-elle la moindre sensation ? Non, sans doute : or tout se réunit pour prouver que ce n'est point un scélérat consommé qu'il faut peindre dans le rôle de Néron, mais une ame qui, quoique portée au crime, balance encore, entre les partis, sans résoudre celui auquel elle se fixera. Ceci est clairement prouvé par la citation que nous allons faire, et qui sera la dernière.

Dans la scène qui suit immédiatement celle entre Burrhus et Néron, dont nous venons de parler, Narcisse met tout en œuvre pour faire rentrer l'Empereur dans la résolution qu'il avoit quittée d'empoisonner son frère. Néron repousse d'abord par des demi-vers, par des vers, l'horrible projet de l'infâme affranchi. Celui-ci insiste, et Néron, forcé de s'expliquer, lui dit :

> Sur les pas des Tyrans veux-tu que je m'engage,
> Et que Rome effaçant tant de titres d'honneur,
> Me laiſſe, pour tous noms, celui d'Empoiſonneur ?

On nous dira qu'il est évident que Néron ne fait plus que composer ici très-foiblement avec l'idée du crime, et on aura raison; mais cette raison même nous affermira dans le prin-

cipe que nous avons proposé; elle nous donnera lieu d'observer avec quel art Racine est parvenu à la catastrophe attachée à son sujet, avec quelle adresse il en a suspendu et fait mouvoir les ressorts, enfin, elle nous conduira à faire remarquer que si Néron étoit présenté comme affermi dans le crime, tous ces effets si justes, si vrais, si nobles, si pathétiques, qui composent l'intérêt pressant du quatrième acte de Britannicus, seroient nécessairement détruits. Nous croyons avoir suffisamment démontré quelle doit être la véritable physionomie du rôle de Néron; passons à son Costume.

La gravure destinée à cet article représente le fils d'Agrippine dans son entrée sur le théâtre, à la première scène du second acte. Il est dans le mouvement de prononcer ces vers:

> N'en doutez point, Burrhus, malgré ses injustices,
> C'est ma mère, et je veux ignorer ses caprices.

Le caractère de Néron et ses actions criminelles sont trop universellement connus, pour qu'il soit nécessaire d'entrer ici dans de grands détails sur la vie de ce monstre couronné. Nous dirons, en substance, qu'outre le meurtre de sa mère, il se souilla de la mort de sa tante, de sa femme, d'une partie de ses parens et de ses amis, de celle d'un grand nombre de personnes illustres; qu'il força Sénèque, son précepteur, à se faire ouvrir les veines dans un bain chaud; qu'il se permit tous les forfaits, toutes les atrocités, toutes les horreurs; qu'il prit des vêtemens de femme, pour se marier sous ce titre, en grande cérémonie, d'abord avec l'infâme *Pythagore*, et en secondes noces, de la même espèce, avec *Doryphore*, un de ses affranchis; que, par un retour à son premier sexe, il devint l'époux d'un jeune homme, nommé *Sporus*, qu'il fit mutiler pour lui ôter les apparences de la virilité; enfin qu'il fit mettre le feu aux quatre coins de Rome, pour se donner l'image de l'incendie de Troie: embrasement qui dura



Ph. Chéry, Inv. et del. P. M. Alix Sculp.

NÉRON.

neuf jours, qui réduisit en cendres dix quartiers de la ville, et qui détruisit une foule immense des plus beaux monumens de l'antiquité.

On conçoit aisément qu'un homme tel que celui-ci, pour lequel il n'y avoit rien de sacré, ne dut s'assujettir en aucune manière aux usages de son pays. Aussi le voyons-nous profaner la dignité suprême, dont il étoit revêtu, pour monter sur le théâtre, pour paroître au milieu d'hommes tellement dégradés (1), qu'un simple Chevalier (2) n'avoit pu, au temps de Jules-César, retrouver de place parmi les Citoyens de son rang, pour avoir consenti à se mêler parmi eux dans la représentation des jeux scéniques. Il disputa le prix à la course des chars, en remplissant les fonctions de conducteur *Auriga*). Il chanta en public, sous le Costume d'un musicien, et fit

(1) Nous aurons occasion de dire pourquoi l'état du Comédien étoit dégradé à Rome. Ce n'ét it pas l'Art de la Comédie qui y étoit honteux, c'étoit l'espèce d'hommes qui le professoient. Nous entrerons ailleurs dans l.s développ.mens de cette vérité.

(2) Ce Chevalier se nommoit *Decimus Laberius*. Il excelloit dans la composition des *Mimes*; espèces de farces qui consistoient originairement en danses grotesques et en grimaces qui faisoient partie de la Comédie. Ces Pièces étoient composées de Scènes imparfaites, sans intrigue, sans liaison, sans dénouement. Les Acteurs n'avoient d'autre but que d'y faire rire, à quelque prix que ce fût. Laberius avoit 60 ans, lorsque Jules-César le contraignit à monter sur la Scène. Il en témoigna son chagrin dans un Prologue touchant, que Macrobe nous a conservé. Dans le cours de la représentation, il lança, contre Jules-César, un trait dont celui-ci se vengea, en accordant la supériorité à *Pub. Syrus*, son rival. Il lui donna ensuite un anneau, comme pour lui rendre sa noblesse; mais les Chevaliers se serrèrent, et il ne put s'asseoir parmi eux. « Je vous ferois place, lui dit malignement *Cicéron*, si je n'étois pas trop étroitement assis ». Comment pourriez-vous être tant à l'étroit, lui répliqua aussi malignement Laberius, vous qui vous asseyez ordinairement sur deux sièges? Cette réplique piquante faisoit allusion au Rôle que Cicéron avoit joué, en affectant d'aimer César et Pompée, quoiqu'il n'aimât ni l'un ni l'autre.

même placer dans sa chambre une statue qui le représentoit sous ce personnage. Le désordre de sa conduite sembloit se peindre dans celui de ses vêtemens. Suétone dit qu'il osoit se montrer en public, revêtu d'un vêtement domestique, qu'on appelloit *Synthesina* (1), portant au col le *Sudarium* (2), sans ceinture et sans chaussure.

Nous avons donc eu le soin de le vêtir, avec la décence que le théâtre exige, mais non pas avec une dignité qu'il n'avoit point, avec cette noblesse qui devoit être particulière à un Empereur habitué à ne porter que la Toge, dans l'état civil. César étoit revêtu de la Toge lorsqu'il fut assassiné dans le Sénat. Auguste porta une cuirasse et une épée sous sa Toge, pendant tout le temps qu'il travailla à la réforme du Sénat. « *Quo tempore*, dit Suétone, *existimatur loricâ sub veste munitus, ferroque cinctus præsedisse.* Sévere s'étant présenté aux portes de la ville de Rome avec la Chlamyde (3), et suivi de toutes ses troupes, descendit de cheval, et s'étant revêtu de la Toge, entra dans la ville, et continua le reste de son chemin à pied.

Il paroît cependant que Néron, devenu Empereur, se servit peu de cet habillement. Lorsque Suétone parle du triomphe qu'il se décerna lui-même, à son retour de la Grèce, il le représente entrant dans Rome sur le char dont Auguste s'étoit servi dans ses triomphes, revêtu d'une Tunique de pourpre et d'une Chlamyde *ornée* d'étoiles d'or. *Eo curru quo Augustus olim triumphaverat, et in veste purpureâ, distinctâque stellis aureis Chlamyde* (4). Au reste, suivant le rapport du même Auteur,

---

(1) Nous parlerons de ce vêtement dans un autre article. M. de la Harpe l'appelle un espèce de redingotte. Cette expression nous paroît peu digne d'un homme de goût & d'un Peintre d'histoire. M. de Lille le nomme une espèce de *Manteau-de-lit*. L'expression de cet Ecrivain nous paroît plus juste.

(2) C'étoit ce que nous appellons une cravatte, ou cela s'en rapprochoit.

(3) V. Tillemont, *Histoire des Empereurs*, Tome III, *première Partie*.

(4) Nous rapportons ici le texte, et ce n'est pas sans une intention utile. Nous

Néron ne portoit pas deux fois le même vêtement, c'est ce qui nous a engagés à ne point lui donner la Chlamyde embellie d'étoiles d'or dont parle Suétone. Celle que nous lui avons attribuée est ornée d'une broderie d'or dans son pourtour; elle est retroussée par le froissement de la main gauche qui est posée sur la hanche; elle est attachée, assez loin de ses extrémités supérieures, par un gros bouton d'or qui la ramène vers le milieu de la poitrine. La Tunique est de ce bleu qu'on nommoit aussi *pourpre*; mais elle pourroit être blanche. Elle est dans la forme de celles qui distinguoient les Romains des autres peuples qui portoient aussi des Tuniques. Les cuisses et les genoux sont revêtus d'une espèce de caleçon que l'on appelloit *Campestre*, et qui étoit un vêtement scénique. Il étoit léger et serré. Il prenoit depuis le nombril jusqu'aux genoux, et donnoit un caractère efféminé. On peut remarquer que les statues de César et d'Auguste même, qui se couvroit quelquefois de cinq Tuniques en hiver, ne portent point le Campestre. César, qui ne craignoit pas de se montrer avec une ceinture lâche (*fluxiore cincturâ*), preuve indubitable de mollesse, ne se servoit pourtant point du Campestre (1). Il paroît néanmoins

---

voulons démontrer combien les Auteurs les plus éclairés en matière de littérature peuvent induire les Artistes en erreur. M. de la Harpe et M. de Lille ont traduit *Distinctâ stellis aureis Chlamyde*; le premier par ces mots : *Un manteau parsemé d'étoiles d'or;* le second, par ceux-ci : *Un manteau semé d'étoiles en or.* Ils ne désignent ni l'un ni l'autre ce que c'étoit que ce manteau qu'on pouvoit croire être la toge, puisque d'un côté, les Empereurs ne doivent paroître qu'avec celui-là, et que de l'autre, les bas-reliefs qui représentent des triomphes, ne portent que la toge; et cependant il est ici question de la chlamyde. Nous croyons qu'on ne doit pas traduire *distinctâ stellis aureis* comme M. de la Harpe, ni comme M. de Lille, et que *distinctâ* veut dire ici *ornée* sur les bords; car il est certain qu'une chlamyde parsemée d'étoiles d'or se draperoit durement, que les plis, en se rapprochant et en se croisant, formeroient une confusion fatigante pour l'œil, et que le tout produiroit un très-mauvais effet.

(1) On voit dans Suétone, que César s'enveloppa la tête de sa robe, la fit

que les Campestres étoient connus de son temps, puisque Cicéron reprochoit à Pompée sa mollesse, en raison de ce qu'il entouroit ses cuisses avec des bandes (1). Favonius l'accusoit de prétendre tacitement à la royauté, parce qu'il portoit des bandes blanches autour des jambes. Quintilien dit qu'il n'y avoit qu'une raison de santé qui pût autoriser un Romain à l'adoption d'un pareil Costume. On voit enfin, vers le déclin du quatrième siècle de l'Ère Chrétienne, l'Empereur Honorius défendre, sous peine de l'exil perpétuel, de suivre cet usage dans l'état civil; ce qui prouve qu'il ne s'est introduit que fort tard, et doit faire classer un grand nombre de monumens que l'on pourroit reporter au temps des Césars, si l'on ne les examinoit que superficiellement, mais qui leur sont, en effet, postérieurs. C'est à ce défaut d'attention et d'observation qu'il faut attribuer les erreurs dans lesquelles sont tombés et tombent encore aujourd'hui les personnes qui se sont occupées de l'étude des anciens costumes; nous le démontrerons dans le cours de cet ouvrage, par les diverses citations que nous aurons à faire pour l'explication de nos recherches.

La chaussure de Néron est de pourpre et ornée d'or. Selon Saumaise, rapporté par Puffendorf (2), la chaussure rouge étoit celle des Magistrats Curules; mais les Césars s'étant approprié cette chaussure, les Magistrats lui en substituèrent une dorée. La chaussure que portoit Jules-César étoit rouge et haute, à la manière des Rois d'Albe, dont il se disoit issu.

---

descendre avec sa main gauche jusqu'au bas de ses jambes, pour que sa chûte ne découvrît point ce que la bienséance oblige de cacher. *Sinum ad ima crura deduxit, quò honestiùs caderet, etiam inferiore corporis parte velatâ.*

(1) Lorsque Pompée parloit en public, il laissoit, malgré l'usage qu'il avoit contracté de porter des bandes aux cuisses, tomber sa toge sur ses jambes; mais c'étoit pour cacher les varices qui les rendoient difformes.

(2) V. *Krygshandel*, fol. 147.

Ces

Ces chaussures rouges venoient du Royaume de Pont. Dans le fond de la gravure où nous offrons le Costume de Néron, on voit une petite statue de la Victoire. C'étoit un privilège dont jouissoient les Empereurs seuls (1), d'avoir une pareille statue dans l'intérieur de leur appartement. Muratori, dans ses Annales d'Italie, Tom. I, Folio 394, dit que la statue dont il est ici question, étoit une statue de la fortune.

Nous n'avons point donné à Néron le bracelet d'or qu'il portoit au bras droit. Suétone dit que sa mère y avoit fait renfermer la dépouille d'un serpent, qu'on avoit trouvé dans le lit de Néron et autour de son chevet (*circum cervicalia*). Le même Auteur ajoute qu'il le quitta, lorsqu'il voulut éloigner tout ce qui lui rappelloit la mémoire de sa mère ; (*tædio tandem maternæ memoriæ abjecit*) ; ce qui annonce ou peut faire présumer qu'il ne quitta ce bracelet qu'après la mort d'Agrippine. Cependant nous avons cru devoir n'en point faire usage, d'abord parce que Racine donne à Néron de la haine pour Agrippine, ensuite parce que cet ornement a pu lui déplaire de bonne heure, en ce qu'il ne pouvoit que lui rappeller l'état dans lequel il étoit né. Il paroît que l'Empereur et sa mère avoient long-temps regardé ce bracelet comme un gage de bonheur, car Suétone dit que dans la dernière révolution de son règne, Néron voulut le reprendre. ( *Extremis suis rebus requisivit* ).

Essayons maintenant de donner une idée de la couleur des vêtemens. Eutrope, L. IX, page 440, dit que la Chlamyde de pourpre désignoit l'Empire. On la donnoit cependant aussi aux Généraux des Armées Romaines, puisque pour signal des batailles, on élevoit des Chlamydes de pourpre au-dessus des tentes des Généraux. On peut voir ce qu'en dit Winckelmann, dans son histoire de l'Art. Il assure que jusqu'à Galien, les

(1) *Tillemont*, Histoire des Empereurs, *Tom.* III, Part. I. fol. 18.

Empereurs ne se montrèrent point en public à Rome avec le *Paludamentum* de pourpre, mais avec la Toge. Nous avons déjà observé que le Paludamentum étoit la même chose que la Chlamyde.

Les Romains firent d'abord usage de la laine en lui conservant sa couleur naturelle, ainsi que Pline le rapporte, Liv. VIII, Chap. XLVII. Il est vraisemblable que l'industrie du luxe aura voulu varier cette couleur, d'abord pour les vêtemens des femmes, et que bientôt les hommes auront suivi l'exemple de celles-ci. On ne se contentoit pas de donner une simple teinte aux étoffes. Horace dans son Ode XVI du Livre II, dit à Grosphus, auquel elle est adressée: *Te bis Afro murice tinctæ vestiunt lanæ.* « Vous êtes vêtu d'habits de laine deux fois teinte dans la pourpre d'Afrique ». Le *murex* étoit une espèce d'huître que l'on ne retrouve plus aujourd'hui. Ce poisson renfermoit un petit sac rempli de sang, dont on se servoit pour former la couleur qu'on appelle pourpre. Comme cette couleur étoit extrêmement chère, ceux qui vouloient se distinguer par leur magnificence et par les marques de l'opulence, faisoient passer deux fois leurs laines ou leurs étoffes à la teinture de pourpre; c'est ce que les Latins, d'après les Grecs, ont appellé *Dibapha.* Ce poisson se trouvoit principalement dans les mers d'Afrique et de Tyr; aussi la pourpre de Tyr étoit-elle distinguée comme la plus précieuse, ainsi que la pourpre de Tarente, qui n'étoit proprement qu'un bleu un peu violâtre, ou la couleur d'hyacinthe. Horace appelle *Laconicas purpuras* les laines teintes dans la couleur de pourpre. Pline et Pausanias font mention d'une pêche de pourpre, c'est-à-dire du coquillage où elle se trouvoit sur la côte de la Laconie. Une pourpre qui avoit beaucoup de renommée, c'étoit celle d'Hermione, ville de l'Argolide. Plutarque rapporte qu'à la prise de Suses par Alexandre, on trouva dans cette ville le poids de cinq mille talens de pourpre d'Hermione, qui avoit été rassemblée depuis cent quatre-

vingt-dix ans, qui conservoit encore toute sa fleur et sa première fraîcheur. Au total, il paroît que les Anciens nommoient pourpre tout ce que nous désignons par écarlate, violet, bleu foncé, pourpre, couleurs qui se divisent toutes en différentes nuances; mais ce n'est point ici le lieu d'en faire mention.

Il est nécessaire d'observer aux décorateurs que s'ils veulent représenter avec exactitude les appartemens de Néron, et principalement la chambre où il couchoit, il faut qu'ils lisent avec attention ce qu'en dit Suétone. Cette lecture leur apprendra quelles statues, quels bas reliefs ils y doivent placer pour indiquer les inclinations de cet Empereur. Ils doivent ne point oublier d'exposer autour de son lit les diverses couronnes qu'il remporta aux jeux de la Grèce. Les principales sont celles des jeux Olympiques, Pythiques, Isthmiques, Néméens, &c. Les vainqueurs, aux jeux Olympiques, étoient couronnés d'olivier sauvage (1). Dans les jeux Pythiques, qu'on célébroit en l'honneur d'Apollon, le vainqueur étoit couronné de laurier. On sait que cet arbre étoit consacré à Apollon (2). Aux jeux Isthmiques, la couronne étoit de pin. (*Voy.* Pline, Liv. XV, Chap. X; et Plutarque, Vies des hommes illustres, Tome I, Folio 73). Ces jeux ne se célébroient d'abord que la nuit; on fut obligé de les interrompre à cause des vols et des meurtres auxquels ils donnoient lieu; mais Thésée, onzième roi d'Athènes, les rétablit dans le plus grand éclat, et les consacra à Neptune, dont il se vantoit de descendre. Le prix des jeux Néméens, suivant Pausanias, étoit une couronne d'ache verte.

Les Césars portèrent tous une couronne de laurier; c'étoit leur ornement distinctif. De tous les privilèges qu'il plut au Sénat d'accorder à Jules-César, celui qui lui donna le droit

---

(1) V. le *Plutus* d'Aristophane, Acte II, Scène cinquième.

(2) Pline, Liv XV, Chap. XXX, assure qu'à ces jeux le Vainqueur obtenoit aussi une couronne de palmier.

de porter cette couronne le flatta davantage, soit parce qu'il étoit chauve, et que le défaut de cheveux passoit chez les Romains pour une imperfection, soit parce qu'il en acquéroit une distinction qui le séparoit des plus illustres personnages de la république. Ainsi, ce qui ne fut d'abord qu'une faveur pour le premier des Césars, devint un privilège pour les Empereurs qui lui succédèrent.

---

### *BURRHUS* ET *NARCISSE*, *dans la même Tragédie.*

L'article que nous donnons ici est peut-être un des plus intéressans que nous puissions offrir relativement au Costume des Romains. Ce peuple qui a rempli le monde de l'éclat de sa renommée, que l'on cite dans toutes les circonstances, sur les mœurs et les usages duquel il semble que chacun soit parfaitement instruit, qui a laissé sur la surface de l'Univers une foule de monumens et de statues qui attestent sa grandeur et ses triomphes, ce peuple enfin qu'on a appellé le Peuple-Roi, fait tous les jours élever des discussions sur les vêtemens dont il s'est servi aux différentes époques de sa gloire. On ne connoît pas bien encore ni les différentes Tuniques, ni la Toge qui distinguoient particulièrement les Romains. Les Artistes même sont presque entièrement étrangers aux connoissances que leur costume exige. On peut se dire, d'après cela, si les Costumiers de nos Théâtres, qui ne paroissent pas être fort savans dans la profession qu'ils ont embrassée, sont assez éclairés pour ne point commettre d'énormes fautes quand ils ont le Costume de Rome à mettre en scène. Essayons de rapprocher à ce sujet et de concilier les autorités; tâchons de déterminer enfin les véritables formes et les couleurs qui conviennent aux nobles vêtemens des anciens Maîtres du monde.

La Toge, comme nous l'avons déjà dit, étoit l'habit distinctif





Ph. Chéry Inv. et del. P. M. Alix Sculp.

NARCISSE.

des Romains. Ils la portèrent d'abord sans Tunique, mais ensuite ils ne la portèrent plus qu'avec ce dernier vêtement, ainsi que l'attestent un grand nombre d'Auteurs et la plupart des Monumens. Ceci contredit positivement M. de Caylus, qui, dans son recueil d'Antiquités, Tome IV, page 249, avance *qu'on ne voit ni Tuniques ni Chemises marquées distinctement sur aucune statue d'homme.* Avant de prononcer aussi affirmativement, M. de Caylus auroit dû consulter les beaux Monumens de l'antiquité qu'on a conservés en Italie, en France, dans la plus grande partie des pays étrangers; il n'auroit pas dû, sur-tout, en homme éclairé qu'il étoit, s'en rapporter uniquement à quelques figures informes qu'il avoit réunies dans son cabinet, et auxquelles il accordoit, à tort, une confiance exclusive. S'il s'étoit donné la peine de faire des recherches plus étendues, il auroit remarqué sur plus de mille statues, non pas des Chemises, mais des Tuniques. Voilà comme des erreurs très-graves se propagent même chez les meilleurs esprits, et comme il est difficile de les en faire revenir. C'est réellement une vanité bien nuisible au progrès des arts et des lumières, que celle qui conduit une foule d'hommes, très-savans d'ailleurs, à vouloir parler de tout, à se croire suffisamment éclairés sur tout, et par une suite nécessaire, à égarer les autres, en s'égarant eux-mêmes. On acquerroit en général des connoissances bien plus solides dans les parties qu'on adopte comme profession ou comme goût principal, si l'on ne s'attachoit qu'aux choses qu'on a un véritable intérêt à bien étudier. On aime à entendre J. J. Rousseau convenir, qu'après s'être exercé dans l'art de peindre, il y renonça parce qu'il s'apperçut qu'il n'y réussiroit jamais; mais on gémit quand un homme tel que Voltaire se permet de raisonner fort au long sur cet Art si difficile à bien connoître, pour en parler comme un aveugle. Revenons au Costume que nous avons quitté un moment pour ces réflexions qu'on ne trouvera vraisemblablement pas inutiles.

Tous les peuples qui, conjointement avec les Romains, avoient porté la Toge, finirent par l'abandonner, à l'exception des Etrusques. Ceux-ci furent les premiers qui en firent usage, soit qu'ils en fussent les inventeurs, soit que l'ayant reçue des Pélages, ils n'eussent fait que l'adopter. Les Romains l'adoptèrent après eux, et cet habillement les distingua tout-à-coup des autres nations. Ce fait est certain, et c'est le seul qui nous soit nécessaire pour appuyer nos idées et nos observations. On a pu nommer le Pallium *Toga Græcanica*, comme les Latins ont appellé Pallium tout habit supérieur, ainsi que Saumaise en fait foi (*in Tertulliani libro*, *de Pallio*, pages 124 et 125, aux notes). La Toge peut avoir pris son nom d'un certain Temenus, qui, dit-on, (Voyez Montfaucon) l'apporta de l'Ionie, et qui le premier s'enveloppa de la Chlamyde de la même manière que les Romains s'enveloppoient de la Toge (1). C'étoit originairement un habit d'honneur dont il n'étoit pas permis au peuple de faire usage. Dans les temps les plus reculés de Rome, on la portoit à la guerre, et quand il falloit combattre on se la ceignoit autour du corps ; cela s'appelloit se ceindre à la Gabienne. Nous dirons à la fin de l'article, comment on s'y prenoit pour former cette ceinture. La Toge fut d'abord de laine; on n'y employa la soie que vers la décadence de l'Empire (2).

Passons à l'examen de la forme de ce vêtement. Denis d'Halicarnasse, Tom. I, page 250, dit que la Toge n'étoit point

---

(1) Tertullien dit que la toge fut apportée par les Pélages aux Lydiens, et que ceux-ci l'apportèrent aux Romains. TERTULL. *de Pallio*, fol. 3. *In Tertull.* Lib. fol. 121, aux Notes.

(2) Marc Aurèle fit vendre un habit de cette étoffe. Voyez *Calmet* sur *Ezéchiel*, Chap. VI, ℣ 10. — Aurélien ne voulut point que son Epouse achetât au poids de l'or un habit de soie. V. *Vopiscus*, Histoire d'Aurélien. — Ce ne fut que sous Justinien que l'on commença, en Italie, à s'occuper de la culture des vers à soie.

quarrée, comme le manteau des Rois de Perse et de Lydie, mais qu'elle avoit la figure d'un demi-cercle. Ce témoignage doit être d'un grand poids; cependant quelques Auteurs prétendent, et parmi eux il faut distinguer Ferrarius, qui Livre I, Chap. VI, *de re vestiariâ*, assure qu'elle est fermée et de forme ronde: mais il est évident que Ferrarius s'est ici trompé, comme le prouve Rubenius. Vinckelmann a donné une interprétation à la phrase de Denis d'Halicarnasse, et il croit que cet écrivain n'a voulu dire autre chose, sinon que la Toge prenoit une forme demi-circulaire quand elle étoit placée sur le corps. Denis d'Halicarnasse n'a certainement point eu l'intention que Vinckelmann lui a prêtée. Il n'est pas possible qu'un homme aussi judicieux que cet Ecrivain ait confondu un vêtement plissé avec un vêtement dans son état simple. D'ailleurs il est clair que, dans le passage dont il s'agit, il a fait mention de la forme de la Toge, afin d'indiquer la différence qui existe entre ce vêtement et un autre dont il parle, et qu'il définit par la forme qu'il avoit quand il étoit étendu; car le Pallium, qui est quarré, cesse de l'être, lorsqu'il est placé sur le corps. Et puis, comment Vinckelmann auroit-il prouvé que la Toge ne prenoit la forme demi-circulaire qu'en raison de son agencement? Cet Antiquaire ajoute plus bas que les Savans remarquent pour toute distinction entre la Toge et le Manteau, et sur-tout le Manteau des Philosophes, qu'on mettoit celui-ci sur la chair, et qu'on passoit l'autre par-dessus la Tunique. Avoit-il donc oublié ce que disent là-dessus Pline, Suétone, et quelques autres Auteurs, dont il seroit trop long de rapporter ici les diverses autorités? Montrons que Denis d'Halicarnasse est d'accord avec les Monumens, et prouvons que la forme de la Toge est véritablement demi-circulaire.

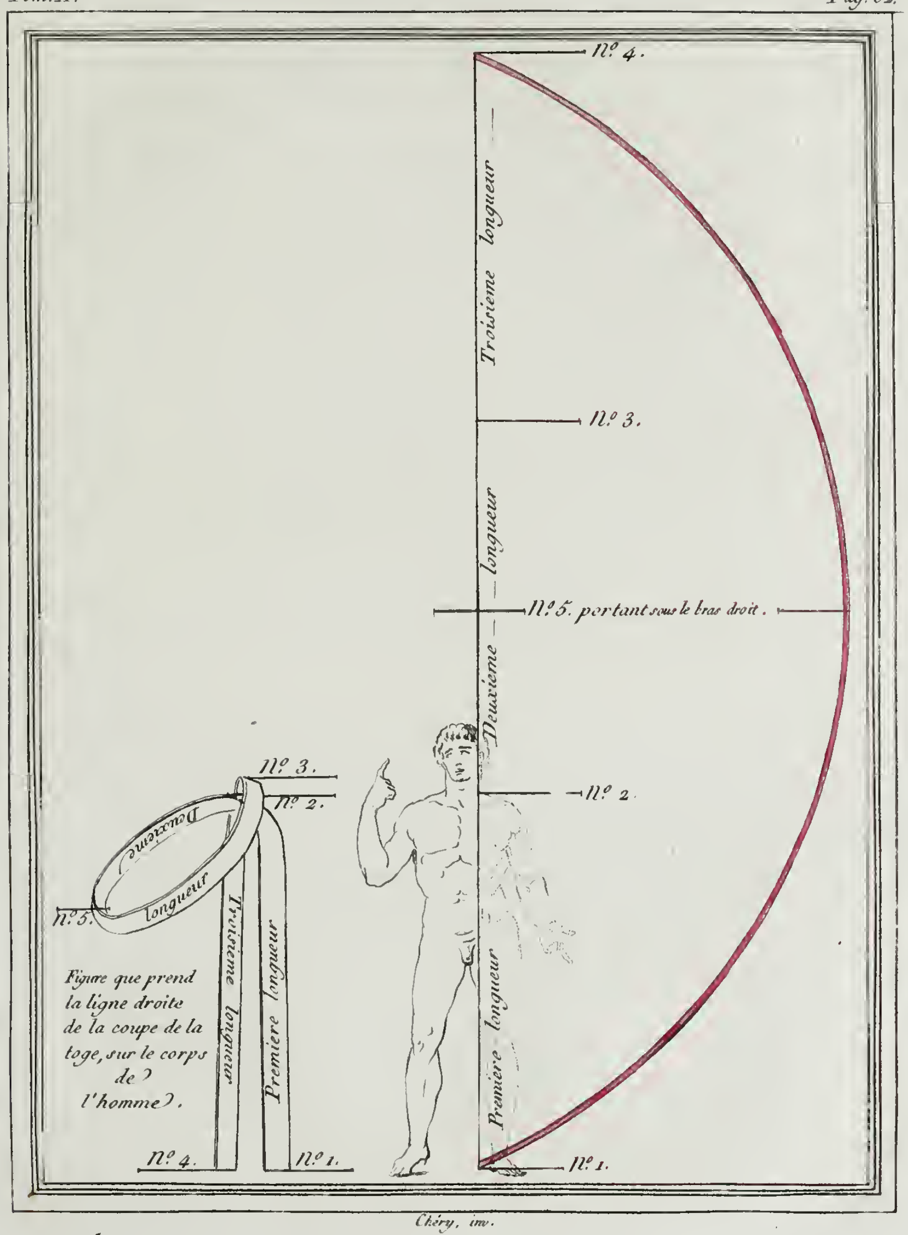
Sa hauteur porte trois fois celle de l'homme, depuis les pieds jusqu'aux épaules. Dans sa plus grande largeur, elle donne une fois la hauteur du corps; le bord, demi-circulaire, tombe tou-

jours au-dehors dans les différens circuits qu'elle fait à l'entour. Pour mieux donner l'intelligence de cette explication et pour la rendre positive, nous joignons ici une coupe de la Toge, ornée d'une bande de pourpre, qui donne la figure qu'elle décrit sur le corps. Lorsque, par exemple, on veut se servir de la Toge, on pose l'extrémité, numérotée 1, au-devant du pied gauche, le bord circulaire tourné en dehors. On la fait monter ensuite vers le N°. 2, qui se reporte à l'épaule gauche (première longueur). De l'épaule gauche, en traversant le dos, la Toge va se rendre sous le bras droit; puis, en traversant la poitrine, elle remonte sur l'épaule gauche au N°. 3, (seconde longueur) pour aller finir derrière le pied, au n°. 4, (troisième longueur). Le N°. 5, est le plus large du plan; c'est le bord qui retourne sur le genou, c'est le milieu de la ligne horizontale qui vient sous le bras droit, et qui soutient les plis que l'on tire en dehors, pour empêcher l'angle, N°. 1, de traîner par terre, comme cela pouvoit arriver lors que la Toge étoit du genre des plus amples; car l'ampleur de ce vêtement tenoit au plus ou moins de richesse ou de vanité des personnes qui le portoient, ainsi que nous l'avons dit en parlant du Pallium. Horace nous donne une preuve de ceci dans l'Ode IV du Livre des Epodes, où il reproche à Ménas le faste insolent qu'il étale, en lui disant qu'on est indigné de le voir se promener dans la voie sacrée (1), qu'il balaie avec une Toge de six aunes.

---

(1) La voie sacrée étoit la plus fréquentée de toutes les rues de Rome; elle conduisoit au Palais d'Auguste et au Capitole Ménas la traversoit tous les jours pour aller faire sa cour, et peut-être pour s'y promener et s'y faire voir. Ce Ménas étoit un Affranchi du grand Pompée. Après la mort de celui-ci, il s'attacha au jeune Pompée son fils, qui le combla de biens, et le fit Lieutenant-général de son armée navale: mais l'an 715 de Rome, Ménas abandonna son bienfaiteur pour embrasser le parti d'Auguste. Cet Empereur l'annoblit, lui accorda le droit de porter des anneaux d'or, l'éleva au rang de Chevalier,

*Vides*




Chéry, inv.

COUPE DE LA TOGE.

*Vides ne, ſacram metiente te viam*
*Cum bis ter ulnarum Togâ,*
*Ut ora vertat hùc et hùc euntium*
*Liberrima indignatio ?*

Dans les deux dessins que nous offrons ici à nos lecteurs, comme dans celui que nous avons attaché à l'article de Britannicus, on voit la Toge, en partie traînante, et en partie relevée sur la poitrine. Il faut remarquer que l'épaule et le côté gauche s'y trouvent enveloppés deux fois, excepté sur la figure de Britannicus, où les plis que l'on comprenoit sous le nom de *Baltus*, sont glissés de l'épaule, et portent sur le bras droit. Dans le dessin qui représente Burrhus, et dans celui qui représente Narcisse, le bras est entièrement recouvert. Ce double bord est donc toujours relevé par le bras gauche, ainsi que nos dessins en donnent l'exemple. Sans cela, le bras et la main seroient totalement cachés, la Toge seroit ronde par en bas, et descendroit de toutes parts à une égale distance de la terre.

---

et le fit Tribun des ſoldats, au mépris de la Loi *Roscia*. Cette Loi, établie par Roscius Otho, Tribun du peuple, portoit qu'aucun Affranchi, ni aucun fils d'Affranchi, ne pourroit être élevé au rang de Chevalier. Ménas qui avoit été fouetté juſqu'à lasser le crieur public, n'en prenoit pas moins sa place dans les Spectacles parmi les Tribuns. Son effronterie étoit en cela d'autant plus condamnable, qu'il possédoit mille arpens de terre dans le territoire de Falerne, et que les Ordonnances des anciens Législateurs défendoient aux premiers Citoyens de la République d'y en posséder plus de ſept. Ce Ménas fut tué au ſiége de Belgrade, dans la Pannonie.

Nous avons fait cette note, dont une partie est hiſtorique, pour prouver qu'aucun vêtement particulier ne distinguoit les Affranchis, et que, par conſéquent, Narcisse ne doit point paroître au Théâtre vêtu, comme nous l'avons vu quelquefois, d'une manière groteſque, mais qu'il doit s'y montrer en Citoyen Romain. Il ne faut pas oublier que les Affranchis affectoient ordinairement beaucoup de luxe, comme pour couvrir, par un extérieur imposant, la bassesse de leur naissance. C'eſt ce que faisoit Ménas.

Le dessin de Burrhus est composé d'après une très-belle statue de marbre blanc, des jardins de Marly, qui est connue sous le nom de *Publicanus* : la tête, le bras droit et la main gauche en sont restaurés. La figure de Narcisse est en partie composée sur une autre statue tirée de la collection de la *Villa Medicis*.

Nous répétons ici, parce que nous le croyons utile, surtout pour les personnes qui renoncent difficilement à leurs habitudes et à leurs idées, que si l'on veut consulter toutes les statues d'Empereurs, de Consuls, de Sénateurs, de Magistrats Romains, celles même des simples particuliers de Rome, on se convaincra qu'elles se ressemblent toutes, sauf de légères exceptions qui ne changent rien quant à la forme. Par exemple, les plis qui, sur les figures de Burrhus et de Britannicus, sont portés sur l'épaule droite, et que l'on appercevroit aussi dans le dessin de Narcisse, si ce personnage étoit vu de face, ne se plaçoient ainsi que par un principe de modestie. Quelquefois on amenoit ces mêmes plis en avant, pour s'en envelopper le bras droit quand la saison devenoit froide, quand il faisoit mauvais temps, ou simplement pour cause de commodité. C'est ce que l'on peut voir sur les figures de Caton et de Brutus, de la collection de Marly ; c'est encore ce que nous avons montré dans notre deſſin d'Agrippine : car les femmes (1) jettoient leur *Palla* ou Pallium (2) à-peu-près de la même manière que la Toge, depuis que ce vêtement avoit cessé de leur être propre.

La Toge s'appelloit *Toga pura* lorsqu'elle étoit dénuée d'ornemens : elle prenoit le nom de *Toga prætexta*, lorsqu'elle étoit bordée de pourpre : on l'appelloit encore *Toga picta*, *Toga palmata*, *Toga ungulata*, *Toga soriculata*, *Toga papaverata*.

---

(1) V. *Suétone*, pag. 78.

(2) V. l'Art. *Phénix*, pour la manière de jetter ce manteau.

La *Toga pura* étoit celle que l'on donnoit aux personnes qui jouissoient récemment du titre de Citoyens Romains, à ceux qui n'étoient revêtus d'aucun emploi; aux simples particuliers, aux jeunes gens nouvellement revêtus de la robe virile (1), et que Pline appelle *Tirones*, Liv. VIII, Chap. XLVIII. La *Toga prætexta*, dont nous avons revêtu Britannicus, étoit blanche et bordée de pourpre dans la partie circulaire seulement, comme cela est démontré sur la planche qui représente la coupe de ce vêtement. Nous avons dit plus haut ce que pensent les Auteurs de cette dénomination de *prætexta ;* mais ils sont peu d'accord sur ce qui l'occasionna et la fixa. Ils disent bien que Tullus Hostilius fut le premier qui l'orna de pourpre, et qui lui donna ce surnom ; mais ils ne font point connoître comment la pourpre étoit placée sur la Toge, au temps de ce Roi de Rome. Si l'on en croit Florus, Liv. I, Chap. V, ce fut Tarquinius Priscus, que nous appellons Tarquin l'Ancien, qui apporta la Toge des Etrusques chez les Romains. Quoi qu'il en soit, elle devoit, avant Tullus Hostilius, être *Toga pura*, c'est-à-dire, Toge blanche.

Dans son Introduction à la connoissance des Antiquités Romaines, Vorstley, fol. 199, paroît s'appuyer sur l'autorité de Tite-Live, pour affirmer que la Toge prétexte étoit bordée de pourpre. En effet, Tite-Live, en parlant des Tuniques des

(1) V. *Dacier*, sur *Horace*, Satire 2, Liv. I. Confultez Perse, Satire 5.

*Cùm blandi comites, totâque impunè suburrâ*
*Permisit sparsisse oculos jàm candidus umbo.*

« Lorsque je ne vis plus autour de moi que des amis, et que la robe blanche (celle dont nous parlons) m'eut permis de promener mes regards sur toute la voie Suburra ». Ce quartier étoit celui des Courtisanes. Victor, dans sa Description de Rome, l'appelle *Luparia*. Il paroît qu'on y nourrissoit des chiens; c'eft au moins ce que semble indiquer l'expression *Suburranæ canes*, dont se sert Horace, Ode 5, Liv. des Epodes.

Espagnols, dit qu'elles étoient d'une blancheur éblouissante et *prætextæ*, c'est-à-dire, ornées de pourpre ; cependant, malgré le concours des autorités, il se trouve encore des Auteurs qui prétendent prouver que la prétexte ne différoit de la Toge ordinaire, que parce qu'elle avoit une teinte de pourpre tantôt d'une nuance et tantôt d'une autre. Pour appuyer leur avis, ces Auteurs disent qu'il n'existe point de figures romaines qui présentent aucune marque distinctive de l'un ou de l'autre de ces manteaux, et qu'il seroit étonnant qu'il ne se fût pas rencontré un seul Romain assez échauffé par sa vanité, pour faire distinguer, dans son image, le vêtement qu'il avoit le droit de porter. Ils ajoutent que cette distinction pouvoit se faire par un simple trait de ciseau, et de-là ils induisent, ou que la pourpre étoit tissue avec l'étoffe, ou bien, comme nous l'avons dit plus haut, que la Toge étoit entièrement teinte en pourpre. Si les Auteurs qui ont adopté ce systême ne s'en étoient point tenus à l'examen rapide de quelques monumens, peut-être pris au hasard, et qu'ils eussent attentivement considéré une grande quantité de statues antiques qui sont parvenues jusqu'à nous, ils se seroient épargné le reproche, ou de légéreté, ou d'ignorance : ils auroient appris qu'il existe beaucoup de figures représentant des Romains du premier ordre, sur la Toge desquelles on remarque une incision circulaire qui indique une bande plus ou moins large. La statue de Brutus, de la collection de Marly, qui n'est pas une très-belle figure, devient ici une autorité concluante, parce qu'on y distingue facilement la prétexte, par une bande large de trois quarts de pouce. Cette figure porte cinq pieds et quelque chose. Celle de Publicanus, dont le travail est beaucoup plus fini, porte aussi une bande semblable ; mais il faut chercher celle-ci de très-près et avec beaucoup de soin, car l'incision est effacée sur la partie des plis qui sont en saillie, et elle n'est apparente, encore très-foiblement, que vers les

creux de ces plis, parce que c'est-là que le temps et le contact répété des mains ont le moins fait sentir leur influence. On peut encore en trouver des exemples sur quelques statues du capitole, de la *Villa Medicis*, et de plusieurs cabinets formés à Rome par de riches amateurs. Ainsi, il est certain que les monumens sont d'accord avec les passages des auteurs anciens les plus dignes de foi, pour prouver invinciblement que *la Prétexte est blanche et* bordée d'une bande de pourpre. Cette robe d'honneur fut d'abord donnée aux Augures, aux Magisgistrats, aux Prêtres. Par la suite, Tarquinius Priscus en ayant revêtu son fils, les enfans des Citoyens Romains en prirent le droit de la porter; mais ils la quittoient pour prendre la Toge blanche, à l'âge de 17 ans, et non pas à quatorze ans, comme l'ont dit quelques écrivains. Cette robe rendoit les enfans comme sacrés, à cause de la bordure de pourpre dont elle étoit ornée. Quintilien dit dans sa CCCXL déclamation : *Ego vobis allego etiam illud sacrum prætextatum, quo sacerdotes velantur, quo Magistratus; quo infirmitatem pueritiæ sacram facimus, ac venerabilem.* « Je vous allègue aussi cette pourpre sainte qui couvre nos Prêtres, nos Magistrats, et par laquelle nous rendons la foiblesse de l'enfance sacrée et inviolable ». C'est sans doute à cause de cette robe qu'on a dit *Majestas pueritiæ.* La prétexte étoit le vêtement distinctif des Consuls (Tite-Live (1), Décade I, Liv. II). On lit, dans Denis d'Halicarnasse, Tome II, page 26, que le Consul Servilius voulant appaiser la sédition qui avoit été occasionnée par la sévérité d'Appius, se dépouilla de la robe prétexte, et se jetta ensuite aux pieds du peuple. Ce soin

---

(1) Le même Tite-Live dit, Chap. XLII du Liv XXIII, que les Triumvirs (*Epulones*) eurent le droit de porter la toge prétexte, à l'instar des Ministres des Autels. *His Triumviris item ut Pontificibus, lege datum Togæ Prætextæ habendæ jus.* — Selon Saint Grégoire de Nysse, Tom. II, pag. 1015, la pourpre dont la robe des Pontifes étoit bordée, étoit d'une couleur plus foncée, plus obscure que celle qui bordoit la robe des Magistrats.

du Consul prouve qu'on avoit une vénération extrême pour ce vêtement, et qu'il auroit craint d'en compromettre la dignité, en consentant à descendre à une posture humiliante, s'il en avoit été couvert.

Les surnoms de *Picta* et de *Palmata* ont fait croire que les Toges qui étoient ainsi nommées, étoient ou peintes, ou brodées, ornées, enfin décorées de palmes; mais Vigenère, dans ses commentaires sur les tableaux de Philostrate, page 125, remarque qu'Aristote et d'autres Grecs donnoient le nom de fleur de pourpre à la simple teinture de pourpre. On nomme à présent, dit Festus, *Toga Picta*, le vêtement qu'on nommoit autrefois *Toga Purpurea*, quoiqu'on n'y remarque aucune peinture. Il le prouve par l'exemple de deux tableaux placés dans le temple de Vertumne et de Consus (1). Le premier représentoit le triomphe de Papyrius; le second, celui de Marcus Fulvius Flaccus. Dans tous deux le triomphateur paroissoit couvert de la Toge de pourpre. Ainsi la différence des noms n'implique point ici différence de forme, ni de couleur. La Toge s'appelloit *Palmata*, parce qu'elle étoit la robe triomphale, parce que c'étoit sous ce vêtement qu'on recevoit l'honneur du triomphe, qu'on étoit entouré des palmes de la victoire.

Servius Tullius, sixième Roi de Rome, appella *Toga ungulata* la robe dont il avoit coutume de se vêtir; elle devint celle des citoyens opulens ou de ceux qui vouloient se faire remarquer par leur luxe et par l'éclat de leurs ajustemens (2). Cette *Toga ungulata* est vraisemblablement celle qui recevoit deux

---

(1) Ces deux Divinités avoient entre elles beaucoup d'analogie, puisque Vertumne étoit le Dieu des pensées humaines, et que Consus étoit celui des conseils : aussi plusieurs Mythologues ont-ils prétendu que ces deux noms se rapportoient au même Dieu. Romulus assuroit que c'étoit Consus qui lui avoit inspiré le dessein d'enlever les Sabines.

(2) Voyez à l'article de Néron, la citation d'un passage d'Horace, *Od.* XVI, Lib. II, *ad Grosphum.*

teintures de pourpre ; elle devoit donc être fort riche. Que le surnom d'*Ungulata* ne provienne pas de cette cause, et l'on ne voit point d'où il pourroit provenir ; à moins que la Toge, ainsi particularisée, ne fût celle qui portoit aux deux angles, ou des boulettes, le plus souvent de métal, afin que leurs poids fît tomber les plis avec plus de précision, ou une espèce de rosette, comme nous en avons fait usage dans les dessins de Burrhus et de Narcisse, d'après l'autorité des statues. Si ces interprétations ne se rapportoient point à l'expression *ungulata*, il faudroit nécessairement renoncer à la comprendre.

Pline, Liv. VIII, Chap. XLVIII, assure que la *Toga soriculata* et la *Toga papaverata* étoient de la plus haute antiquité. Il est probable que ces surnoms s'appliquoient à la Toge, en proportion du nombre de teintes que l'étoffe-mère avoit reçues. Le dernier semble désigner la couleur du pavot, c'est-à-dire la réunion de plusieurs couleurs. Au résultat, il est essentiel de ne point oublier que le nom que porte la Toge ne change absolument rien à sa forme.

Nous avons promis plus haut d'expliquer la manière de ceindre la Toge à la Gabienne ; nous allons remplir notre promesse. Servius dit, sur le vers 612 du septième Livre de l'Enéide, que les Gabiens étant occupés à la célébration d'un sacrifice, furent inopinément attaqués par leurs ennemis ; qu'ils se ceignirent sur le champ de leurs Toges, qu'ils marchèrent au combat, et qu'en étant revenus vainqueurs, ils conservèrent l'usage de combattre ainsi. On se ceignoit à la Gabienne, au rapport de ce même Servius, en ramenant sur le devant le pan de la Toge qui couvre le dos ( Voyez le dessin de Narcisse), et qui, dans la planche représentant la coupe de la Toge, est numéroté 4. On le nouoit avec le pan, n°. 1, qui tombe au-devant du pied gauche. ( Voyez Britannicus, Burrhus, et la planche de la coupe). Le n°. 4, se ramenoit sous le bras droit ; c'étoit lui qui contenoit la masse

totale des plis de ce vêtement, et qui empêchoit que son ampleur n'embarrassât les jambes. Au reste nous ferons connoître plus particulièrement cette manière de se ceindre, lorsque nous aurons à traiter le Costume d'une tragédie dont le sujet se rapportera aux premiers temps de Rome ; car c'est avec cet habit, c'est-à-dire avec la *Toga cincta*, que les Latins combattoient, avant qu'ils eussent pris l'usage des armures. Cette manière de ceindre la Toge étoit considérée comme un présage de bonheur. Tite-Live dit, Liv. VIII de sa première Décade, que Décius s'étant dévoué aux Dieux infernaux, pour le salut de sa Patrie, se revêtit de la Toge prétexte, par ordre du Pontife, prononça contre lui l'imprécation accoutumée, tout armé, ceint à la Gabienne, et qu'il s'élança sur son cheval. Enfin les Consuls se ceignoient à la Gabienne, lorsqu'ils ouvroient le Temple de Janus.

Il est temps de revenir à nos dessins de Narcisse et de Burrhus, et d'achever ce qui nous reste à en dire. Nous avons donné la Toge blanche à Narcisse (1), non-seulement parce

---

(1) Narcisse ne vivoit plus lorsque Britannicus fut empoisonné : mais outre qu'il mourut dans la même année que ce Prince, c'est-à-dire l'an 54 de J. C., il est permis aux Poëtes dramatiques de forcer quelquefois la vérité historique à se plier à ce qui n'est que vraisemblable. D'ailleurs Néron s'intéressoit beaucoup à lui, parce que son caractère avoit une conformité merveilleuse avec les vices encore cachés du Prince ; *cujus abditis adhuc vitiis mirè congruebat*, dit Tacite.

Narcisse étoit un Affranchi de Claude, qui étoit devenu son Secrétaire. Il ne profita de sa faveur et de la foiblesse de son imbécille Protecteur, que pour perdre ceux qui pouvoient arrêter l'essor de sa fortune, et pour s'enrichir de leurs dépouilles. Si l'on en croit Dion, Narcisse étoit riche de quatre cents millions de serterces, ce qui revient à cinquante millions de livres tournois. Cette fortune semble prouvée par ce que dit Suétone, qui assure que Néron souffrit qu'un décret adjugeât à Pallas et à Narcisse, non-seulement des sommes immenses (*præmiis ingentibus*) mais encore les habits des Questeurs et des Préteurs. Sous le règne de Claude, Messaline avoit voulu perdre Narcisse ; mais elle

qu'il

qu'il étoit Affranchi et qu'il jouissoit des droits de Citoyen Romain, mais encore parce qu'il étoit dans les principes de l'urbanité romaine, que c'étoit même presque un devoir, de se rendre, tous les matins, au lever des personnes de la première distinction auxquelles on vouloit paroître attaché, vêtu d'une robe blanche, et d'y faire montre d'un vif intérêt à la situation de leurs affaires, de leur famille, de leur santé; or la Tragédie de Britannicus commence au lever du jour. Par cette raison, Burrhus pourroit aussi être vêtu en blanc. Si nous avons donné une couleur sombre à son vêtement, ce n'a été que pour nous rapprocher de la vérité de son caractère. Les bandes rouges que l'on remarque sur sa toge ont été faites pour donner aux Lecteurs, aux Observateurs la facilité d'en suivre la forme. Sa chaussure est noire; les attaches blanches qui s'y apperçoivent étoient d'un usage ordinaire; elle remontoient jusqu'à mi-jambe.

Burrhus nous donne lieu de faire ici une observation, et de relever une erreur de Tillemont. Cet historien dit, dans son Histoire des Empereurs ( Tom. III, Part. I[re], pag. 412, Notes sur Sévère ) que les Préfets du Prétoire avoient cela de distinctif, qu'ils portoient toujours l'épée, même dans la chambre de l'Empereur. Il ajoute, en parlant de Plautien, que ce Préfet portoit l'épée, et cependant il lui donne l'habit de Sénateur.

---

n'avoit pas réussi, et elle devint au contraire sa victime. Agrippine fut plus heureuse; elle le fit d'abord exiler, et le contraignit ensuite à se donner la mort. Il paroît prouvé, par un passage de Tacite, que Narcisse avoit un moment senti le desir de voir Britannicus sur le Trône. Peut-être fut-ce une des causes de sa mort; car Agrippine vouloit que son fils devînt et mourût Empereur, à quelque prix que ce fût. Au reste, cet Affranchi avoit une capacité et un caractère fort au-dessus des hommes de sa condition. Comme il avoit été Secrétaire de Claude, il étoit resté dépositaire de beaucoup de papiers importans. Avant de mourir il eut soin de brûler tous ceux dont Agrippine auroit pu abuser pour satisfaire ses haines et ses vengeances. Cette action étoit digne d'un autre homme que Narcisse.

Comme cet habit étoit la toge, qui ne se prenoit que pour la paix, il ne paroît pas compatible avec une charge militaire qui n'admettoit que la chlamyde : à moins qu'on ne doive entendre que le Préfet portoit la toge, quand il n'étoit point dans les fonctions de son état. Au reste Burrhus (1) n'est présenté ici que comme le Gouverneur de Néron, et il ne doit point être vêtu militairement. Nous lui avons donné *l'Angusticlave*, qui étoit la tunique des Chevaliers. Dans une autre circonstance, nous parlerons de cette tunique, ainsi que de celle qu'on appelloit *Laticlave*.

Burrhus, à l'instant où nous l'avons représenté, est censé sortir de l'appartement de Néron, et dire à Agrippine :

Madame,
Au nom de l'Empereur, j'allois vous informer
D'un ordre qui d'abord a pu vous alarmer,
Mais qui n'est que l'effet d'une sage conduite
Dont César a voulu que vous soyez instruite.

Quant à Narcisse, nous l'avons placé dans l'instant où il court avertir Néron de l'entrevue inopinée de Britannicus et de Junie, en s'écriant *à part*.

O Dieux ! à l'Empereur portons cette nouvelle.

---

(1) Afranius Burrhus avoit été Commandant des Gardes Prétoriennes sous l'Empereur Claude : il conserva cette place sous Néron, dont il fut un des Gouverneurs. L'austérité de ses mœurs l'a fait passer pour un homme digne des premiers siècles de Rome. On lui a reproché, ainsi qu'à Sénèque, d'avoir accepté les présens que leur fit Néron à la mort de Britannicus, d'avoir hérité des maisons de ville et de campagne que possédoit ce prince infortuné, & d'avoir partagé ses dépouilles avec un empoisonneur. Peut-être Burrhus ne vit-il dans la mort du fils de Claude, que le crime de la politique; peut-être aussi craignit-il d'alarmer, par un refus, un monstre qui signaloit son caractère par l'assassinat de son frère. Il mourut l'an 62 de J. C. : les uns disent d'une esquinancie, les autres disent du poison que lui donna Néron lui-même, qui ne voyoit, dans la sagesse de Burrhus, que la condamnation de ses crimes et de son infamie.

Le Rôle de Narcisse n'est pas sans difficultés ; la plus forte qu'il présente à vaincre est celle qui tient au caractère moral du personnage, qui est bien odieux dans l'Histoire, mais qui l'est encore davantage dans la Tragédie de Racine. Ce n'est pas qu'il ne soit fidèle au fond, mais il ne l'est pas par l'application. Tout Scélérat est odieux, mais un Scélérat qui porte l'effort de son caractère malfaisant ou sur ceux, ou sur la famille de ceux auxquels il a dû son existence et sa fortune, devient doublement détestable ; il est même presqu'insupportable à la scène, sous quelques couleurs adoucies qu'on le présente. Tel est l'effet que produit Narcisse. On sait qu'il fut l'affranchi, le favori de Claude ; on le voit persécuter d'abord, empoisonner ensuite le fils (1) de son Protecteur, et non-seulement

(1) Nous avons dit que Narcisse n'avoit point empoisonné Britannicus, puisqu'il étoit mort avant lui ; nous avons ajouté qu'il paroissoit avoir desiré, un temps, de le voir sur le trône. Nous croyons devoir citer le passage de Tacite, qui a rapport à ce fait dont nous avons parlé. Le voici. « Narcisse, dit cet Historien, ayant inutilement tâché de sauver Domitia Lepida, qu'Agrippine fit condamner à mort, fut si sensible à cette perte, qu'il ne put s'empêcher d'en témoigner du regret à ses amis. Au milieu des discours qu'il leur tenoit à ce sujet, il embrassoit Britannicus, et tantôt élevant les mains au ciel, tantôt les tendant vers le jeune Prince, il lui disoit qu'il souhaiteroit de le voir en âge de chasser de la Cour les ennemis de son père, d'étendre même sa vengeance sur les meurtriers de sa mère. ANNAL. Liv. XII ». Ceci semble autoriser le reproche qu'on a fait à Racine, d'avoir fait de Narcisse le double confident de Britannicus et de Néron, et l'empoisonneur du jeune Prince. Racine a pu répondre qu'il pouvoit faire un empoisonneur du scélérat qui, de son propre mouvement, avoit fait poignarder Messaline, mère de Britannicus ; mais cette réponse ne le justifie pas. Messaline étoit un monstre d'impudicité qui avoit tout osé, et dont on pouvoit redouter les attentats ; entre faire poignarder un tel monstre et empoisonner un Prince vertueux, il y a une énorme distance. Une seule chose excuse Racine, c'est que Narcisse n'est qu'un subalterne, et qu'un Poëte dramatique peut, dans un pareil personnage, altérer la vérité. M. de Voltaire a pris une bien autre licence, en donnant à Mahomet l'intention odieuse de rendre un frère et une sœur incestueux, en armant leurs mains d'un poignard

l'empoisonner, mais desirer avec passion, et amener avec une espèce de volupté l'instant qui doit terminer la vie du jeune Prince; on est indigné, révolté, épouvanté. Il faut donc une extrême adresse pour bien rendre ce rôle sans y produire un effet trop repoussant, et se souvenir que pour y être vrai, il faut, sans charger la nuance, l'exprimer de manière à n'y être applaudi que par le murmure. Nous conseillons pourtant à tout Acteur qui se chargera de jouer le rôle de Narcisse, de laisser de côté ces quatre vers, qui terminent le second acte, et qui forment un petit monologue.

La fortune t'appelle une seconde fois,
Narcisse; voudrois-tu résister à sa voix.
Suivons jusques au bout ses ordres favorables,
Et pour nous rendre heureux, perdons les misérables.

Quand un personnage subalterne s'exprime ainsi, il éloigne l'intérêt et appelle le dégoût. Qu'importe au Spectateur la fortune de Narcisse? Qu'importe au Spectateur qu'il le mette dans la confidence de ses infâmes projets? Il y a de la maladresse, sans doute, à présenter au Théâtre un homme qui dans l'incertaine espérance de s'élever, calcule de sang-froid, la perte de deux infortunés. On pardonne le crime à la pas-

---

qu'il leur fait tourner contre leur père qu'ils ne connoissent pas, et que Mahomet connoît très-bien. Jamais Mahomet n'a eu l'idée d'une atrocité pareille, & c'est gratuitement que M. de Voltaire en a chargé le Législateur des Arabes. Ecoutez néanmoins M. de Voltaire, ouvrez ses Commentaires sur Corneille, vous y verrez « que la liberté d'oser au Théâtre a ses bornes comme toute espèce de liberté ». ( Préface d'*Ariane* ). Plus loin, il vous dira: « On ne traite pas avec tant d'indignité des hommes du plus grand mérite. Les Personnes instruites en sont révoltées, sans que les ignorans y trouvent beaucoup de plaisir ». C'est ainsi qu'après avoir osé plus que personne, Voltaire rappelloit contre les autres une rigueur de principes dont il auroit dû commencer par faire usage pour son propre compte; mais on peut être un grand homme, malgré de telles erreurs.



Ph. Chéry, Inv. et del. P. M. Alix, Sculp.

ALBINE, Confidente d'Agrippine.

sion, à tout ce qui porte un grand caractère; on ne le pardonne point quand il est bas. Malheur au Comédien qui, alors qu'il pourra s'en dispenser, consentira à venir dire à froid, soit en vers, soit en prose : « Je joue le rôle d'un Scélérat ».

On peut donner en quelques mots la clef du rôle de Burrhus. Austère de mœurs et de principes, il a le ton ferme et noble.

> Je répondrai, Madame, avec la liberté
> D'un Soldat qui sait mal farder la vérité.

Ces deux vers qu'il adresse à Agrippine, dans la première scène du premier acte, suffisent pour indiquer le ton et la nuance qu'il faut saisir pour ce personnage jusqu'à la troisième scène du quatrième acte; scène sublime et touchante, où Burrhus doit être d'autant plus véhément, qu'il parle avec le langage de l'âme, avec le sentiment enthousiaste de la vertu, et qu'il est dans le caractère de l'homme de s'exalter d'autant plus quand il quitte ses habitudes ordinaires, qu'il est moins accoutumé à modérer son exaltation. La fin du rôle est triste, douloureuse et profonde. Burrhus a lu dans le cœur de Néron, il le connoît, il voit ce que sera celui dont il a voulu faire un homme vertueux. L'expression de l'Acteur doit faire sentir ici que l'ame de Burrhus est glacée, et qu'un chagrin morne et silencieux va commencer sa mort.

---

## *ALBINE, CONFIDENTE D'AGRIPPINE, dans la même Tragédie.*

Les filles ou femmes qui vivoient à Rome dans un état de servitude, étoient, à quelques différences près, vêtues comme les autres citoyennes. Il faudra bien exactement ob-

server, pour les personnages de cette espèce, de ne leur point donner les habillemens auxquels étoit attachée la marque distinctive du droit de citoyenneté, la *Stola*. Albine porte ici une tunique assez ample, mais au bas de laquelle se trouvent plusieurs lignes coloriées. Cette manière d'orner les vêtemens étoit commune; nous le voyons par ce qui nous est parvenu des ruines d'Herculanum, par les Noces dites d'Aldobrandin, et par une Diane que rapporte Winckelmann. Sur l'habillement de cette figure, on remarque plusieurs bandes d'un jaune doré, qui sont surmontées d'une autre bande un peu plus large et de couleur de laque.

Les cheveux d'Albine sont noués à la manière des filles du Peuple, comme les statues antiques nous en ont laissé des modèles. Derrière elle on apperçoit deux figures qui peuvent indiquer en passant la manière de jetter la Palla.

Albine eſt représentée à l'instant même où s'ouvre la première scène du premier acte : elle est dans l'action de prononçer ces vers ;

Quoi! tandis que Néron s'abandonne au sommeil,
Faut-il que vous veniez attendre son réveil?
Qu'errant dans le Palais, sans suite et sans escorte;
La mère de César veille seule à sa porte?
Madame, retournez dans votre appartement.

Il n'est pas inutile de rapporter ici une observation de Muratori (1). On lit dans ses Annales d'Italie, Tom. II, p. 22,

(1) Louis-Antoine Muratori, né à Vignola, dans le Modénois, en 1672, et mort en 1750, a été en Italie ce que le P. Montfaucon a été en France. Il a fait, comme lui, des recherches très-précieuses, parmi lesquelles il s'est glissé un assez grand nombre d'erreurs. Ils travailloient l'un et l'autre trop rapidement pour ne pas se tromper au moins dans une partie de leurs recherches; mais ils sont d'une grande utilité pour l'étude de l'antiquité. Muratori fut sur le point d'être persécuté pour ses écrits. Il choisit pour Censeur et pour Juge le Pape

que vers l'an 220 de l'ère chrétienne, les habillemens des différentes classes de Citoyens Romains furent tellement confondus qu'on ne pouvoit plus distinguer les personnes libres d'avec les esclaves. Ulpien (1) engagea l'Empereur Alexandre Sévère à ne point rétablir la distinction dans les habillemens, de crainte qu'une loi indiscrètement mise en vigueur sur cet objet ne fit connoître aux esclaves leur nombre et leur supériorité.

Comme il est essentiel de laisser aux Acteurs la liberté de se vêtir de manière à jetter de la variété dans le costume des différens personnages de la même Pièce, nous dirons que la couleur la plus généralement usitée étoit la couleur blanche, et qu'en donnant à la Palla, dont Albine est revêtue, la couleur jaune ou de safran, nous n'avons pas eu l'intention

---

Benoît XIV. Ce grand Pontife, l'honneur de la religion chrétienne, & le plus ardent ennemi du fanatisme, lui répondit par une lettre qui honore également celui à qui elle s'adresse, & celui qui l'a écrite. L'immortel Benoît s'y élève avec force et indignation contre « ces esprits inquiets, qui se font un plaisir imbécille et barbare de persécuter ceux qui ne pensent pas comme, eux sur des matières qui ne tiennent ni au dogme ni à la discipline ». Ses *Antiquités d'Italie*, qu'il ne faut pas confondre avec ses *Annali d'Italia*, fourmillent de fautes et de méprises, qui ont été relevées par plusieurs Savans de nos jours.

(1) *Domitius Ulpianus*, célèbre Jurisconsulte, d'abord tuteur, et ensuite Secrétaire et Ministre de l'Empereur Sévère. Il s'éleva jusqu'à la dignité de Préfet du Prétoire, qui étoit la plus considérable de l'Empire. Il nous reste de lui vingt-neuf titres de fragmens, recueillis par Anien, qui se trouvent dans quelques éditions du droit civil. Ces fragmens sont curieux et utiles à la connoissance des mœurs romaines. Ulpien étoit attaché aux superstitions du paganisme, il en portoit l'amour jusqu'au fanatisme; c'est ce qui l'a rendu un des plus fougueux persécuteurs du christianisme. Il fut assassiné l'an de J. C. 226, par Epagathe, Officier des Gardes Prétoriennes. Alexandre Sévère fut très irrité de cet assassinat, mais ne voulut point le venger dans Rome même, de peur d'occasionner une sédition. Il nomma Epagathe Gouverneur d'Egypte; quelque tems après, il le chargea d'une mission en Candie où il fut poignardé par des hommes qui en avoient reçu l'ordre de l'Empereur.

d'assigner celle-ci préférablement à toute autre. Ceci nous donnera occasion d'observer, relativement au costume de Junie, personnage de la Tragédie de Britannicus, dont il a été question plus haut, que les filles portoient, à Rome, la Prétexte jusqu'à l'instant de leur mariage. Nous ajouterons encore, pour éclaircir une observation que nous avons précédemment faite, qu'au temps des Empereurs, et long-temps même avant eux, la toge Prétexte ni aucune autre toge n'étoit plus du costume des femmes; qu'elles ne se servoient que de la *Palla*, que Varon appelle *Pallium*; enfin que la toge qui d'abord avoit été commune aux deux sexes, resta aux hommes particulièrement, et devint déshonorante pour les femmes.

Le rôle d'Albine n'est pas d'une grande importance, mais il est utile à l'exposition, et il parachève le dénouement; c'est une raison pour qu'il ne soit jamais livré à une Actrice dénuée de dignité, d'intelligence et même de sensibilité. Si l'on veut jetter un coup-d'œil sur ce que dit Albine dans la première scène du premier acte, on se convaincra que ce rôle n'est point sans une espèce de difficulté, qu'il faut lui donner une physionomie digne, par une noblesse relative à sa situation, et de l'esprit judicieux que lui a donné le Poëte, et de la confiance entière d'une femme telle qu'Agrippine : si on lit le récit qui fait le parachèvement à la dernière scène du cinquième acte, on s'en convaincra plus facilement encore. L'Actrice chargée de ce récit doit avoir de la figure, de la représentation, une élocution facile, et l'art de faire sentir par ceux qui l'entourent ce qu'il paroît qu'elle a senti elle-même avec assez de force. Si le tableau de Narcisse poignardé par Junie embrassant la statue d'Auguste et se dévouant au culte des Vestales sous la protection du Peuple, et de Néron réduit au désespoir par les suites d'un crime atroce et devenu inutile; si ce tableau, dis-je, est froidement récité; si on n'y apperçoit point de l'ame, du trouble et une espèce de terreur, il devient froid, nul, il laisse

expirer la tragédie dans la mort de l'ennui et du dégoût. Nous avons remarqué que ce récit, qui eſt toujours froid au Théâtre, paroît très-chaud à la lecture. La raison en est toute simple; on lit Racine avec son ame, et on ne peut pas la communiquer à une Actrice qui quelquefois n'a ni sensibilité ni esprit. Les ouvrages dramatiques ne seront jamais bien représentés, tant que les Comédiens ne voudront pas concevoir qu'il n'y a de mauvais rôles que ceux qui ne servent à rien.

Boileau n'aimoit point le dénouement de Britannicus; il prétendoit que Junie, quand elle voit son amant mort, se fait tout d'un coup religieuse, comme si le Temple de Vesta étoit un couvent d'Ursulines; il objectoit ensuite les formalités nécessaires pour la simple admission au nombre des Vestales, et il en induisoit que le ressort employé par Racine n'est ni vrai, ni vraisemblable. L'abbé Dubos a pensé comme Boileau, et réitéré les mêmes reproches. Nous croyons, avec plusieurs Ecrivains d'un très-grand mérite, que l'autorité de Boileau, et celle de l'Abbé Dubos, très-respectables dans mille circonstances, sont ici récusables. L'intérêt que Junie inspire au moment où elle vient de perdre Britannicus, à l'instant où le bruit de l'empoisonnement de ce Prince commence à se répandre, peut être assez vif pour engager le peuple à faire fléchir la loi, en la forçant à une exception en faveur d'une jeune Princesse qui n'a été enlevée à main armée de son asile, que pour être le témoin de la mort forcée de son amant empoisonné par un frère. Il nous semble qu'une telle situation peut faire reculer les usages ordinaires, et qu'elle motive suffisamment ce précepte si connu d'Horace :

*Pictoribus atque poetis*
*Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.*

---

## SOLDATS PRÉTORIENS.

Les monumens nous offrent peu de ressources sur le Costume des Soldats Romains ; ceux qui nous restent sont plutôt modernes qu'antiques, et néanmoins ce sont les seuls qui puissent nous servir à présenter une idée juste de leurs armes. Il est cependant nécessaire que nous jettions un coup-d'œil sur ces troupes fameuses qui ont eu une si grande réputation, et qui ont fait trembler le monde. C'est ce que nous allons faire le plus brièvement qu'il nous sera possible, en prenant pour guide le savant M. Le Beau qui, de tous les Ecrivains modernes, est celui qui a le mieux approfondi cette matière, et qui s'est appuyé sur les autorités les plus concluantes.

La Légion Romaine est née avec l'Etat. Tous deux ont eu même vigueur, même durée, mêmes révolutions, même vieillesse ; et si d'abord il paroît que l'Empire a survécu à la Légion, on se convaincra ensuite, avec un peu de réflexion, que ce prétendu Empire n'existoit plus, qu'il n'étoit que l'ombre de l'ancien, et qu'il n'avoit plus que cette espèce de mouvement que des restes de ressorts usés donnent encore quelquefois à de vieilles machines.

La Légion étoit un corps de Citoyens, le plus considérable de la Milice Romaine, composé d'Infanterie et de Cavalerie. La qualité de Citoyens Romains que devoient avoir tous les Soldats, faisoit la principale différence de ce corps et des troupes auxiliaires. Les autres corps de milice, tels que la cohorte, le manipule, la centurie, n'étoient que des parties de la Légion, subordonnées les unes aux autres. Au-dessus de la Légion, il n'y avoit que l'armée ; mais la Légion elle-même faisoit une armée complète. Le nombre des Soldats qui la composoient a varié avec les temps. Elle fut de trois mille Fantassins, depuis son établissement jusqu'à Servius Tullius,



Ph. Chéry, inv. Villeneuve, Sculp.

SOLDATS PRÉTORIENS.

de quatre mille ou environ, depuis ce Prince jusqu'à la seconde guerre Punique. De cette époque jusqu'à Marius, elle fut de cinq mille hommes, et celui-ci la porta à six mille. Quelques Auteurs ont prétendu que la Légion n'avoit point de Cavalerie. Nous ignorons sur quoi ils fondent cette assertion, car Plutarque dit, en termes exprès, que Romulus partagea toute sa jeunesse en corps de troupes, que chacun de ces corps étoit de trois mille hommes de pied et de trois cents Cavaliers. On pourroit nous objecter que Denys d'Halicarnasse observe que Romulus laissa après lui quarante-six mille fantassins et mille hommes de cavalerie; ce qui sembleroit prouver qu'il y avoit des Légions sans cavalerie. Mais, par quarante-six mille fantassins, Denys d'Halicarnasse n'entend point des soldats en activité, il entend des hommes en état de porter les armes, ce qui est fort différent. Remarquons encore que ce nombre de soldats auroit formé quinze Legions actuellement armées, ce qui supposeroit une puissance à laquelle Rome n'est jamais parvenue avant les guerres Puniques. Ces trois cents cavaliers, attachés à la Legion, ne combattoient pas toujours à cheval; quelquefois, quand le terrein étoit montueux ou difficile, ils combattoient à pied. Au total, ce n'étoit point la Cavalerie Romaine qui formoit la partie la plus terrible de l'armée, c'étoit son Infanterie redoutable par ces lignes hérissées de piques et de javelots, par ces Soldats-Citoyens, qui ne combattoient que pour la patrie, pour la gloire et pour mourir.

Végèce, en admirant la juste proportion de toutes les parties dont la Légion étoit composée, entre dans une sorte d'enthousiasme : « Il faut, *dit-il*, qu'un conseil supérieur à la » prudence humaine ait présidé à l'établissement de ce corps » de Milice ». C'étoit, à son avis, un effet de l'inspiration divine que cette harmonie et cette union de forces et de mouvemens qui faisoient agir de concert toutes les cohortes de la Légion, et tous les soldats de la cohorte. Tite-Live com-

pare la Phalange des Macédoniens avec l'ordonnance de l'armée Romaine ; il donne à celle-ci l'avantage d'être plus variée, plus divisée, et par conséquent plus souple et plus propre, selon le besoin, soit à se partager, soit à se rejoindre. *Romana acies distinctior, ex pluribus partibus constans ; facilis partienti quàcumque opus esset, facilis jungenti.*

La Légion se divisoit de deux manières, ou par rapport aux diverses espèces de soldats dont elle étoit formée, *Hastats*, *Princes*, *Triaires*, et soldats légèrement armés, ou par rapport aux différens corps qui se subdivisoient les uns par les autres. Elle comprenoit dix cohortes ; chaque cohorte se partageoit en trois manipules, et chaque manipule en deux centuries. Ainsi la Légion renfermoit dix cohortes, trente manipules et soixante centuries.

Polybe nous apprend qu'après avoir enrôlé le nombre de soldats qui devoient composer la Légion, on les partageoit d'abord selon leurs espèces différentes, c'est-à-dire en quatre corps, celui des *Hastats*, celui des *Princes*, celui des *Triaires*, et celui des soldats légèrement armés. Telle étoit la première division. Ensuite on divisoit chacun de ces corps en dix parties, à l'exception des soldats légèrement armés, dont on ne faisoit pas une division séparée, mais qu'on distribuoit dans les trois autres corps, et on donnoit à chaque partie deux Commandans de la tête, et deux Commandans de la queue. Les dix parties de chacun des trois corps s'appelloient *manipules*, la moitié du manipule étoit la centurie, et trois manipules ensemble, un de chaque espèce, faisoient la cohorte.

Après que les Tribuns avoient fait prêter serment aux soldats, ils choisissoient les plus jeunes et les plus pauvres *pour l'armure légère ;* ceux qui étoient au-dessus formoient le corps des *Hastats ;* ceux de l'âge vigoureux étoient mis au rang des *Princes ;* les plus âgés formoient les *Triaires* (1). Tels étoient, dans chaque

(1) *Polyb. Excerpt. Lib. VI.* cap. 19.

Légion, les différens corps distingués de nom, d'âge et d'armure. Les Triaires étoient au nombre de six cents; le corps des Princes et celui des Hastats étoient composés chacun de douze cents hommes; l'armure légère faisoit le reste.

Les Hastats marchoient à la tête de la Légion. Il y en avoit dix manipules, séparés l'un de l'autre par un petit intervalle; dans chaque manipule étoient vingt soldats légèrement armés; les autres portoient de grands boucliers. On appelloit troupes légères ceux qui n'avoient que la haste et les javelots nommés *Gæsa.* Dans ce premier corps étoit la fleur de la jeunesse qui se formoit pour la guerre. Les Hastats étoient plus jeunes que les Princes et les Triaires, mais ils étoient plus âgés que les soldats des troupes légères. Il est indubitable que les Hastats prirent leur nom des piques, *hastæ*, dont ils furent d'abord armés. *Hastati dicti qui primi hastis pugnabant*, dit Varron; mais ils le gardèrent lors même qu'ils eurent quitté les piques pour prendre les javelots nommés *Pila.* La pique, *hasta*, étoit chez les Romains un nom général qui s'appliquoit à plusieurs espèces d'armes, différentes et par leur longueur et par leur pesanteur, plutôt que par leur forme. Le fût en étoit rond, armé d'un fer plat étroit et pointu. Les Romains ont appellé *hasta* la pique avec laquelle ils représentoient les Dieux et les Héros, celle des Grecs, et même celle des Macédoniens, nommée proprement *Sarissa*, qui avoit quatorze coudées de longueur, celle des cavaliers, armée d'un fer aux deux bouts, et celle des fantassins légionnaires. Cette dernière est la seule dont il soit nécessaire de parler ici; elle étoit de deux sortes, l'une étoit une arme de main, longue et pesante; l'autre, une arme de jet, plus courte et plus légère. On ne trouve nulle part la longueur précise de la première de ces piques, qui fut long-temps l'arme des Triaires. Il paroît, par les médailles, qu'elle excédoit au moins de tout le fer la hauteur du corps. Polybe a décrit l'autre: « Elle a, *dit-il*, pour l'ordinaire un bois de deux coudées de

longueur, et de la grosseur d'un doigt ; le fer a neuf pouces de long ; il est si mince par la pointe, qu'en entrant dans ce qu'il perce, il se recourbe, ensorte que l'ennemi ne peut s'en servir pour lancer la pique à son tour ». Les Romains appelloient cette arme *hasta velitaris*, parce que c'étoit l'arme des troupes légères qui, du temps de la seconde guerre Punique, furent nommées *Velites.* Nous ne suivrons pas les Auteurs anciens ou modernes dans leurs discussions sur l'origine du javelot, nommé *pilum* et sur son Inventeur. Nous nous contenterons d'en donner la description en copiant encore Polybe. « Ces javelots ont plus ou moins de grosseur ; les plus forts sont tantôt ronds, tantôt quarrés ; ils ont quatre doigts de contour ; les moindres ressemblent à des épieux de grosseur médiocre. La hampe des uns et des autres est à-peu-près de trois coudées. Elle est armée d'un fer de même longueur, qui se termine à la base en deux pointes un peu recourbées. Ce fer emboîte la hampe jusqu'au milieu de sa longueur, et y est attaché, par plusieurs chevilles de fer, d'une manière si forte et si solide, que dans l'effort du coup le fer rompt plutôt qu'il ne se détache, quoiqu'il ait un doigt et demi de grosseur dans la partie inférieure où il joint le bois ». Denys d'Halicarnasse décrit ce javelot d'une manière un peu différente : il donne trois pieds de longueur au fer. Juste-Lipse croit que cet Ecrivain parle du *Pilum*, comme il existoit de son temps, et que la longueur du fer avoit été réduite de quatre pieds, dont la moitié servoit à emmancher la hampe. Nous laisserons les différentes opinions de plusieurs autres Historiens ou Antiquaires sur le *Pilum* : il nous suffit de dire que les différences qui se trouvent dans leurs diverses descriptions, ne sont pas assez considérables pour inquiéter les Artistes qui voudroient en présenter des imitations, soit dans des tableaux, soit sur la scène.

Les Triaires furent d'abord armés de javelots, au rapport

de Varron ; mais ils abandonnèrent cette arme. On a dit qu'ils avoient changé d'armes avec les Hastats, cependant cette opinion nous paroît très-hasardée. Il est bien vrai que les Hastats prirent le javelot des Triaires, mais la pique que ceux-ci substituèrent aux javelots n'étoit point celle des Hastats; c'étoit la pique pesante et celle qui se tenoit à la main, tandis que les Hastats ne se servoient que de celle qu'on appelloit *légère*, et qui se lançoit au loin.

On appelloit Princes ou *Principes* les Soldats qui combattoient avec l'épée à la tête de l'armée. *Principes*, dit Varron, *qui à principio gladiis pugnabant;* mais ces noms de Princes, de Hastats, de Triaires (*Pilani*), qui, dans l'origine, exprimoient la nature de ces troupes, ne leur convenoient plus dès le troisième siècle de Rome. Les *Principes* ne formoient plus la première ligne en bataille, les Hastats ne portoient plus de hastes, et les *Pilani* avoient quitté le *pilum*. Ils retinrent pourtant, comme nous l'avons observé, leur ancienne dénomination, et c'est ce qui a fait tomber en erreur Saumaise et d'autres Savans qui ont cherché dans le nom de ces Soldats des propriétés qu'ils n'avoient plus. Il faut dire ici que les Triaires s'appelloient d'abord *Pilani*, à cause de l'arme avec laquelle ils combattoient, et qu'on leur donna le nom de *Triaires*, parce qu'ils combattoient sur la troisième ligne. Varron s'en explique positivement. Il dit, Liv. IV. Chap. XVI. *Pilani, Triarii quoque dicti, quòd in acie tertio ordine extremis subsidio deponebantur.* Au reste, toutes ces dénominations de Hastats, de Princes, de Triaires et de Vélites, disparurent au temps de Marius, qui forma la Légion de Soldats de la même espèce.

Polybe et Tite-Live ne laissent aucun doute que, dans cet intervalle, les troupes légères aient fait partie de la Légion. Quand le premier explique comment se forme la Légion, il fait d'abord, comme on l'a vu, choisir les plus jeunes et les plus pauvres pour les troupes légères, et les compte comme un des quatre corps différens de noms, d'âge et d'armure dont

la Légion est composée ; le second met au nombre des Légionnaires les *Rorarii* et les *Accenses*, qui étoient les troupes légères à l'époque dont il parle. Quoique ces troupes tinssent le dernier rang , et qu'elles fussent, par l'institution de Servius, tirées de la cinquième classe, c'est-à-dire de la dernière qui fournît des Soldats, elles méritent pourtant attention. Si elles ne décidoient pas la victoire, du moins elles la préparoient. Suidas dit que c'étoit le corps le moins noble , composé de gens presque nuds et sans armes , qu'on hasardoit à la tête de l'armée. Cette définition est démentie par le soin extrême que les Romains ont toujours eu d'armer et d'équiper leurs Soldats.

Les troupes légères ont paru dans la Légion sous trois noms et sous trois formes différentes. Les Hastats , institués par Romulus , firent la première infanterie légère de la Légion. On le prouve par ce vers d'Ennius.

*Hastati ſpargunt Hastas, fit ferreus imber.*

Ils marchoient sur la ligne qui précédoit celle des *Principes*, qui combattoient avec des épées. Ils ne composoient donc alors que des troupes légères. Ils n'avoient d'ailleurs pour arme que la *Haste velitaire* , d'où ils prirent leur nom , et ils n'avoient point d'épées. Quoique ces Hastats fussent légèrement armés , et qu'ils tinssent dans l'armée de Romulus et de ses successeurs , la place que tinrent les Vélites quelques siècles après , ils n'étoient pourtant pas, comme le furent ceux-ci, joints ensemble sans division de cohortes, ni de manipules ; mais ils étoient partagés en dix compagnies. On ignore quand ces Soldats quittèrent la haste pour le javelot. C'est à cette époque, qu'il est impossible de fixer précisément, et qui se rapporte à la chûte des Tarquins , que commence la seconde forme sous laquelle se présentent les troupes légères.

Ici paroissent les *Rorarii* et les *Accenses*. Le nom des *Rorarii* provient

provient de ce qu'au moment où l'on engageoit le combat, ils lançoient des piques légères en si grande quantité, qu'il en tomboit comme une rosée; au moins est-ce l'opinion de Varron. Quant à celui des *Accenses*, qui n'étoient, selon Festus, que des soldats surnuméraires, il étoit pris des premiers mots de cette phrase, *ad censum Legionis adscripti.* Quelques Auteurs les ont nommés *velati*, parce qu'ils suivoient l'armée sans armes, et n'étant couverts que de leurs habits. On leur donnoit des frondes et des pierres pour en tirer quelque service.

Passons aux *Velites*, troupe si renommée dans l'ancienne Rome. Leur établissement remonte à un fait historique qu'il est impossible de ne pas citer.

L'an de Rome 542, les Romains assiégeoient Capoue depuis long-temps bloquée; la principale force des assiégés consistoit dans la supériorité de leur cavalerie qui, par des sorties fréquentes et meurtrières, incommodoit fort les Romains. Un Centurion de l'armée Romaine, nommé Q. Navius ou Nævius, imagina un moyen d'ôter à l'ennemi cet avantage; ce fut de prendre dans les Légions, des soldats de stature médiocre, les plus vigoureux et les plus alertes; de leur donner des rondaches légères, plus petites que celles des cavaliers, une épée, un casque léger et sept javelots de quatre pieds de long, armés d'un fer délié qui se recourboit au premier coup. On leur apprit à sauter en croupe dessus les chevaux des cavaliers; et à descendre légèrement de cheval au signal donné. Quand ils furent dressés à cet exercice, les Cavaliers Romains avancèrent sur la Cavalerie Campanienne. Dès qu'on fut à la portée du trait, les nouveaux soldats sautèrent à terre, et chargèrent l'ennemi à coups de javelots, tandis que les cavaliers combattoient à l'ordinaire. Les hommes et les chevaux des Campaniens effrayés de cette manière de combattre, s'enfuirent à vauderoute, et, de ce moment, perdirent tout l'avantage qu'ils avoient eu jusqu'alors. On fut si content du service de cette infanterie

légère, qu'on en établit un corps dans les Légions, sous le nom de *Velites.* Alors il ne fut plus question des *Rorarii* et des *Accenses* auxquels ils succédèrent. Quelques Ecrivains ont prétendu que les armées Romaines avoient des Vélites avant le siège de Capoue ; d'autres ont dit qu'il y avoit deux sortes de Vélites ; mais aucune preuve n'appuie ces assertions, et il y a de grandes probabilités contre elles. Les Vélites portoient des bonnets de peau de loup ; ils combattoient dans tous les points de l'armée, suivant la disposition de l'attaque. A l'égard de l'étymologie du mot *Velites*, elle paroît fort incertaine. Les uns disent qu'il vient de *Velati*, d'autres de *Volitantes ;* mais il paroît que Ciceron seul en donne une idée juste. Cet Orateur appelle agréablement *Scurram Velitem* un plaisant qui agace les autres, au risque d'être relancé à son tour. Ceci se rapporte beaucoup à la manière dont s'exposoient et attaquoient les troupes légères. Au reste, les *Hastats*, les *Rorarii*, les *Accenses* et les *Velites* eurent un nom commun, celui de *Ferentarii*, c'est-à-dire porteurs de secours, *à ferendo auxilio.* A la réforme de Marius, les Vélites cessèrent d'exister, et les troupes légères ne furent plus composées que d'hommes tirés des Nations étrangères devenues Provinces Romaines. Les Naturels furent réservés pour les troupes pesamment armées. Il paroît pourtant que les troupes légères finirent par être rétablies dans la Légion, car Végèce parle des soldats légèrement armés qui, par leurs services, avoient mérité double ration, qu'il appelle quelquefois *Exculcatores*, et qu'Ammien appelle *Proculcatores.*

Pour laisser à desirer le moins qu'il nous sera possible sur ces Recherches, que nous sommes obligés de beaucoup réduire, nous observerons rapidement que Saumaise a prétendu que les troupes légères s'appelloient du temps de Varron, *Antesignani* et *Principes.* Ce que nous avons dit de ces derniers, et de leur manière de combattre, prouve sans réplique l'erreur de

Saumaise, quant à ce qui les regarde. A l'égard du nom d'*Antesignani*, c'est-à-dire, d'hommes marchant devant les Enseignes, il n'appartint qu'aux Hastats avant leur suppression, et après Marius, aux premiers rangs qui précédoient les Enseignes dans l'ordre de la bataille. Saumaise prétend encore que sous Auguste les troupes légères prirent le nom de *Vexillaires*, et que ce sont les *Vexillarii* de Tacite. Cette seconde opinion n'est pas mieux fondée que la précédente. Nous dirons quelque chose de ces Vexillaires, qui ont beaucoup exercé la sagacité de nos Critiques.

Outre les cohortes attachées à la Légion, il y en avoit d'autres qui en étoient séparées. Elles étoient de trois espèces. La première et la plus ancienne espèce se rapporte aux Cohortes des Alliés. A mesure que les Romains étendoient leur empire en Italie, ils obligeoient les peuples qui se donnoient à eux, ou qu'ils soumettoient par les armes, de fournir leur contingent de troupes ; et pour l'ordinaire l'Infanterie des Alliés faisoit dans les armées un nombre égal à l'Infanterie Romaine ; mais la Cavalerie y formoit le double de celle des Romains. Quand ces Alliés eurent obtenu le droit de cité, on donna à leurs Cohortes le nom de *Cohortes Legionariæ*, afin de les distinguer des Auxiliaires.

La seconde espèce consistoit dans les Cohortes qui étoient séparées de la Légion, quoiqu'elles fussent composées de Citoyens Romains. Elles étoient de deux sortes : 1°. Les nouvelles levées restoient d'ordinaire pendant un certain temps en forme de cohortes séparées, jusqu'à ce qu'elles servissent à former ou à recruter une Légion. On lit dans plusieurs inscriptions, *Cohors nova Tironum*. 2°. Il y avoit des Cohortes Romaines qui n'entroient jamais dans la Légion. On en peut juger ainsi par les inscriptions : *Cohors militum Italicorum voluntariumque est in Syriâ. Cohors prima civium Romanorum ingenuorum. Cohors prima equitata civium Romanorum, in Germaniâ*

*inferiore.* Cette dernière inscription prouve que, parmi ces Cohortes, il y en avoit qui étoient mêlées de Cavalerie comme les Auxiliaires. Observons en passant qu'elles portoient quelquefois des noms singuliers et comme des sobriquets militaires. Témoin cette inscription rapportée par Gruter : *Prima voluptariâ Campanorum in Pannoniâ inferiore* (1). Cette épithète de *Voluptaria* provenoit apparemment de ce qu'on avoit considéré de tout temps la ville de Capoue et la Campanie, d'où cette cohorte avoit été tirée, comme un pays de délices et même de débauche. C'est ainsi qu'on appelloit, au rapport d'Ammien Marcellin, *Petulantes* les soldats d'une Cohorte particulière, et qu'entre les corps de cavalerie on en distinguoit un sous la dénomination suivante. *A la Veterana rara Gallorum Rhinocoruræ.*

La troisième et dernière espèce de Cohortes militaires qui étoient hors des Légions, est celle qu'on appelloit dans les armées, *Cohors prætoria.* CE SONT LES SOLDATS DE CETTE LÉGION QUI ONT DONNE LIEU A CET ARTICLE. Festus, ou plutôt Paul Diacre, en attribue l'origine à Scipion-l'Africain. « Ce fut, *dit-il*, le premier qui forma un corps des plus braves » de son armée pour combattre auprès de sa personne. Il les » dispensa de tout autre service, et leur assigna une paie et » demie. » Nous voyons pourtant de ces cohortes dans les armées long-temps avant Scipion. Tite-Live dit, L. II. Chap. XX. que le Dictateur Aulus Posthumius, onze ans après l'expulsion des Rois, dans la bataille du lac Régille, se fit escorter par

---

(1) Jean *Gruter*, né à Anvers en 1560, qui, pour se conformer à la pédantesque habitude de son temps, changea son nom de Jean en celui de *James.* C'étoit un homme fort laborieux, obligeant, désintéressé, insouciant même sur tout ce qui regarde la fortune, mais un des plus orgueilleux Ecrivains du dix-septième siècle. Il a fait de très-bonnes recherches sur les Arts, sur les Sciences & sur l'Histoire, où il a été aidé par quelques Savans ses Contemporains. Il est mort en 1627, après avoir été marié quatre fois, et sans avoir été que foiblement touché de la mort de chacune de ses quatre épouses.

une cohorte choisie, qu'il appelle *Cohors Dictatoris ;* mais ce fait est singulier, et depuis ce temps il n'est plus mention de de ces sortes de cohortes. Polybe même ne parle pas de cette institution de Scipion, mais seulement de troupes choisies entre les Alliés, qu'il nomme *Extraordinaires*, et dont il dit que les Consuls faisoient usage ; ce qui porte Juste-Lipse à croire que le Scipion dont parle Paul-Diacre, est Scipion-Emilien. En effet, Appien rapporte que dans la guerre de Numance, ce Général amena de Rome avec lui une troupe de cinq cents volontaires, composée de ses cliens et de gens attachés à sa personne, dont il forma une cohorte, qu'il appella *la Cohorte des Amis.* Depuis ce temps, la chose passa en coutume. On voit même que le Général avoit aussi quelquefois une garde de cavaliers. Salluste dit de Marius que, pour former sa garde de cavalerie, il avoit eu plus d'égard à la bravoure qu'aux liaisons de l'amitié. Ces cohortes se multiplièrent par la suite, et il semble qu'un seul Général en avoit plusieurs. Plutarque raconte qu'Octavie, qui ne savoit se venger des infidélités d'Antoine que par des complaisances et des bienfaits, lui amena à Athènes deux mille soldats divisés en Cohortes Prétoriennes. Cet usage n'étoit pourtant point général et sans exception. César ne parle nulle part de sa cohorte, et fait même connoître qu'il n'en avoit pas dans la Gaule, quand il dit à ses soldats effrayés à l'approche des Germains, qu'il marcheroit à l'ennemi seul avec la demi-Légion, et qu'elle lui tiendroit lieu de Cohorte Prétorienne. Salluste en donne une à Pétréius dans le combat contre Catilina. C'est sur ce modèle qu'Auguste institua sa Garde Prétorienne de neuf Cohortes, garde qui fut conservée par ses successeurs.

Les figures que nous appliquons ici aux Soldats prétoriens sont prises sur la colonne Antonine. Nous aurons occasion de revenir sur leur Costume, en publiant d'autres dessins y ana-

logues, et nous entrerons dans des détails que la longueur de cet article nous force de reculer.

Nous ne parlerons pas non plus des exercices militaires des Romains, des dénominations et des fonctions diverses des soldats qui composoient la Légion, des personnes attachées à son service, ni des chefs des troupes romaines. Nous distribuerons ces différentes matières dans plusieurs articles, lorsque les objets dont nous aurons à traiter nous le permettront. Mais il est nécessaire que nous disions quelque chose des *Vexillaires*, dont nous avons fait mention plus haut, et dont il est si souvent parlé dans Tacite.

*Vexillum* signifie proprement un voile, une pièce d'étoffe. C'est, selon Festus, Priscien et Servius, le diminutif de *Velum;* mais Cicéron prétend, et son autorité l'emporte sur celle des Grammairiens qu'on vient de citer, que *Velum* s'est formé de *Vexillum.* Quoi qu'il en soit, les corps de troupes, nommés *Vexilla*, *Vexillarii*, *Vexillationes*, ont tiré leur nom de cette pièce d'étoffe qui leur servoit d'enseigne, et qui les distinguoit des autres troupes, dont l'enseigne, nommée simplement *Signum*, n'étoit qu'une pique chargée de divers ornemens, mais sans étoffe. Cette pièce d'étoffe étoit quarrée, déployée, attachée par un de ses bords dans toute sa largeur à une traverse qui croisoit le haut d'une pique. Les noms des Empereurs y étoient peints ou brodés. Tacite dit que les trois Légions déchirèrent les Vexilles qui portoient le nom de *Vitellius*, et Suétone, sur le même évènement, dit qu'elles y substituèrent le nom de Vespasien.

Ce Vexille avoit été l'Enseigne des anciens Triaires, des *Rorarii* et des *Accenses.* Quand les Triaires ne subsistèrent plus, ce Vexille fut conservé, et servit à trois usages : 1°. C'étoit l'Enseigne du Général. Il l'avoit dans sa tente, et le faisoit planter au-dessus le jour d'une bataille comme un signal. Les mutins, dans Tacite, forcent Germanicus de leur remettre cette

Enseigne (1). 2°. C'étoit l'Enseigne générale de la Cohorte. 3°. Enfin, c'étoit l'Enseigne propre de ceux qu'on appelloit *Vexillarii.*

Mais qu'est-ce que les Soldats qu'on nommoit ainsi ? La question paroît difficile à résoudre. Saumaise dit, tantôt que ce sont les vétérans, tantôt les vélites, tantôt les auxiliaires ; il ne sait à quoi s'en tenir. Turnèbe et Juste-Lipse ont cru qu'on appelloit *Vexillaires* les Soldats vétérans qui, ayant déja leur congé, étoient pourtant retenus à part sous un Vexille, exempts de tout travail et de toute fonction militaire, excepté de combattre, jusqu'à ce qu'ils eussent reçu leur récompense. La plupart des modernes rejettent cette explication pour adopter celle de Pichena dans ses notes sur Tacite. Selon cet Annotateur, on appelloit *Vexillarii* les détachemens des Légions et des Cohortes séparés du corps d'où ils étoient tirés, et employés sous une Enseigne particulière, qu'on nommoit *Vexille.* Ceci ne contredit aucunement l'opinion de Turnèbe et de Juste-Lipse, nous sommes même très-étonnés qu'on n'y ait pas fait attention ; car les Soldats vétérans dont parlent ces Auteurs, formant des détachemens séparés dont on pouvoit faire un usage passager, il en résulte qu'ils rentroient nécessairement dans l'ordre des Vexillaires, dont parle Pichena. Un grand nombre d'exemples, qu'il seroit trop long de citer, prouve au reste que ces Vexillaires étoient tantôt des Soldats vétérans, tantôt des Soldats encore éloignés de la vétérance, mais que ce nom étoit généralement donné à des détachemens de Soldats, quels qu'ils fussent. On peut consulter sur cela Tacite, Hygin, Schelius, Gruter, et même Jules-César, de *Bello Gallico.* Concluons : les Vexillaires étoient tantôt les Vétérans qui avoient déja reçu leur congé, mais qui restoient à part

---

(1) *Nocte concubiâ Vexillum in Domo Germanici situm flagitare occipiunt.* ANNAL. Liv. I. Chap. XXXIX.

sous une Enseigne ; tantôt des détachemens d'Infanterie et quelquefois de Cavalerie qui, séparés de leurs Enseignes ordinaires, marchoient sous un Vexille. Vers le temps de Théodore le jeune, on ne donna ce nom qu'à des corps de Cavalerie, parce qu'apparemment le Vexille ne fut plus qu'une Enseigne de Cavaliers.

---

## *BÉRÉNICE.*

Un Amant et une Maîtresse qui se quittent, dit Voltaire dans ses Commentaires sur Corneille, ne sont pas sans doute un sujet de Tragédie. Si on avoit proposé un tel plan à Sophocle ou à Euripide, ils l'auroient renvoyé à Aristophane. L'amour, qui n'est qu'amour, qui n'est point une passion terrible et funeste, ne semble fait que pour la Comédie, pour la Pastorale ou pour l'Eglogue. Cependant Henriette d'Angleterre voulut que Racine et Corneille fissent chacun une Tragédie des adieux de Titus et de Bérénice. Elle crut qu'une victoire obtenue sur l'amour le plus vrai et le plus tendre ennoblissoit le sujet, et en cela elle ne se trompoit pas. Mais elle avoit encore un intérêt secret à voir cette victoire représentée sur le Théâtre. Elle se ressouvenoit des sentimens qu'elle avoit eus long-temps pour Louis XIV, et du goût vif de ce Prince pour elle. Le danger de cette passion, la crainte de mettre le trouble dans la Famille royale, les noms de beau-frère et de belle-sœur mirent un frein à leurs desirs ; mais il resta toujours dans leurs cœurs une inclination secrette, toujours chère à l'un et à l'autre. Ce sont ses sentimens qu'elle voulut voir développer sur la scène, autant pour sa consolation que pour son amusement. Elle chargea le Marquis de Dangeau, Confident de ses amours avec le Roi, d'engager secrètement Corneille et Racine à travailler l'un et l'autre sur ce sujet, qui paroissoit si peu fait pour la scène. Les deux pièces furent composées dans

dans

l'année 1670, sans qu'aucun des deux Auteurs sût qu'il avoit un rival. La pièce de Corneille tomba : celle de Racine eut trente représentations de suite ; et toutes les fois qu'il s'est trouvé un Acteur et une Actrice capables d'intéresser dans les rôles de Titus et de Bérénice, cet Ouvrage dramatique, qui n'est peut-être pas une Tragédie, a toujours excité les applaudissemens les plus vrais ; ce sont les larmes.

Le succès de la Bérénice de Racine fut très-contesté par les Critiques. L'Abbé de (1) Villars se distingua, parmi eux, en publiant un pamphlet virulent, où le Poëte et son illustre rival étoient tous deux traités sans aucun ménagement. Racine répondit à son détracteur, sans le nommer, et, dans quelques lignes frappées de l'expression du plus entier mépris, il le terrassa sans peine. Il ne prit pas avec tant de patience une parodie vraiment misérable qu'on joua sur le Théâtre de la Comédie Italienne. Il eut la foiblesse de s'en affecter fort sérieusement, mais moins encore que d'un mot de l'insouciant Chapelle, avec lequel il vivoit dans une très-grande familiarité. Pendant qu'on s'empressoit à le féliciter d'avoir traité avec tant d'art un sujet aussi simple que celui de Bérénice, Chapelle gardoit le silence. *Avouez-moi, en ami, votre sentiment*, lui dit Racine, *que pensez-vous de Bérénice ?— Ce que j'en pense*, répondit Chapelle ? *Marion pleure, Marion crie, Marion veut qu'on la marie.* Cette plaisanterie désespéra le Poëte. On est fâché d'être obligé de rencontrer d'aussi petits mouvemens dans l'orgueil d'un grand homme.

Mais à l'humanité, si parfait que l'on fût,
Toujours par quelque foible on paya le tribut.

---

(1) Cet Abbé de Villars étoit parent du célèbre D. Montfaucon. Il avoit de l'imagination et de la gaieté ; mais il ne savoit point critiquer sans blesser. Ce n'étoit pas d'un flambeau qu'il aimoit à se servir, c'étoit d'un stylet. Il n'y a, dans la carrière de la Critique, que trop d'Ecrivains qui lui ressemblent. Il est l'Auteur du *Comte de Gabalis*, Ouvrage long-temps fameux, imité d'un Livre Italien qui a pour titre, *La chiave del Gabineto.* L'Abbé de Villars est mort assassiné par un de ses parens, sur le chemin de Paris à Lyon, vers la fin de 1675, à l'âge 35 ans.

## *TITUS dans BÉRÉNICE, Tragédie de Racine.*

Titus, fils de Vespasien et de Flavia Domitille, naquit l'an 40 de J. C. Suétone dit que ce Prince réunissoit, dès son enfance, les dons physiques de la nature aux grandes qualités de l'ame, et que l'âge ne fit qu'ajouter un nouvel éclat à ses perfections. Il faut pourtant, au rapport de ce même Suétone, que ces grandes qualités de l'ame n'aient pas toujours brillé du même éclat dans la conduite de Titus, puisqu'il fut quelque temps odieux au peuple romain, et que ses mœurs ne donnèrent pas toujours une idée avantageuse de ses principes et de ses sentimens. « Rome, dit l'Historien cité, redoutoit non-seulement sa cruauté, mais encore son penchant au libertinage. Somptueux dans ses repas, il les poussoit souvent jusqu'au milieu de la nuit, et n'y admettoit que des convives indignes de sa familiarité. Il nourrissoit dans son palais un grand nombre d'eunuques et de jeunes esclaves qui servoient à ses plaisirs. Il s'avilit aussi par sa passion effrénée pour Bérénice, Reine de Judée, à qui il avoit promis de l'épouser. On lui reprochoit encore ses extorsions. Il passoit, en effet, pour s'arranger avec les Plaideurs, et pour leur vendre les jugemens de son père. Enfin le peuple redoutoit en lui un nouveau Néron ». Que l'on rapproche ces détails d'un camée (1) antique, qui représente Titus couché sur un lit, le coude appuyé sur une table, servi par une jeune fille et par un jeune homme, dans une situation qu'on indique déja trop, en disant qn'on ne peut pas l'indiquer ; et l'on se convaincra que si le fils de Vespasien s'est rendu digne d'être appellé l'amour et les délices du genre humain, il n'avoit pas fait croire dans sa jeunesse qu'il pût jamais acquérir des droits à un titre si glorieux.

---

(1) Ce camée Arétinique eſt d'une très-belle exécution. Il peut aller de pair avec ce qu'on connoît de plus parfait en ce genre.



Ph. Chéry, inv. Carré, Sculp.

TITUS.

Il est vrai qu'à peine fut-il monté sur le trône, il fit paroître autant de vertus qu'il avoit montré de vices; qu'il réforma ses festins, qu'il s'entoura d'amis respectables; qu'il renvoya en Orient cette Bérénice qu'il aimoit, dont il étoit aimé, et dont Rome craignoit qu'il ne fît son épouse; enfin qu'il écarta de son palais tous ceux qui avoient eu part à sa confiance ou à ses plaisirs. Le souvenir de ses erreurs ne put qu'ajouter à l'idée nouvelle qu'il fit tout-à-coup prendre de son caractère, et le rendre plus respectable. Il se proposa pour modèle Vespasien son père, mais il le surpassa de beaucoup en clémence, en affabilité, et sur-tout en générosité, car Vespasien étoit fort avare. Titus avoit pour principe de ne renvoyer personne, sans lui laisser l'espérance d'obtenir la grace qu'il sollicitoit. « *Il ne faut pas*, disoit-il, *que l'on sorte triste de l'audience de l'Empereur* ». On sait que se rappellant, à un repos du soir, qu'il avoit passé la journée sans faire de bien à personne, il s'écria: « O mes amis! voilà un jour que j'ai perdu ». *Amici! diem perdidi.* Parole mémorable, digne du meilleur des hommes, et que Racine a si heureusement placée dans une tirade qu'on verra citer avec plaisir!

D'un temps si précieux quel compte puis-je rendre?
Où sont ces heureux jours que je faisois attendre?
Quels pleurs ai-je séchés? dans quels yeux satisfaits
Ai-je déja goûté le fruit de mes bienfaits?
L'univers a-t-il vu changer ses destinées?
Sais-je combien le ciel m'a compté de journées?
Et de ce peu de jours si long-temps attendus,
Ah! malheureux! combien j'en ai déja perdus!

Plutarque dit que Titus mourut des suites d'un bain pris à contre-temps. Aurélius Victor ajoute à l'effet du bain celui du poison, et il charge de ce crime abominable son frère Domitien. Philostrate ne parle pas du bain, mais il assure que Titus mourut empoisonné, et qu'il avoit été averti de se

méfier de ses plus proches parens. D'autres Auteurs accusent aussi Domitien de la mort de son frère, mais ils racontent le fait autrement. Titus, disent-ils, se sentant malade, se retiroit vers le pays des Sabins, lorsqu'il fut pris d'une fièvre violente qui tout-à-coup le menaça de la mort. Domitien le voyant à l'agonie, le fit, sous prétexte de le rafraîchir, plonger dans une cuve remplie de neige où il expira. Quoi qu'il en soit, cet excellent Prince mourut à quarante-un ans, après un règne de deux ans, deux mois et vingt jours. Il avoit été élevé dans le Palais impérial avec Britannicus, et avoit reçu la même éducation, sous les mêmes maîtres. Suétone prétend qu'à cette époque Narcisse fit venir un Devin (1) pour le consulter sur la destinée du fils de Claude et que le Devin assura que Britannicus ne régneroit jamais, mais que le jeune Titus, qui étoit présent, gouverneroit un jour les Romains.

On peut se rappeller qu'en parlant des Costumes propres à la Tragédie de Britannicus, nous avons dit, à l'article de Néron, que cet Empereur ne rougissoit pas de paroître en public avec la chlamyde, quelquefois même avec le manteau qu'on nommoit *Synthesina*, tandis que les Empereurs qui vouloient conserver la dignité de leur rang et le respect qui résulte de l'opinion publique, ne se montroient qu'avec la toge. C'est par une suite de cette réflexion, qui est d'ailleurs appuyée sur des faits, que nous avons revêtu Titus de la toge. Nous avons pris pour modèle la statue d'un Empereur romain, à défaut de figure civile qui représente Titus. Nous ne croyons pas qu'il en existe, mais nous ne l'assurons point. Quant à nous, nous ne connoissons de figure de ce Prince que celle qui le représente triomphant. On la trouve sur un bas-relief, qui est enclavé dans l'arc qui porte son nom. Titus y est revêtu de

(1) Suétone appelle ce Devin *Metoposcopum* : ce qui prouve que l'art régénéré par le fameux Lawater est déja très-ancien.

la *Toga Palmata*, vêtement dont nous avons parlé *page* 38 de ce Volume, et dont il est inutile de reparler ici.

Nous observerons, à propos de la figure qui nous a servi de modèle, qu'on n'y voit point, comme sur celle de Burrhus, l'*Umbo* reposer sur le *Baltus*. On distinguoit par trois noms différens les masses de plis que formoit la toge. On appelloit *Baltus* les plis qui, sortant de dessous le bras droit, remontoient sur l'épaule gauche, en traversant obliquement la poitrine. L'*Umbo* reposoit sur le *Baltus*. C'est la ligne droite de la première longueur (1) qui est relevée (2). On appelloit *Sinus* la réunion des plis d'en bas. L'Empereur, pour faciliter sa marche, relève de la main gauche cette partie de son vêtement.

La grande conformité qui règne entre toutes les figures romaines, ne nous permet pas de donner à Titus aucune distinction particulière. Nous ne pouvons que rappeller, sur cet objet, ce que nous avons dit précédemment à l'article de Burrhus et de Narcisse. Nous répéterons ici, pour la dernière fois, qu'il ne faut pas oublier de placer une couronne de laurier sur la tête de tous les Césars.

Nous remarquerons cependant que quelques Empereurs Romains se sont permis de porter publiquement une couronne radiale. Nous citerons, pour exemple, un buste de Néron que l'on voit à Trianon, et qui paroît avoir été un de ceux qui ont orné le palais doré de ce Prince. La couronne qui surmonte ce buste porte dans son pourtour huit radiales, longues de quatre pouces, mesure du pied de roi, et larges d'un pouce par le bas. Elles se terminent en pointe très-aiguë. On apperçoit sur le cercle de cette couronne des trous qui ont servi à retenir des pierres précieuses de la forme d'un quarré long. Il y en avoit une au bas, et une entre chaque radiale. Ce cercle porte un pouce de

---

(1) Voyez la coupe que nous avons précédemment donnée.

(2) Voyez la figure de Burrhus.

large et deux lignes d'épaisseur, ainsi que les radiales, qui diminuent de hauteur sur le derrière de la tête. La dernière ne porte qu'environ deux pouces.

Titus est ici représenté, dans la seconde Scène du second Acte, au moment où il dit à Paulin, son confident :

De la Reine et de moi que dit la voix publique ?

---

## *BÉRÉNICE*, *dans la même Tragédie.*

Le nom de Bérénice a été si commun dans l'antiquité, qu'il est nécessaire que nous entrions dans quelques détails sur les femmes qui l'ont porté avec le plus d'éclat, afin que l'on ne confonde plus les unes ou les autres avec celle qui a donné son nom à l'Ouvrage de Racine.

La première étoit femme de Ptolomée *Lagus* ou *Soter*, un des Lieutenans d'Alexandre, qui, après la mort de ce grand homme, s'empara du Royaume d'Egypte, de l'Afrique et d'une partie de l'Arabie. Elle fut mère de Ptolomée-Philadelphe ; c'étoit une des plus belles Princesses du monde, et sa sagesse égaloit sa beauté. Aussi fut-elle toujours extrêmement chère à son époux. ( Voyez *Elien*, Lib. XIV. *Hist. Var.* cap. XLIII.

La seconde étoit sœur de Ptolomée-Philadelphe. Elle épousa Antiochus, surnommé *le Dieu*, Roi de Syrie. La Politique avoit fait ce mariage, qui fut malheureux. Antiochus avoit une autre femme, nommée Laodice, qu'il répudia pour donner sa main à Bérénice, parce que les Rois d'Egypte étoient pour lui des alliés puissans ; mais, après la mort de Ptolomée-Philadelphe, il rappella Laodice. Cette Princesse vindicative n'ayant pas oublié l'outrage qu'elle avoit reçu de son mari, l'empoisonna, et plaça son fils sur le trône. Elle attacha ensuite sa vengeance sur Bérénice, qui s'étoit retirée à Antioche, et la fit étrangler,



Ph. Chery, inv. P. M. Alix, Sculp.

BERÉNICE.

ainsi que le fils qu'elle avoit eu d'Antiochus, deux cents quarante-huit ans ou environ avant J. C.

La troisième étoit femme de Ptolomée-Evergète, Roi d'Egypte. Elle aimoit tendrement son époux. Celui-ci ayant été obligé, un an après son mariage, de partir pour une expédition guerrière, elle fit vœu de se faire couper les cheveux et de les consacrer à Vénus, si Ptolomée revenoit victorieux. Le Roi, après avoir soumis une partie de la Perse, de la Médie et de la Babylonie, rentra triomphant dans ses Etats. Bérénice, fidèle à son serment, suspendit sa chevelure dans le temple de *Vénus Zéphyride*, d'où elle fut enlevée pendant la nuit. Un Astronome, appellé Conon de Samos, attesta qu'elle avoit été placée dans le Ciel, où elle étoit devenue une Constellation, qu'on appelle encore aujourd'hui la Chevelure de Bérénice. Callimaque a fait sur cette fable d'un Astronome courtisan un Poëme qui a été imité par Catulle. Cette Princesse fut recommandable par ses vertus. Elle fut mère de ce Ptolomée, monstre de scélératesse et d'impudicité, que, par antiphrase, on surnomma Philopator, et qui, fatigué de ses remontrances, la fit plonger et mourir dans une chaudière d'eau bouillante, 221 ans avant l'ère chrétienne.

La quatrième, fille de Ptolomée-Aulèteset femme de Séleucus, trahit son père et son époux. Le premier ayant été contraint d'aller à Rome pour y implorer des secours contre ses sujets révoltés, Bérénice fut placée sur le trône de son père. Après avoir fait étrangler son mari, elle épousa Archélaüs, Pontife de Comane, qui fut obligé de prendre les armes, pour soutenir l'élection de son épouse. Quoique né avec des talens dans l'art de la guerre et dans celui du gouvernement, Archélaüs fut mal servi par le sort, il perdit la vie dans un combat contre les Romains. Ce combat fut fatal à Bérénice; il rétablit sur le trône Ptolomée, qui se vengea en la faisant mourir.

La cinquième étoit fille de Costobare et de Salomée, sœur d'Hérode-le-Grand. Elle épousa Aristobule, dont elle causa la mort tant par ses plaintes que par ses intrigues. Elle se remaria à Theudion, fils d'Hérode, ainsi qu'Aristobule. Après la mort de ce Theudion, elle se rendit à Rome, où elle fut accueillie par Antonia, sœur de Drusus, et mourut quelque temps après.

La sixième, qu'on appella Bérénice de Chio, étoit l'une des femmes de Mithridate Eupator. Ce Prince ayant été vaincu par Lucullus, craignit que ce Général ne s'emparât d'un château où il avoit enfermé ses femmes, et ne les réservât pour ses plaisirs ; alors il se détermina à leur envoyer un Eunuque avec l'ordre de mourir. Bérénice donna à sa mère la plus grande partie du poison que lui apporta l'Eunuque, et en conserva si peu pour elle, que sa mort en devint très-lente ; ce que voyant Mithridate, il l'étrangla de ses propres mains. Plaignons les peuples qui ont pris pour de l'héroïsme de tels actes de férocité ; plaignons davantage ceux qui, après dix-huit siècles, nous offrent encore, de temps en temps, l'exemple de traits de barbarie non moins atroces que celui-ci.

La septième et dernière Bérénice est celle dont nous avons à offrir le Costume. Elle étoit fille d'Agrippa-l'Ancien, sœur aînée d'Agrippa le jeune, tous deux Rois des Juifs, et fut mariée à Hérode, son oncle, à qui Claude donna le Royaume de Chalcide. Elle demeura quelque temps veuve après la mort de ce Prince, arrivée l'an 48 de J. C. ; ensuite elle épousa Polémon, Roi de Cilicie, qu'elle avoit engagé à se faire circoncire. Celui-ci en ayant été abandonné, pour un ancien amant, renonça à la Religion juive, qu'il n'avoit adoptée que par foiblesse. Bérénice employa tout ce qu'elle avoit de politique et d'adresse pour conduire les Juifs à reconnoître la domination Romaine ; mais n'ayant rien pu gagner sur ce peuple indocile, elle se rangea du parti de Titus, dont elle se fit aimer. Cette femme avoit les mœurs

et

et la beauté de Cléopâtre. Il passoit pour constant à Rome qu'elle vivoit avec son frère dans un commerce incestueux. Si elle avoit épousé Titus, il est probable qu'elle auroit sinon fait oublier, au moins égalé Julie et Messaline (1).

Racine qui, avec l'ame de Sapho et la plume de Virgile, a chanté les adieux de cette Princesse et de Titus, s'est bien gardé de faire passer dans son Drame le jour odieux que l'Histoire a répandu sur les mœurs de Bérénice ; au contraire, à force de rendre son Héroïne intéressante, il rend ses foiblesses respectables. Les hommes insensibles qui ont critiqué avec tant d'amertume l'Ouvrage de Racine, dont l'unique défaut peut-être est de porter le nom de Tragédie, n'ont pas assez fait d'attention à l'art avec lequel le Poëte a su tout embellir, rendre tout vraisemblable : ils n'ont pas senti le mérite du tableau fidèle qu'il y a tracé des mœurs de Rome sous Titus. Racine avoit bien lu Suétone, mais comme il l'embellit par la magie enchanteresse de son style ! comme il l'aggrandit par les ressources inépuisables de son génie !

Nous observerons d'abord, à propos du Costume de Bérénice, que cette Princesse, à l'époque de sa retraite en Orient, habitoit Rome depuis assez long-temps pour avoir adopté une partie des vêtemens des Romains ; le desir de plaire et la politique lui en faisoient d'ailleurs un devoir : et cependant il faut conve-

(1) Nous ne ferons qu'indiquer une autre Bérénice, fille de Diagoras. C'est la seule femme de l'antiquité qui ait eu le droit d'assister aux combats gymniques, parce qu'elle étoit mère, sœur et fille de vainqueurs aux jeux Olympiques. Quelques Auteurs la confondent avec *Callipatira* sa sœur, et la font l'héroïne de l'aventure suivante. « S'étant déguisée en Maître d'exercice pour accompagner son fils aux jeux Olympiques, elle se fit reconnoître par les transports de joie qu'elle laissa éclater, quand on le proclama vainqueur. Les Juges lui firent grace, mais ils ordonnèrent qu'à l'avenir les Maîtres d'exercice seroient obligés d'être nuds comme les Athlètes ». Tout fait présumer que c'est à Callipatira qu'est arrivée cette aventure.

nir que , dans la rigueur des principes , cette supposition, très-probable en elle-même , n'est que d'un très-foible poids dans un Traité sur les Costumes. Nous ne dissimulerons pas néanmoins que les mœurs de l'Assyrie ou de la Syrie , ( car cette seconde dénomination n'est qu'une abréviation de la première ) ont dû souffrir , ainsi que le Costume national, une altération sensible après les conquêtes d'Alexandre , et principalement lorsque les Romains se furent rendus maîtres de ces contrées , dans lesquelles ils envoyèrent des Gouverneurs qu'ils appelloient Proconsuls. Cicéron se distingua dans le Proconsulat de la Cilicie dont Bérénice avoit été Reine , alors qu'elle étoit l'épouse de Polémon. Ainsi nous pensons que cette Princesse doit porter un Costume qui n'est ni Syrien, ni Grec , ni Romain. Nous avons remarqué que la *Stola* ou Tunique longue avoit toujours été le vêtement distinctif des Dames Grecques, Romaines , et de quelques autres contrées. Nous avons dit que les hommes s'en couvroient aussi en Assyrie et en Grece, dans l'état civil. On se souvient que les Assyriens, les Phrygiens ressembloient aux femmes par leurs habits , et l'on doit se rappeller les autorités par lesquelles nous avons prouvé cette ressemblance. En Grèce, la femme de Phocion portoit les mêmes vêtemens que son époux , sans que cela parût extraordinaire. Ceci prouve qu'il existoit une singulière analogie entre les habits des deux sexes, qui ne consistoient, comme nous l'avons démontré , qu'en une tunique longue , une autre tunique plus courte, et le manteau. Mais toutes les femmes grecques ne ressembloient pas à celle de Phocion ; elles n'avoient pas toutes ses mœurs, ses idées ; et l'amour de la parure en porta bientôt la plus grande partie à choisir des accessoires qui relevassent leurs vêtemens. Elles prirent l'habit de dessus ( voyez l'article *Esther* ), une tunique plus courte, plus riche que la *Stola*, qui étoit ordinairement de lin. Elles relevèrent ces vêtemens avec des broderies : elles les composèrent des étoffes les plus

fines, et on y employa la soie (1), dabord dans l'Orient où elle fut connue long-temps avant de l'être dans la Grèce.

Nous avons donné à Bérénice une Tunique de ce genre, et nous en avons pris la forme sur une figure tirée d'un Groupe (2) qui représente Ménophile à l'instant où il se tue après avoir

---

(1) Cette soie, dans sa couleur naturelle, étoit d'un jaune doré. On donnoit aux Tuniques qui en étoient composées le nom de Crocottes, du mot Grec Κρόκος, dont les Latins ont fait Crocus, et qui signifie *Saffran*. On prétend que le mot Cotte que l'on a donné long-temps et que quelques Provinces donnent encore aux Jupes de nos femmes, est un diminutif de Crocotte.

(2) Ce Groupe superbe est appellé communément *Pyrame* et *Thisbé ;* mais il ne représente point la mort funeste de ces deux amans infortunés. Winckelmann réclame contre cette erreur dans son Histoire de l'Art, et il a raison: en voici la preuve. On sait que Thisbé se trouva la première au rendez-vous que lui avoit donné son amant, qu'elle apperçut une lionne, s'effraya, prit la fuite, et laissa tomber son voile, qui fut déchiré et ensanglanté par le terrible animal : on sait que Pyrame ayant trouvé ce voile qu'il reconnut pour celui de sa maîtresse, crut que Thisbé avoit été dévorée, et qu'il se perça de son épée: on sait enfin que Thisbé, revenue de sa frayeur, retourna sur ses pas, trouva son amant à ses derniers soupirs, et se donna la mort avec la même épée qui avoit tranché les jours de Pyrame. L'ordre de cet évènement est renversé dans le groupe dont nous parlons. On y voit un homme qui se frappe, après avoir percé une jeune fille sous le bras droit. Il est donc très-vraisemblable que ce morceau représente l'Esclave Ménophile, à qui Mithridate, Roi de Pont, avoit confié la garde de sa fille, après avoir été vaincu par Pompée, et qui l'avoit enfermée dans une forteresse. Manlius Priscus, Lieutenant du vainqueur, assiégea cette place, il étoit sur le point de s'en emparer, lorsque Ménophile craignant qu'elle ne fût exposée à quelque outrage, lui donna la mort, et se perça ensuite du même fer dont il avoit frappé la Princesse. *Amm. Marcel.* Lib. XVI.

Comparons cet évènement avec les détails du Groupe. La figure de l'homme y soutient de la main gauche celle de la Princesse, et se frappe de la droite en tournant la tête, comme pour regarder l'issue par laquelle l'ennemi peut s'introduire. Cette figure a les pieds posés sur un bouclier rond. Sur ce bouclier est le fourreau qui contenoit l'épée dont l'esclave est armé. Cette épée est le *Parasonium*, glaive court, large, et dont la lame se termine en langue

donné la mort à la fille de Mithridate Eupator. Cette tunique ne descend pas jusqu'aux genoux ; mais elle y descendroit si elle n'étoit pas retenue par une ceinture placée sous le sein, et qui n'a d'autres ornemens que quelques déchiquetures aux extrémités. A l'exemple de la fille de Mithridate, Bérénice porte un voile qui lui couvre la gorge ; c'est le *Ricinium* ou *Peplum* dont nous avons parlé plusieurs fois. Ce voile est posé dans le même mouvement que celui de la figure qui nous a servi de modèle, et ne laisse voir qu'une agraffe placée sur l'épaule droite. Sa forme est quarrée ; mais ici il ne descendroit guère plus bas que les hanches, c'est-à-dire qu'il seroit un peu plus court que celui que porte notre figure d'Hermione, qui est la première de notre premier Volume. Dans celle de Bérénice, il seroit transparent et d'un tissu très-délié. Le manteau de cette Princesse est la *Palla ;* il est en partie soutenu par Phénice, suivante de Bérénice. Il est quarré. Nous avons déja donné les explications nécessaires sur cette forme. A chaque extrémité on apperçoit un petit poids de métal. Les statues antiques nous prouvent que les femmes mettoient des boulettes d'or ou de plomb à chaque angle de leurs manteaux ; c'étoit apparemment pour en faire tomber les plis avec plus de grace, et que les chûtes en fussent

---

de carpe. Si le groupe représentoit la malheureuse aventure de Pyrame et Thisbé, comment se trouveroit-il un bouclier sous les pieds du jeune homme ? Pourquoi se frapperoit-il le dernier ? Pourquoi soutiendroit-il la jeune fille qui est profondément blessée sous le bras droit ? Cette blessure n'éloigne-t-elle pas, par la manière dont elle est placée, toute idée de suicide ? L'Artiste, qui préside principalement aux Recherches de cet Ouvrage, a discuté long-temps, sur le groupe dont il est ici question, avec le savant M. de la Cépède, qui, après avoir examiné avec attention les figures, leur action, est convenu qu'il ne pouvoit représenter d'autre fait que celui de la mort d'une fille de Mithridate immolée par l'Esclave Ménophile. Ajoutons que Ménophile traita la fille du Roi de Pont comme ce Prince avoit voulu qu'on traitât ses femmes. ( Voyez le commencement de cet article.)

plus précipitées. Nous avons encore vu de nos jours les Dames Françoises faire coudre de gros plombs dans leurs manches et au bas de la taille, pour déterminer l'extension des étoffes.

Nous avons joint à la figure de Bérénice, celle de Phénice sa suivante, afin d'épargner à nos Lecteurs l'insipidité des redites, pour ne pas multiplier sans nécessité les figures du second ordre, et pour trouver le moyen d'arriver plus rapidement à la fin de l'Ouvrage dont nous nous occupons aujourd'hui. Nous prendrons plus d'une fois cette méthode abréviative, parce que notre intention étant de présenter de suite les Tragédies de Racine, de Corneille, de Voltaire, de Crébillon, et de quelques autres Auteurs modernes qui se sont distingués dans la carrière du Théâtre, nous n'arriverions que très-lentement à notre but, si nous isolions toujours nos figures; il en résulteroit d'ailleurs une monotonie fatigante que nous avons déja cherché à éviter, en historiant, comme nous l'avons fait, les dessins de la suite d'Oreste, des Chœurs d'Esther, et ceux qui représentent les Soldats Prétoriens. Ceci peut offrir une preuve du desir que nous avons de satisfaire nos Lecteurs, en multipliant, tant dans le texte que dans les gravures, les objets qui peuvent intéresser leur curiosité, ou les éclairer sur une matière jusqu'ici trop négligée et presqu'inconnue. On n'a vraisemblament pas manqué d'observer que, dans les dessins qui ne représentent qu'une figure, nous avons eu le soin de placer des accessoires relatifs à cette figure, à son rang, à la position dans laquelle elle se trouve. Le peu d'espace que nous offre le cadre que nous avons choisi, ne nous permet pas toujours d'y faire entrer tous les accessoires dont nous pourrions faire usage; mais nous n'y négligeons jamais ce qui est nécessaire, et c'est ainsi que successivement nous ferons connoître tout ce qu'il nous importe de développer pour compléter notre Ouvrage, comme pour répondre à la confiance des hommes éclairés.

Reprenons le Costume de Bérénice, et ne négligeons pas quelques observations auxquelles il peut donner occasion. Rappellons à nos Lecteurs ce que nous leur avons dit du Costume Syrien aux articles d'Assuérus et d'Esther, et que ce Costume est aujourd'hui purement conjectural. Pour ce qui nous reste à dire, les Phéniciens, peuple qui occupoit une des grandes parties de la Syrie, peuvent nous servir de base, et ajouter à ce que nous avons rapporté du vêtement Syrien, en parlant d'Héliogabale. Philostrate dit, fol. 667, que les Phéniciens se servoient de tuniques longues, à longues manches, comme les portoient les peuples qu'on appelloit Barbares, et comme on en va voir un exemple sur la figure de notre Antiochus. Winckelmann rapporte, Histoire de l'Art, Tome I, page 121, que, dans l'ancien manuscrit de Térence qui appartient au Vatican, on voit un Marchand Phénicien qui porte un habit rayé. Dans le Virgile du Vatican, les Carthaginois, qui étoient Phéniciens d'origine, sont représentés avec des tuniques longues. Saumaise (1) prouve, par plusieurs passages de Plaute, qu'anciennement les Carthaginois portoient des tuniques longues à longues manches. Du temps de Tertullien, ce vêtement ressembloit à la Dalmatique, c'est-à-dire qu'il étoit d'une longueur médiocre et sans ceinture. Les femmes, dans ce pays, étoient à-peu-près vêtues comme les femmes Grecques. Dans les dessins de ce Virgile du Vatican dont nous venons de parler, Didon allant à la chasse, est peinte avec une tunique ou robe de pourpre, attachée par une agraffe d'or. Cet habillement n'étoit pas celui dont les femmes se servoient communément ; c'étoit, suivant Servius et les autres Commentateurs, un équipage de chasse ; ce qui est appuyé par la chlamyde que porte Didon, et qui est un manteau de voyage. Cette chlamyde est de pourpre, *picta*, et les cheveux

---

(1) *In Tertulliani Lib. de Pallio*, fol. 68. *Notæ.*




ROM

de la princesse sont noués avec des rubans de fil d'or. *Eneid.* Lib. IV, Vers. 137 et 139.

C'est d'après ces recherches et ces autorités que nous avons attaché des manches à la tunique de Bérénice. Quant à la Tunique courte, les manches n'en sont fermées que par les boutons qui sont sur les bras et qu'on retrouve sur la ceinture. Nous avons supposé Bérénice dans une action intermédiaire, et nous nous y sommes déterminés sur ces vers qui se trouvent à la fin de la dernière Scène du premier Acte de la Tragédie dont il est ici question.

> Cependant Rome entière, en ce même moment,
> Fait des vœux pour Titus, et par des sacrifices
> De son règne naissant consacre les prémices.
> Que tardons-nous ? Allons, pour son Empire heureux,
> Au Ciel qui le protège offrir aussi nos vœux.

Le trépied qu'on voit dans notre Gravure est d'après un dessin original de Nicolas Poussin, recueilli par Peyresc, et qui se trouve au cabinet des Estampes du Roi. Le modèle dont s'est servi Poussin est conservé dans le cabinet d'antiques de Sainte-Geneviève. Il paroît qu'il n'étoit destiné qu'à recevoir de l'encens, car il ne porte guère que dix-huit à vingt pouces de haut. Nous l'avons mis ici sur une plus grande échelle ; il nous a semblé qu'étendre ses formes, c'étoit leur donner de la valeur pour un grand nombre de curieux.

---

### *ANTIOCHUS, dans la même Tragédie.*

Quel est ce Roi de Comagène, cet Antiochus dont Racine a fait le rival de Titus ? C'eſt ce qu'il importe peu de savoir. A compter du neuvième Antiochus, qui vivoit environ cent ans avant J. C., l'Histoire ne dit rien d'intéressant des Princes qui portèrent en Syrie le titre de Roi. Esclaves

de Rome sous le nom de Souverains et d'Alliés de l'Empire ; ils végétoient dans une honteuse inaction, et s'endormoient lâchement sur un trône dont, au premier mot, ils auroient pu être renversés. Il seroit donc inutile de rechercher scrupuleusement ce que c'étoit que cet Antiochus dont notre Poëte a fait un personnage qui lui étoit nécessaire, et qui joue un fort triste rôle dans la Tragédie de Bérénice. Nous ne faisons même cette observation que pour avoir lieu de dire qu'il ne faut pas confondre cet obscur Antiochus, avec Antiochus le Dieu qui épousa une Bérénice, et dont nous avons parlé au commencement du précédent article (1).

Pour appuyer le Costume que nous avons donné à Bérénice, nous avons examiné avec attention comment étoient vêtus les Syriens ou Phéniciens ; cet examen nous a naturellement conduits à celui qui convient au Roi de Comagène.

---

(1) Comme nous voulons satisfaire, autant qu'il est en nous, la curiosité de nos Lecteurs, nous parlerons ici brièvement des deux Antiochus, qui ont été les Contemporains de Titus. — Le premier étoit Antiochus III, cinquième Roi de Comagène, qui entra en possession de ce Royaume, par la faveur de l'Empereur Caligula qu'il accompagna dans les Gaules. En ayant été dépossédé ensuite, il y fut rétabli par l'Empereur Claude. Il attaqua l'Arménie en faveur de Néron qui lui en donna une partie. Il aida de ses troupes Vespasien contre Vitellius, élevé depuis peu à l'Empire, et persécuta fort les Juifs après la prise de Jérusalem. Enfin Cesennius Pœtus, Gouverneur de Syrie, l'ayant accusé d'avoir fait alliance avec les Parthes, il se rendit de Samosate en Cilicie, avec sa femme et ses enfans, où il se mit à la merci de l'Empereur qui lui permit de se retirer à Lacédémone et de-là à Rome pour y vivre en personne privée l'an 70 de J. C. — Le second étoit Antiochus *Epiphanes*, fils du précédent. Il combattit dans les troupes d'Othon contre Vitellius, et commanda celles que son père envoya à Titus, fils de Vespasien, devant Jérusalem, l'an 70 de J. C. Antiochus, son père, s'étant retiré chez les Parthes, il le suivit, et alla ensuite à Rome avec lui. Il refusa d'épouser Drusilla, fille d'Agrippa, Roi des Juifs, parce qu'il ne put se résoudre à se faire circoncire Il seroit donc possible que celui-ci eût aimé Bérénice, qui n'aimoit ni les Juifs, ni la Circoncision.

Toutes les figures de Rois , soit Parthes , soit Arméniens , qui sont répandues dans les cabinets d'Italie , et particulièrement de Rome , démontrent que nous ne nous sommes point trompés dans nos conjectures, et sont pour nous autant d'autorités péremptoires. Non-seulement elles peuvent servir pour la forme des vêtemens, mais encore pour leur couleur. Elles sont composées de différens marbres réunis ensemble. Il y en a de granit, de porphyre , de marbre noir (1). Les têtes et les mains, sur celles où il s'en trouve encore, sont de marbre blanc.

Nous nous sommes fait une loi de ne jamais présenter de figures qui soient absolument notre ouvrage , toutes les fois que nous en connoîtrons d'antiques que nous pourrons employer dans nos dessins ; c'est pourquoi nous avons pris pour modèle de notre Antiochus des figures Parthes qui se trouvent tant au Capitole que dans le cabinet d'un particulier de Rome, qui possède une de ces statues aujourd'hui rares. Notre Antiochus a le diadême en tête ; ses cheveux sont serrés sur le front, et sur le devant ils sont bouclés, comme ils le sont dans toutes les médailles des Rois Parthes qui nous ont été transmises , et dont quelques-unes se voient à la Bibliothèque du Roi, devenue Nationale. Il paroît que l'usage des Parthes étoit d'arranger leurs cheveux dans une coupe régulière. Il paroît encore que c'étoit chez eux une beauté qu'une chevelure volumineuse , et qu'ils pensoient sur cela comme les Mèdes , leurs voisins , qui les portoient pendans des deux côtés , et qui même ajoutoient des cheveux postiches à leur chevelure naturelle. Ils laissoient croître leur barbe, ainsi qu'en font foi les médailles et celles des figures de marbre dont nous avons parlé , sur lesquelles on trouve encore des têtes. Antiochus a deux tuniques : l'intérieure ne dépasse jamais le bas de la supérieure. Les manches de cette tunique intérieure descendent

(1) Les Parthes , selon Plutarque, portoient des *sagum* de couleur noire.

jusqu'aux poignets. La supérieure n'a point de manches, c'est-à-dire, que celles qu'on y apperçoit ne vont pas plus loin que le haut des épaules. Elle est assujettie, ainsi que celle de dessus, par une large ceinture. Sur les deux côtés de la tunique supérieure, on distingue deux ouvertures qui laissent voir l'intérieure, dont l'étoffe est de lin ou de coton. Les jambes et les cuisses d'Antiochus sont revêtues de l'anaxyride. Il est vraisemblable que les Syriens avoient le goût des ornemens, ainsi que des couleurs distinctes et variées. Cela semble prouvé par le passage de Daniel, chap. V. verset 7, où Balthazar promet l'habit de pourpre et le collier d'or à celui qui pourra lire ou expliquer les mots qui ont été tracés sur la muraille par une main surnaturelle. La figure que nous offrons a, au bord de sa chlamyde, dans la partie d'en bas, de longues franges tournées et teintes en pourpre. Nous avons pris cet ornement sur une statue du Capitole ; la chlamyde est tirée d'une autre figure qui est aussi Parthe. Elle est de pourpre violette, et pourroit être d'une pourpre plus éclatante ; mais nous avons observé déja qu'au Théâtre il est nécessaire de laisser les couleurs les plus frappantes aux personnages du premier ordre. Aussi avons-nous donné à Titus une toge écarlate.

Nous nous hâterons de remarquer que le Costume d'Antiochus, qui, au premier aspect, doit paroître barbare, surtout en le comparant avec celui des Grecs et des Romains, se retrouve encore aujourd'hui en Orient dans presque toute son intégrité. Il y a plus ; c'est que les peuples de cette partie du monde, malgré le laps des siècles et les émigrations, conservent encore leur couleur primitive qui est d'un blond que nous nommons *ardent*. Pour jetter quelques lumières sur ceci, il est essentiel que nous fassions connoître cette Comagène dont Antiochus étoit Roi.

Comagène étoit une petite Province de Syrie, en Asie, située sur le penchant du Taurus et du Lamanus. Elle étoit la partie

la plus reculée de la Syrie vers le Nord, et s'étendoit jusqu'à la Mésopotamie, dont elle n'étoit séparée que par l'Euphrate. Ce pays étoit très-abondant en tout. La ville de Samosate en étoit la capitale ; c'est aujourd'hui l'Azor. Or on trouve en Egypte une race d'habitans, qu'on appelle Turcs, qui sont les Maîtres du pays, ou *qui du moins en ont le titre* (1). C'est, à proprement parler, de ces peuples que nous entretiennent les anciens Grecs, sous les noms de Parthes, de Massagètes, de Scythes, de Cappadociens, auxquels nous avons substitué ceux de Tartares, pasteurs et vagabonds. Ils se montrèrent, dans tous les temps, farouches et redoutables. Ils ne purent être subjugués ni par Cyrus, ni par Alexandre ; mais les Arabes furent plus heureux. Environ quatre-vingts ans après Mahomet, ils entrèrent dans ce pays par ordre du Calife

---

(1) Dans l'origine le nom de Turc n'étoit point particulier à la Nation à laquelle nous l'appliquons, il désignoit des peuples répandus au Nord et même à l'Orient de la mer Caspienne jusqu'au-delà du lac Azal, dans les vastes contrées qui ont pris d'eux leur dénomination de *Tour-Estan*, terme Persan, qui signifie Pays. On s'est long-temps disputé sur l'origine de ce nom de Turc. Quelques-uns le font venir d'un fils de Japhet. L'Abréviateur de Busching observe avec raison que c'est le faire venir de loin. D'autres disent qu'il fut donné à une Tribu de Tartares qui avoient le teint blanc et de beaux yeux noirs, et qu'on le donna par dérision aux Tartares qui inondoient l'Asie, hommes qui avoient le teint huileux, les yeux petits, le nez écrasé, la bouche très-grande. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on donnoit ce nom aux *Tartares* ou *Tatares* qui suivoient Gengiskan, et qu'on désigna aussi par ce nom les *Oguriens* de Soliman, Prince de Neratz, lorsqu'ils passèrent dans quelques Provinces de la Perse. Les Turcs actuels sont les descendans de ces Oguriens.

Busching dit que *Tur*, pris adjectivement, signifie *Eminent*, que, comme substantif, il désigne un chef; qu'enfin une horde ou son chef peut être désigné sous le nom de *Tur-ki ;* ce dernier mot ayant le même sens, en Langue Turque, que le mot horde. Cependant les Turcs ne s'appellent point de ce nom, et le regardent comme une sorte d'injure. Un Turc chez eux est un homme grossier et sans éducation. La Langue Turque est une Langue grossière : ils s'appellent les *Othmans*, ou, comme ils prononcent, les *Omans*.

Valid I[er], et lui imposèrent des tributs ; mais l'anarchie s'étant introduite dans l'Empire, les Gouverneurs se servirent des Tartares, pour résister aux Califes. Ceux-ci prirent bientôt un ascendant considérable, et ils se répandirent, par hordes, dans différentes Provinces de la Syrie. La couleur de leurs cheveux prouve évidemment qu'ils ne sont point originaires de l'Egypte. Ce sont ces hommes que nos Croisés appellèrent, dans le treizième siècle, Mammelus ou *Mamelucks.* Ils ne se sont introduits en Egypte qu'après l'expédition de Gengis-kan en 1227. En 1250, après le désastre de Louis IX, Roi de France, ils tuèrent leur dernier Prince, et se donnèrent un chef sous le nom de Sultan. Les Mamelucks ne se régénèrent en Egypte que par des esclaves femelles transportées de leur pays originaire, qui d'abord sont vendues à Constantinople, et passent ensuite dans le reste de l'Orient et dans l'Egypte. Leur vêtement est ainsi composé. Ils portent une ample chemise de toile de coton claire et jaunâtre, par-dessus laquelle ils mettent une espèce de tunique de toile des Indes, ou de légères étoffes de Damas. Cette robe, appellée *Antari*, tombe du col aux chevilles, et croise sur le devant du corps presque sur les hanches, où elle se fixe par deux cordons. Sur cette seconde robe en est une autre de la même espèce et de la même longueur, et dont les manches tombent jusqu'aux mains. Celle-ci s'appelle *Caffetan* ou *Caftan*, et se fait d'une étoffe plus précieuse que les précédentes. Elle est ordinairement toute de soie. Leur longue ceinture serre ces deux vêtemens à la taille. Par-dessus vient un troisième habit, que l'on nomme *Adjoubé ;* il est de drap sans doublure ; ses manches sont coupées au coude. Il est très-souvent garni d'une fourrure, ce qui est une preuve ou marque de distinction. Enfin sur ces trois vêtemens on place un manteau, nommé *Benicho*, habit de cérémonie qui doit cacher les mains, parce qu'il seroit mal séant de les laisser à découvert. Nous avons vu, dans Plutarque, quelque

chose de semblable. Ajoutons qu'ils portent des pantalons qui ressemblent beaucoup aux Anaxyrides. Ils les font de drap de Venise, étoffe au moins aussi moëlleuse que nos draps, et qui se prête à-peu-près aux plis des anaxyrides que l'on voitsur les statues des Rois, qui nous ont servi de modèles pour nos dessins.

Il seroit difficile de ne pas convenir que cet habillement a beaucoup de ressemblance avec celui des peuples anciens ; que chez les Orientaux modernes, les bords de fourrure, placés aux vêtemens supérieurs, sont les ornemens qui remplacent ceux des anciennes chlamydes ; que les chaussures sont presque les mêmes ; enfin que l'on y porte plusieurs Tuniques. Si l'on considère encore avec un peu d'attention la forme du Turban des Mamelucks (1), on y reconnoîtra celle du Cydaris des Perses, dont nous avons parlé à l'article d'Assuérus, en nous appuyant sur une planche d'autorités. Le Turban des Mamelucks est de forme cylindrique, pointu, fort élevé. On tourne sur cette forme un long morceau de mousseline, mais il ne la cache pas toute entière. On peut comparer ceci avec ce que nous avons dit à l'article d'Hydaspe qui suit celui d'Assuérus. Au reste, dans cette contrée de la Syrie, et même dans l'Egypte, on rencontre encore des vestiges des mœurs antiques, comme elles nous ont été transmises par l'Ecriture et par Homère. Nous n'oublierons pas d'y revenir, quand les objets de nos Recherches pourront nous y autoriser.

---

(1) *Mamelucks* est un mot Arabe, qui signifie *Esclaves*. Il a régné en Egypte deux Dynasties de ces Mamelucks devenus Souverains. Les premiers, qui sont ceux dont nous avons parlé plus haut, étoient des Esclaves de *Captchaqs*, que les Sultans d'Egypte avoient achetés, et fait élever avec soin dans la ville de Raoudah, située sur le bord de la Mer, d'où leur est venu le nom de Baharites ou de Marins. Ils ont régné depuis 1250 jusqu'en 1382. Les seconds étoient des Esclaves Circassiens qui succédèrent aux premiers. Ils régnèrent jusqu'en 1517, que le courageux, mais féroce Selim, Empereur des Turcs, fit la conquête de l'Egypte, vainquit et fit pendre *Toumonbaì*, dernier Sultan des Mamelucks.

### *ARSACE*, CONFIDENT D'*ANTIOCHUS*, *dans la même Tragédie.*

La description que nous avons donnée du Costume d'Antiochus doit nécessairement s'appliquer, en partie, à celui d'Arsace, son Confident. Il faut néanmoins se souvenir que celui-ci doit être moins richement vêtu, qu'il doit avoir des vêtemens plus courts, des ornemens moins somptueux, et que ses couleurs doivent être plus sombres et plus communes. Il n'est pas moins essentiel de lui conserver le nombre des vêtemens qui étoient familiers à la nation chez laquelle il avoit pris naissance. En effet, dans la figure que nous avons choisie, pour offrir l'image du suivant d'Antiochus, on remarque, ainsi que dans la première, une tunique intérieure dont les manches viennent jusqu'aux mains, et qui ne descend point plus bas que la tunique bleue qui lui est supérieure. On pourroit induire de cette observation, que les anciens enfermoient quelquefois dans l'anaxyride les pans de leurs tuniques, comme les *Mamelucks*, dont nous avons parlé à l'article précédent, enferment dans leurs Pantalons les basques de leurs premiers vêtemens. Par-dessus sa tunique, Arsace porte le *Sagum* ou chlamyde courte. Ce manteau est rejetté sur l'épaule gauche. Il est bon d'observer que ce retroussis devoit tenir à un mouvement d'habitude général ; car il est peu de figures vêtues de ce manteau, sur-tout parmi celles affectées à la représentation de ces peuples, où l'on ne voie la même chose. Le reste de l'habillement se fait assez remarquer pour n'avoir pas besoin d'explication.

La figure d'après laquelle nous avons travaillé, est tirée d'un bas-relief qu'on a arraché des monumens de Trajan, et enclavé dans l'arc de Constantin. On croit que ce bas-relief représente Partamasiris Arsacidas, fils de Pacorus, Roi des





Ph. Chéry, inv. Villeneuve, Sculp.

PAULIN ET RUTILE.

Arméniens ou Parthes (1). On y voit ce prince aux pieds de Trajan, accompagné d'un Satrape, qui, sans doute, est son gouverneur (c'est notre figure). Sa tête est nue, et pourroit être couverte du bonnet commun à sa Nation ; mais comme il semble implorer une grace de l'Empereur, il se peut que l'Artiste ait supprimé la coëffure de tête, pour mieux exprimer le respect, ou pour ajouter encore à sa première expression.

On a cru que cette figure, en n'y changeant que le mouvement d'un bras, pourroit rendre le court monologue d'Arsace, qui forme la première Scène du cinquième Acte.

Où pourrai-je trouver ce Prince trop fidèle ?
Ciel ! conduisez mes pas, et secondez mon zèle :
Faites qu'en ce moment je lui puisse annoncer
Un bonheur où peut-être il n'ose plus penser !

---

## *PAULIN* ET *RUTILE*, *dans la même Tragédie.*

Paulin ne porte, dans la Tragédie de Bérénice, que le caractère d'un confident, et Racine ne dit point quel étoit l'état civil de ce personnage. Il est naturel de présumer qu'il doit être Sénateur ou Chevalier, en un mot, un Citoyen distingué. Nous avons dit, d'après Suétone, que Titus, en changeant de manière de vivre, changea de confidens et d'amis, s'entoura de personnes respectables ; ainsi à l'époque de la vie de ce prince où se passe l'action de Bérénice, on doit supposer que tous ceux qui approchent l'Empereur ont de la vertu, et que ceux qu'il a honorés de son intimité particulière sont faits, par leur naissance et par leur état, pour mériter l'honneur dont ils jouissent.

---

(1) Ces deux noms, chez les anciens, s'appliquoient aux mêmes peuples : nous l'avons déja fait voir.

L'habit qui distinguoit les Chevaliers étoit l'Augusticlave, comme le Laticlave étoit le vêtement distinctif des Sénateurs. Il est incontestable que ces habits étoient des Tuniques. Suétone, dans la Vie de César, dit que cet Empereur faisoit broder les manches de son laticlave ; or la tunique seule est susceptible de recevoir des manches. Il n'est pas question ici de manchettes, comme celles que nous portons à nos chemises, ainsi que l'a cru Casaubon (1), en expliquant ce passage de Suétone, *Lato clavo ad manus fimbriato.* Voici un passage de Varron, qui a donné lieu à une bien autre erreur : *Nàm si quis Tunicam in usu ita consuit, ut altera plagula sit augustis clavis, altera latis, utraque pars in suo genere caret analogiâ* (2). « Si quelqu'un fait sa tunique, de manière que l'un des deux côtés » soit laticlave, et l'autre augusticlave, ces deux côtés ne se » ressembleront pas ». M. Dacier, dans ses notes sur Horace, Satyre V, Liv. I^er, fait, en s'appuyant sur cette phrase, une supposition qui prouve bien la parfaite ignorance de la plupart des gens de Lettres en matière de Costume. Ceci soit dit sans préjudice de ce qu'on doit de considération à leurs connoissances sur d'autres matières. Voici donc ce que dit M. Dacier. Il affirme positivement que la tunique laticlave, ainsi que l'augusticlave, étoient ornées de galons ou bandes de pourpre qui ne différoient entr'elles que par la largeur. Jusques-là l'erreur n'est pas essentielle ; mais ou ce Savant compromet ses lumières de la façon la plus sensible, c'est lorsqu'il avance que ces bandes s'appliquoient sur les bords, le long de la poitrine, comme les galons que l'on applique sur nos vêtemens, de manière qu'elles se rencontroient lorsqu'on joignoit les deux bords, en les rapprochant comme se rapprochent les deux côtés de nos habits. Certainement, si M. Dacier avoit considéré

(1) Sur Suétone, fol. 55.

(2) Liv. VIII, *De lingua Latina.*

la

la forme de la tunique sur les monumens nombreux qui la représentent, il se seroit bien gardé de faire une assertion aussi décidément contraire à la vérité. Comment, en effet, peut-on concevoir qu'un vêtement qui n'a point d'ouverture le long du corps, soit susceptible d'avoir des côtés qui se rapprochent ? Le passage de Varron ne prouve donc rien autre chose, sinon qu'il existe entre le *latus clavus* et l'*augustus clavus* une différence visible et non palpable. Il est vrai qu'il ne nous dit point en quoi elle consistoit ; et il faut en convenir, les Auteurs s'expliquent quelquefois d'une manière bien peu satisfaisante pour nous, sur certains points du Costume. A l'instant où ils écrivoient, c'étoit pour des hommes qui avoient une connoissance parfaite des objets dont ils leur parloient, et on auroit pu leur reprocher des détails inutiles. Nous les imitons aujourd'hui, quand nous parlons de nos vêtemens habituels. Un mot suffit pour nous représenter ce qui les distingue. Il y a quelques années que ce que l'on appelloit alors un habit habillé, ne différoit d'un frac que par le plus ou le moins de boutons qu'on y appliquoit.

Il faut cependant remarquer les citations suivantes ; la première de Varron : *Istorum vitreæ togæ ostendunt tunicæ clavos ;* la seconde est d'Ovide : *Clavi mensura coacta est.* Ces deux passages, pris à la lettre, prouvent bien que le *Clavus* étoit quelque chose, mais les monumens n'indiquent point ce que c'étoit d'une manière positive. Sur la tunique de Burrhus, Préfet du Prétoire, charge militaire ordinairement donnée aux Chevaliers, nous avons mis une bande de pourpre qui suit la longueur de la tunique, ainsi qu'on en voit une sur la figure de Rome du Palais Barberini. Cette bande a de la saillie, et cependant elle est flexible à tous les mouvemens des plis de la tunique. Cet ornement étant de pourpre, au rapport de Pline, Liv. IX, chap. XXXIX, on pouvoit l'appercevoir au travers d'une toge fine, déliée, transparente. Il pouvoit être contraint,

resserré sur lui-même, par le *Baltus* de la toge où le retroussis de l'*Umbo*. (Voyez la Description de la toge, pages 29--42 de ce Volume). Mais dans tout cela il n'est point question de clous plus ou moins larges. On voit sur des vases étrangers un assez grand nombre de figures de femmes qui portent de ces bandes. La date de ces vases est inconnue. Nous avons déja observé que ce fut Tullus Hostilius qui, le premier, orna la tunique de pourpre, l'an 82 de la fondation de l'Empire Romain. Philippe Buonaroti, dans ses *Osservazzione sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro*, Ouvrage estimé et rare, même en Italie, présente des figures d'Apôtres, qui sont couvertes de tuniques ornées de deux bandes, prenant auprès du col et descendant jusqu'au bord d'en bas; mais on ne peut pas fixer la date de ces figures. Les Goths, au quatrième siècle, représentoient ainsi leurs Saints, et tous les hommes un peu instruits savent qu'à cette époque le Costume avoit déja souffert beaucoup d'altération. Enfin la plupart des Savans qui ont fait des recherches sur les vêtemens antiques, ont présenté leurs conjectures. Scaliger dit que le Latus clavus et l'Augustus clavus se portoient au col, comme une bulle, sans être attachés à la Tunique. Ferrarius veut que ce soient des pièces, des bandes, des lambeaux, des plaques de couleur pourpre. Selon Bayfius, ces plaques étoient de forme ronde, comme sont les têtes de clous, et elles s'attachoient à la Tunique sur la poitrine; d'autres Auteurs les rangent autour de l'habit, et les y parsèment. Rubénius, *de Re vestiaria*, Liv. I, Chap. II, III et XI, dit que c'étoit une bande qui descendoit du haut en bas par devant et par derrière. En rapprochant cette opinion du vêtement que porte la Rome Barberine, dont nous avons parlé plus haut, il paroît que Rubénius a frappé au but plus sûrement que les autres. Ceci peut être fortifié par deux passages que nous allons citer. « Auguste, dit Suétone, crut que pour le bien de l'Etat, il étoit important d'admettre de bonne heure les enfans des Sénateurs dans l'administra-

tion des affaires, et à cet effet il ordonna qu'ils prendroient le Laticlave avant l'époque accoutumée. *Liberis Senatorum, quò celeriùs Reipublicæ assuescerent, protinùs... latum clavum* induere... *permisit.* Ce mot *induere* semble décider la question; car il ne veut dire autre chose que revêtir le laticlave, ce qui semble annoncer positivement que le laticlave tenoit à la tunique. Un passage d'Horace annonce la même chose. « Que vous a servi, dit-il en » parlant à Tullus, de reprendre la robe de Sénateur que l'on » vous avoit fait quitter, et d'être ensuite Tribun? La malignité » qui vous ménageoit dans la vie privée, s'est aigrie tout-à-coup » lorsqu'on vous a eu mis en place. Car si-tôt qu'un homme d'une » naissance obscure a revêtu les marques des dignités militaires » ou civiles, si-tôt que sa poitrine étale le Laticlave, il entend » autour de lui les frémissemens des envieux. Quel est cet » homme-là, dit-on, quel est son père? »

*Ut quisque insanus nigris medium impediit crus*
*Pellibus, & latum demisit pectore clavum*
*Audit continuò : Quis homo hic est? quo patre natus?*

Une troisième citation nous semble péremptoire, et prouver que le Laticlave tenoit à la tunique, de quelque forme qu'il fût. Flavius Vopiscus dit qu'Aurélien fit épouser à Bonosus l'un de ses plus célèbres capitaines, Hunila, belle et vertueuse princesse. Elle étoit prisonnière, et d'une des plus illustres familles des Goths. Les frais de noces furent pris sur l'épargne publique. Le Prince lui-même en régla les habits, et parmi des tuniques de toute espèce, il ordonna *Tunicam auro clavatam.* Mais que signifie le mot *clavatam?* Veut-il dire ornée d'or, brodée d'or? Veut-il dire garnie du *clavus?* Mais de quelle forme étoit ce clavus? Toutes ces questions seroient bientôt décidées si l'on s'en rapportoit au Père le Jay, qui, dans sa Traduction des Antiquités Romaines de Denys d'Halicarnasse, fait dire à cet Auteur, Tome I, fol. 401, que le *clavus* avoit la forme

d'un clou. Il est douteux que la traduction du Père le Jay soit exacte, et la phrase de Denys d'Halicarnasse, que nous avons vérifiée, est extrêmement obscure. Mais, en supposant que ce Savant ait dit que le *clavus* avoit la forme d'un clou, de quel clou a-t-il voulu parler ? Les grands clous qui sont employés dans la construction des bâtimens, dans les fortes ferrures, ont une tête où l'on apperçoit une légère pointe, *in medio protuberans*, mais dont la forme est d'un quarré long le plus souvent, et quelquefois exactement quarrée. Le *clavus* que nous avons montré sur la poitrine de Burrhus a quelque rapport à cette forme quarrée. D'ailleurs pourquoi plusieurs Ecrivains supposent-ils que les Laticlaves ne se distinguoient des autres tuniques que par une couleur générale plus ou moins foncée en pourpre ? Au reste, quand les Auteurs les plus dignes de confiance se contredisent tellement entre eux, qu'il soit impossible d'assigner à aucun d'eux une préférence contre laquelle il n'y ait pas de réflexions à opposer, il faut se rabattre sur les monumens, quand ils sont reconnus authentiques. C'est aussi le parti auquel nous nous attacherons toujours, quand nous aurons inutilement rapproché et vérifié les conjectures des divers relateurs des usages antiques.

Nous avons revêtu Paulin d'une tunique dont nous avons pris le modèle sur une figure Romaine couverte de la toge, qu'on a nommée Caton d'Utique, et qui se trouve dans les jardins de Marly. Cette tunique ressemble à toutes celles que l'on connoît, à l'exception qu'elle est un peu échancrée pardevant, et qu'au bord de cette échancrure on apperçoit une bande large de deux pouces, pied de Roi. La figure porte environ cinq pieds, sur la même mesure. Comme les deux bras sont couverts de la toge, on ne peut être certain que cette bande continue jusqu'en bas. Le travail de cette statue est très-grossier ; aussi la dénomination qu'elle porte aujourd'hui lui a-t-elle été donnée au hasard. Il est évident qu'à l'époque où vivoit Caton

d'Utique il existoit à Rome d'habiles Statuaires ; et en supposant que ce personnage austère pour qui l'orgueil n'étoit rien, pour qui la vertu et la liberté étoient tout, ait eu la fantaisie de faire modeler sa représentation, il n'est pas présumable qu'il ait fixé son choix sur un des plus médiocres d'entre les Artistes de son temps. Cette statue nous paroît être d'une date postérieure à l'époque où vécut le dernier des Romains libres, et nous n'en avons copié la tunique que par la raison qu'elle est la seule qui nous ait offert de la différence dans la forme connue de ce vêtement, ainsi que nous en avons remarqué sur la figure de Rome que nous avons citée plus haut.

Nous croyons qu'au Théâtre et dans les ouvrages de Peinture, on ne fera point mal d'omettre ces ornemens des tuniques, parce qu'il y faut un certain large de couleur et de formes, et qu'une bande perpendiculaire sur la poitrine, divise la figure comme en deux parties, et détruit l'harmonie locale. Ce ne seroit pourtant pas une faute contre la vérité que de s'y assujettir ; mais le goût, qui sera toujours la première convenance dans les Arts, est la loi qu'il faut préférer à toutes les autres, mais avec la précaution de ne jamais suppléer ce qu'on rejette, par des innovations qui, loin de se rapprocher de la vérité, ne présenteroient pas même le prétexte de la vraisemblance.

Paulin porte la toge blanche dont il est en partie enveloppé. C'est la *Toga pura* que l'on portoit par-dessus les Tuniques, appellées Laticlave et Augusticlave. Nous avons expliqué la coupe de ce manteau, et la manière dont, en général, on doit s'en revêtir. On peut en décomposer les plis, et alors on retrouvera son demi-cercle, la ligne droite, etc.

Quoiqu'en raison de la petitesse des figures, nous n'ayons que foiblement indiqué sur le quatrième doigt de la main gauche de Paulin, l'anneau qui désignoit les Chevaliers Romains, nous croyons devoir dire quelque chose de cet anneau.

Cet ornement n'étoit pas seulement affecté aux Chevaliers.

Pline dit, Liv. XXXIII, Chap. I, que les Sénateurs le portoient aussi. Le même Auteur assure que Marius portoit au doigt un anneau de fer le jour où il reçut les honneurs du triomphe pour ses victoires sur Jugurtha. Ce ne fut qu'en son troisième consulat qu'il se donna un anneau d'or. Cet anneau se plaçoit au quatrième doigt, ainsi que le démontre une statue de bronze dans l'action d'un Orateur, qui est tirée du cabinet du Grand-Duc de Florence. On ne sauroit précisément assurer quelle étoit la classe des Citoyens Romains qui portoient l'anneau d'or par une distinction particulière. On en fait remonter l'usage, ainsi que l'établissement de l'ordre équestre, aux premiers tempsde Rome. Mais le témoignage de Pline suffit pour détruire ce préjugé. Selon lui, les Sénateurs furent long-temps sans porter d'autres anneaux que ceux de fer. « On ne voit pas, » dit-il, l'usage fréquent des anneaux antérieurement à l'édilité de » *Flavius*, qui eut cette charge en 448 ; et même ce qui est dit » que les Nobles quittèrent alors les anneaux d'or, ne tombe que » sur une partie du Sénat, et nullement sur les *Equites*, qui » déposèrent alors non pas les anneaux, mais les phalères ». *Ità quadringintesimo quadragesimo octavo à conditâ urbe gestum est, et primum anulorum vestigium exstat.* « On voit, continue-t-il, qu'ils » étoient devenus plus communs dans la seconde guerre Punique, » autrement Annibal n'auroit pas envoyé à Carthage les trois » boisseaux d'anneaux dont parle l'Histoire. Cependant, du » temps de Marius, il y avoit encore beaucoup de Sénateurs » qui n'en portoient que de fer ». Pour abréger la longueur de ce passage de Pline, nous dirons qu'il en résulte, 1°. que les Sénateurs portoient l'anneau avant que l'ordre équestre fût formé. 2°. Qu'ils continuèrent de le porter ensuite. 3°. Que l'anneau d'or, sans le laticlave, devint la marque distinctive de l'ordre équestre. 4°. Que cependant plusieurs Chevaliers portèrent l'anneau de fer. Pline ajoute, Chap. VIII du même Livre, que Tibère, dans la neuvième année de son règne,

régla, pour l'avenir, la qualité de ceux à qui il seroit permis de porter l'anneau d'or, et qu'il en interdit l'usage à ceux qui ne seroient pas de naissance libre, et dont le père et l'aïeul n'auroient pas possédé quatre cents mille sesterces. Mais l'ambition fit bientôt tomber cette loi de Tibère. On vit une foule d'hommes obscurs et même d'affranchis obtenir cette distinction, ensorte que, sous la censure de Claude, il y eut quatre cents de ces derniers accusés de l'avoir usurpée.

A la question si les Chevaliers portèrent l'anneau d'or avant que l'ordre équestre fût formé, c'est-à-dire avant les Gracques, on ne peut répondre que par des conjectures encore tirées de Pline. Les Chevaliers voyant que cet ornement étoit devenu commun aux Sénateurs qu'ils égaloient en noblesse, voulurent aussi se distinguer du peuple en en faisant usage, et, vers la seconde guerre Punique, ils commencèrent à porter l'anneau d'or; mais cet usage ne fut pas général, et il n'y eut que les plus fiers et les plus qualifiés d'entr'eux qui osèrent l'adopter. Aussi Magon, frère d'Annibal, étalant aux yeux du Sénat de Carthage les trois boisseaux d'anneaux d'or pris après la bataille de Cannes, ajouta-t-il, pour relever l'importance de la victoire remportée par son frère, qu'il n'y avoit que les Chevaliers Romains, et même les plus distingués d'entr'eux, qui portassent l'anneau d'or. *Adjecit deinde verbis, quò majoris cladis indicium esset, neminem, nisi Equites, atque eorum ipsorum priores, id gerere insigne.* TIT. LIV. Liv. XXII, Chap. XII. Ces trois boisseaux ont paru bien suspects à un grand nombre de Lecteurs: ils ont embarrassé les Commentateurs, et la chose devient en effet peu croyable, si l'on considère que Pline assure que tous les Chevaliers ne portoient point cet ornement. Mais 1°. l'expression de Tite-Live ne laisse point d'équivoque. 2°. Il ajoute que l'opinion la plus vraisemblable est qu'il n'y avoit qu'un boisseau. *Fama tenuit, quæ proprior vero est, haud plus fuisse modio.* 3°. On n'a pas observé que ces anneaux n'étoient

pas seulement ceux des Chevaliers morts à la bataille de Cannes, et que c'étoit la dépouille de tous ceux qui avoient été tués depuis l'entrée d'Annibal en Italie. Pour s'en convaincre, il ne faut que lire le discours que Tite-Live met dans la bouche de Magon. Il fait un récit général de tous les succès de son frère. Il a, dit-il, battu six armées consulaires ; il a tué aux Romains plus de deux cents mille hommes, et il en a fait plus de cinquante mille prisonniers. Ce n'est qu'après l'exposé sommaire de tous ces exploits, que, pour en confirmer la vérité, il fait répandre les anneaux. *Ad fidem deindè tàm lætarum rerum effundi in vestibulo curiæ jussit anulos aureos.* Suivant la proportion alors observée entre les troupes de Cavalerie et d'Infanterie, tant des Romains que de leurs Alliés ; sur les deux cents cinquante mille hommes cités par Magon, comme tués ou pris en diverses batailles, il devoit y avoir à-peu-près huit à neuf mille Cavaliers Romains ; et quand on supposeroit que l'anneau n'auroit été porté que par un tiers d'entr'eux, c'en seroit assez, vu la grosseur des anneaux antiques, pour remplir le boisseau de Magon.

Selon Appien, les Soldats d'Infanterie portoient un anneau de fer. On peut consulter son Histoire de la troisiéme guerre Punique. L'Empereur Sévère permit à tous les Soldats de prendre l'anneau d'or, et cette coutume subsistoit sous Aurélien, au rapport de Vopiscus. Peu à peu les anneaux d'or s'avilirent par la facilité avec laquelle les Empereurs les accordèrent d'abord à leurs Affranchis, ensuite aux Affranchis même des particuliers qui avoient quelque crédit. Enfin, Justinien donna à tous ceux qu'on affranchissoit, tant hommes que femmes, le droit de porter l'anneau d'or, par le seul fait de l'affranchissement, et sans être obligés d'obtenir la permission du Prince. Pour achever ce qui regarde ces anneaux, nous observerons que, depuis la naissance de l'ordre équestre, les Magistrats pouvoient donner l'anneau. Sylla le donna au

Comédien Roscius ; Verrès, Préteur, à son Secrétaire ; Jules César, à Labiénus. Mais ils ne donnoient pas en même temps le grade de Chevalier Romain ; il falloit, pour être revêtu de cette qualité, recevoir des Censeurs le cheval public. Les Magistrats, par le don de l'anneau d'or, mettoient seulement un homme en possession des mêmes droits dont jouissoient les Chevaliers, et dont le principal étoit d'avoir place sur les quatorze premiers degrés du Théâtre. Ajoutons que l'on garnissoit ordinairement ces anneaux d'une pierre gravée qui servoit de cachet (*sigillum*) ; Tite-Live l'assure, Décade III, Liv. VII. Suétone dit que l'anneau d'Auguste étoit surmonté d'une pierre qui portoit la figure d'un sphinx, qu'il lui substitua le portrait d'Alexandre, et enfin le sien propre, gravé par Dioscoride. Ovide avance, dans ses Tristes, Liv. I, Elégie VI, qu'on portoit aussi le portrait d'un ami.

La chaussure de Paulin est celle dont nous avons déja parlé, et que l'on trouve sur presque toutes les statues des Chevaliers et des Sénateurs.

Dans le même cadre où nous avons placé Paulin, nous avons cru devoir donner aussi une place à Rutile. Racine a donné à ce personnage un rôle d'une utilité si mince, si peu active, que nous n'avons pas pensé qu'il méritât d'occuper seul une de nos Planches. Son vêtement est néanmoins digne d'une attention particulière. Il se différencie beaucoup de ceux qui étoient ordinaires aux Romains, dont nos Lecteurs ont vu successivement les modèles ; et il a occasionné de grandes discussions entre les Savans.

Les Auteurs ont donné à cet habit diverses dénominations. Les uns l'appellent *Synthesina* (1). On donnoit ce nom à des

(1) C'est l'habit sous lequel Suétone dit que Néron se présentoit quelquefois en public. Voyez la note de la page 22 de ce Volume.

habits que l'on prenoit pour les repas (1). Si, en effet, on le considère avec quelque soin, on s'appercevra qu'il étoit plus propre à être revêtu pour les festins que pour aucune autre circonstance. Il n'a point de ceinture. Il forme une manche au seul bras gauche sur lequel on étoit appuyé, lorsqu'à la manière Asiatique on mangeoit étendu sur des lits. Les Romains avoient pris cet usage des Grecs, qui le tenoient des peuples de l'Orient. Ce bras gauche devenant alors en quelque sorte inutile, pouvoit être couvert, et le droit restoit dégagé. Pollux (2) confond la *Synthesina* avec la lacerne, manteau de guerre. Le Beau, dans ses mémoires de Littérature, confond la Pénule avec le *Diploïs* des Grecs, l'Abolla, le Cirrata, la Chlamyde, la Lacerne. Cependant il y a de grandes différences entre ces vêtemens. Les uns formoient tunique, et étoient justes au corps, comme l'Abolla qui n'est autre chose que l'exomide, dont nous avons décrit l'emploi et la forme à l'article Mardochée, la chlamyde qui est un manteau déployé, etc. Mais, ainsi que nous l'avons déja observé, MM. les Auteurs n'y regardent pas de si près. S'ils étoient, comme les Peintres, obligés de faire naître ces vêtemens sous leur pinceau, ils y feroient plus d'attention, et ils se donneroient la peine de classer les habits antiques (3), afin de les bien distinguer les uns des autres.

La *Pænula* ou *Synthesina* étoit donc un habit qui devint familier et même de luxe sous les Empereurs. Martial dit qu'une coquette maudissoit le beau temps, parce qu'il forçoit

---

(1) Pétrone, Tome I, fol. 86. Juste-Lipse en a fait un pallium, mais à tort.

(2) *Historica disquisitio de re Vestiariâ Homeri sacri*, fol. 136.

(3) Dacier compose la Pénule de cuir, et en fait une mantille de Pélerin, propre à recevoir des coquilles. Voyez la Note sur le Vers 18 de l'Epître II d'Horace, au L. I.

à tenir enfermés ces sortes de vêtemens qui tous étoient plus beaux les uns que les autres. Alexandre Sévère permit aux Sénateurs de porter la *Synthesina* à la ville dans les temps froids. Jusqu'alors ils n'avoient point osé se permettre de le porter en public, quoique la plupart des autres citoyens en eussent déja contracté l'usage, et l'eussent fait succéder à la toge. Quintilien (1), *de Causis corruptæ eloquentiæ*, nous donne à connoître que les Orateurs en étoient revêtus, lorsqu'ils paroissoient devant les Juges. On s'en servoit donc presque généralement sous Vespasien, et par conséquent sous son fils Titus. Saint Augustin, Liv. Ier des Confessions, nous indique que de son temps il étoit porté par les Grammairiens. Enfin il étoit particulier au peuple, et bien éloigné d'avoir quelque rapport avec la dignité de la toge. Quintilien dit qu'il caractérisoit le ton d'humilité. Cet habit ne pouvoit pas convenir à la guerre, quoi qu'en dise Le Beau, qui le compare à la chlamyde et à la lacerne, puisque, dans son plaidoyer pour Milon, Cicéron avance que ce Romain fut obligé de s'en dévêtir pour se défendre. Ce vêtement étoit de l'espèce de ceux que l'on plaçoit immédiatement sur la tunique. Suétone rapporte que Néron, proscrit par la haine du peuple Romain, prit la fuite, pieds nus, revêtu d'une tunique, sur laquelle il avoit placé une

---

(1) *Marcus Fabius* Quintilien, né à Rome la seconde année de l'Empereur Claude, peut être considéré comme le dernier des bons Ecrivains Romains, comme un guide sûr dans la carrière de l'éloquence et du goût. Il fut le premier qui enseigna la Rhétorique à Rome par autorité publique et aux gages de l'Etat. Il dut ce privilège à Vespasien. Ses instructions Oratoires doivent être mises entre les mains de tous les jeunes gens. Elle sont recommandables par la richesse des pensées, des expressions, des images, et sur-tout des comparaisons qu'une imagination vive, ornée et juste lui fournit à propos. Elles ne laissent à désirer que plus de précision et de profondeur. C'étoit un homme aussi distingué par ses vertus, par son amour pour sa famille, que par son désintéressement. Il en paroîtra d'autant plus étonnant qu'il ait porté la foiblesse jusqu'à faire l'éloge d'un monstre tel que Domitien. On ignore l'époque précise de sa mort.

Pénule de couleur foncée, et qu'il monta ainsi à cheval. *Ut erat nudo pede atque tunicatus, pænulam obsoleti coloris superinduit.* Cicéron, dans le Plaidoyer pour Milon, que nous venons de citer, assure que la Pénule étoit un habit de voyage. Elius Spartianus, dans la Vie d'Adrien, rapportée par Jules Pollux, dit que les Tribuns s'en servoient au temps de Pluie. Tous les Auteurs s'accordent pour assurer qu'on étoit contraint et serré dans cet habillement. Saint Paul parle de la Pénule dans sa seconde Epître à Timothée, verset 13. Les Commentateurs prétendent que, dans le sens où l'Apôtre s'explique, Pénule signifie une enveloppe, un étui à mettre des livres : ce qui répond parfaitement à l'habit de notre figure. Nous avons dit qu'on la portoit sans ceinture. Cette assertion est autorisée par la statue de la Flore du Capitole (1), et par une autre statue tirée de la *Villa-Borghese*, dont on trouve deux copies dans les Jardins de Trianon. Celles ci ont des boutons sur les manches, quoique l'habit soit cousu par en bas; mais il suffisoit que la nécessité eût conduit les femmes à adopter cet habit, pour qu'elles en fissent un vêtement de luxe (2). En effet, ces ouvertures sur les bras, ces boulettes de métal, la finesse de l'étoffe, la recherche des couleurs, tout cela n'entroit point dans l'essence du vêtement. On peut s'en convaincre par l'inspection de notre figure, qui est prise entièrement d'un petit bas-relief de la Galerie de Florence, qui représente, suivant l'opi-

---

(1) Il est utile d'observer que la *Pænula* ne se rencontre nulle part chez les Grecs, et qu'elle est probablement d'invention Romaine, comme la Déesse qui en est revêtue. Du moins son culte a-t-il été renouvellé à Rome par celui *d'Acca-Laurentia* et de *Flora*, célèbre Courtisanne, dont on célébroit la mémoire par des Jeux Floraux. *Mythologie expliquée* par l'Abbé *Banier.*

(2) Suétone, après avoir dit que Caligula ne portoit ni l'habit de ses pères, ni l'habit civil, ni l'habit d'un homme, ajoute : *Sæpè depictas gemmatasque indutus pœnulas, manuleatus et armillatus in publicum processit : aliquandò sericatus et cycladatus.*



Ph. Chery, inv. P. M. Alix, Sculp.

LICTEURS et SOLDATS, pour la suite de Titus

nion commune, la lecture du testament de César. Quel qu'en puisse être le sujet, il est Romain, et paroît annoncer la décadence de la République. Le siège sur lequel Paulin est assis offre un marchepied qui y semble attaché. Il est question de ces sièges dans le XIVe Liv. de l'Iliade d'Homère. Junon, pour engager le sommeil à répandre ses pavots sur le Dieu qui lance le tonnerre, lui dit : « Je te donnerai un trône d'or » indestructible, travaillé de la main de mon fils, le boiteux » Vulcain : Tes pieds reposeront sur un marchepied d'or ; assis » sur ce trône, tu goûteras les douceurs du festin ».

---

## *LICTEURS ET SOLDATS.*

*Pour la suite de Titus.*

Les Licteurs ont été institués sous Romulus, ainsi que l'attestent, Plutarque, Vies des Hommes illustres, Tome Ier, fol. 175, Tite-Live, Décade Ire, Liv. I, et quelques autres Historiens. Ils portoient alors des baguettes pour indication unique de leur mission, et au lieu de ceinture, des courroies avec lesquelles ils lioient ceux dont on leur ordonnoit de se saisir. C'est à tort que le Poussin, dans l'enlèvement des Sabines, a donné aux Licteurs le même Costume, quant à la forme qu'ils avoient du temps de la République et de l'Empire. Il les a revêtus de tuniques et de chlamydes de diverses couleurs, autre faute très-marquée contre le Costume ; ce que nous allons prouver par l'autorité de Pétrone.

L'appareil des Licteurs devint plus imposant, quand, au rapport de Denys d'Halicarnasse, les Etrusques eurent présenté à Tarquin douze haches entourées de faisceaux de verges. Il est certain que dès-lors les faisceaux commencèrent à être liés avec des rubans couleur de pourpre. Pline assure que ces

bandes étoient en effet de pourpre, Liv. IX, Chap. XXXV. Ainsi ce ne peut être que par faute d'avoir connu le passage de Pline, que tous les Peintres, sans excepter le Poussin et le Sueur, ont lié les faisceaux des Licteurs avec des bandes de cuir, de couleur naturelle.

Le Licteur que nous présentons dans la gravure qui regarde cet article, est tiré d'un bas-relief appartenant à un particulier de Rome, et qui représente Titus sacrifiant. Nos Lecteurs doivent voir jusqu'à quel point nous poussons le scrupule de l'exactitude, et combien cette exactitude extrême ajoute de travail à nos recherches. Dans un Traité pur et simple des Costumes, on croiroit avoir assez fait en généralisant les Notions; ici nous particularisons les siècles, les époques, les circonstances : on peut donc se faire une idée juste des peines auxquelles nous nous assujettissons pour mériter l'estime des amis éclairés des arts et de la vérité. Plusieurs articles ont dû fixer sur ce point l'attention des Lecteurs, et celui de la *Pænula*, qui devoit être très-familière sous le règne de Titus, suffiroit seul pour indiquer une partie des travaux qu'entraînent les rapprochemens continuels, les comparaisons observatrices par lesquelles nous établissons nos idées, nos principes et nos résultats.

La figure de notre Licteur est revêtue de la Tunique large et du *Paludamentum*. Au bout de l'angle de ce *Paludamentum*, qui pend sur le bras gauche, est une petite boulette de la nature de celles dont nous avons parlé à propos du *Pallium* et de la *Palla*. L'agraffe est ici reportée sur le milieu de la poitrine. Pétrone, Tome I[er], page 258, donne aux Licteurs des habits blancs. Leur manteau n'étoit donc point de couleur pourpre, comme celui des Généraux, ni même d'aucune autre couleur. Les Licteurs n'étoient pas positivement des Militaires, quoiqu'ils portassent le sagum, et qu'ils suivissent dans le plus fort de la mêlée le Dictateur qu'ils accompagnoient au nombre de vingt-quatre.

Au temps des Empereurs, qui s'étoient arrogé toutes les prérogatives d'honneur, les Licteurs paroissoient devant eux seuls, avec des faisceaux couronnés de laurier, comme le rapporte Hérodien, Liv. VII. Dans notre Planche, ce n'est point le faisceau, c'est la tête du Licteur qui en est ornée (1).

Quant aux haches couronnées de faisceaux, les Licteurs ne les portèrent pas toujours dans Rome. Publicola les fit ôter, au rapport de Plutarque, Vies des Hommes illustres, Tome I[er], fol. 506. Les Dictateurs seuls les conservèrent. T. Largius, qui fut le premier Romain revêtu de cette dignité suprême, fit rétablir les haches sur les faisceaux, au témoignage de Tite-Live, Décade I, Liv. I, et de Denys d'Halicarnasse, L. V.

C'étoit un hommage très-rare et très-flatteur que de faire incliner les faisceaux devant quelqu'un. Tite-Live, Décade I, Liv. II, dit que Manius Valérius se présentant devant le peuple pour le haranguer, donna l'ordre à ses Licteurs de baisser les faisceaux. Cette preuve de respect n'étoit certainement point déplacée; car de qui viennent la souveraineté, la force et la puissance, si ce n'est du peuple ? On nous permettra pourtant d'observer que Valérius étoit Plébéïen d'inclination; que son caractère tenoit un peu de la foiblesse, enfin qu'il étoit d'une politique indipensable, à cette époque, de calmer l'effervescence du peuple qui étoit en insurrection, et dont les plaintes étoient justes pour la plupart. Il est vraisemblable que si toutes les familles consulaires avoient eu la popularite qui sembloit attachée à la famille des Valérius, la liberté auroit eté mieux connue dans Rome; mais la popularité fut très-rare chez les Patriciens, et cette République Romaine, dont on a tant vanté le gouvernement, n'a presque jamais été qu'une grande et redoutable Aristocratie.

---

(1) Racine dit, dans la première Scène du second Acte de Britannicus.

Néron, devant sa mère, a permis le premier
Qu'on portât les faisceaux couronnés de laurier.

Dans les fêtes publiques, il étoit d'usage d'orner les faisceaux de feuilles de laurier. Aussi César remarque-t-il, Liv. III, *de Bello civili*, que Pompée l'ayant vaincu dans une action où il lui enleva trente-deux drapeaux, reçut et conserva le titre d'*Imperator*, mais qu'il ne mit point de laurier autour de ses faisceaux, ni autour des lettres qu'il écrivoit.

Tacite, Liv. III des Annales, dit que dans les temps de Deuil on portoit les faisceaux renversés, ce qui ne peut s'entendre que par rapport à la hache.

Nous avons placé, dans le même dessin qui représente notre Licteur, quelques autres figures qui d'abord font tableau, et qui indiquent en même-temps le Costume d'un certain ordre de Soldats qui peuvent concourir à former la suite de Titus.

Le Soldat qui est placé à côté du Licteur, et qui porte un *Sagum* de couleur rousse (1), est tiré de la colonne Trajane. La couleur de l'habit militaire, au dire d'Isidore, qui vivoit dans le septième siècle, avoit changé, puisqu'il borne la couleur rouge au temps de la République. Elle fut néanmoins long-temps en usage sous les Empereurs, comme nous l'affirme Tertullien.

Le Sagum des Soldats est quelquefois de couleur blanche, rousse, rouge, pourpre; quelquefois il est décoré de pourpre et d'or, ainsi que celui des Empereurs. *Cocco, purpurâque et auro distinctum.* La figure du fond, qui est aussi tirée de la colonne Trajane, porte une cuirasse à écailles, qui peut être de fer, d'airain ou de corne. Domitien en fit faire une semblable de la corne des pieds d'un sanglier.

Nous n'entrerons ici dans aucuns détails sur les casques, les boucliers, les épées, les chaussures et autres objets. Nous nous réservons d'en parler séparément à la fin des Tragédies de chacun des Auteurs dont nous rapporterons les Ouvrages dramatiques. Nous donnerons alors quelques Planches où nous

---

(1) *Russis color.* Martial.

présenterons tous ces accessoires sous des formes plus grandes et plus détaillées.

---

Il seroit superflu de faire aucune réflexion sur la manière de jouer les différens rôles de la Tragédie de Bérénice. Avec un Acteur qui entende le personnage de Titus, et une Actrice faite pour intéresser dans le rôle de la Reine de Palestine, la pièce doit toujours exciter les applaudissemens ; comme l'a fort bien observé Voltaire que nous avons déja cité à ce sujet. Nous croyons ne pouvoir mieux terminer les articles qui concernent la Tragédie de Bérénice, que par une citation prise de la Lettre de J. J. Rousseau à M. d'Alembert, sur les Spectacles. Les idées justes et vraies qu'elle contient doivent trouver ici leur place naturelle, et elles pourront être relues avec plaisir par les uns, comme elles pourront être lues avec utilité pour ceux qui ne les connoissent pas. Cet écrit de Rousseau n'est pas aujourd'hui celui que l'on relit le plus.

« Rappellez-vous, Monsieur, une pièce à laquelle je crois » me souvenir d'avoir assisté avec vous il y a quelques années, » et qui nous fit un plaisir auquel nous nous attendions peu, » soit qu'en effet l'Auteur y ait mis plus de beautés théâtrales que » nous n'avions pensé, soit que l'Actrice prêtât son charme ordi- » naire (1) au rôle qu'elle faisoit valoir. Je veux parler de la » Bérénice de Racine. Dans quelle disposition d'esprit le Specta- » teur voit-il commencer cette pièce ? Dans un sentiment de » mépris pour la foiblesse d'un Empereur et d'un Romain qui » balance, comme le dernier des hommes, entre sa maîtresse » et son devoir, qui flottant incessamment dans une déshono- » rante incertitude, avilit, par des plaintes efféminées, le caractère

---

(1) Mlle Gaussin, Actrice plus tendre que profondément tragique, à qui la nature avoit donné la figure la plus intéressante, les développemens les plus beaux, et l'organe le plus enchanteur. Elle parloit, pour ainsi dire, avec des larmes, et elle les faisoit couler en abondance.

» presque divin que lui donne l'Histoire, qui fait chercher, dans
» un vil soupirant de ruelle, le bienfaiteur du monde et les
» délices du genre humain. Qu'en pense le même Spectateur
» après la représentation ? Il finit par plaindre cet homme sen-
» sible qu'il méprisoit, par s'intéresser à cette même passion dont
» il lui faisoit un crime, par un murmure secret du sacrifice
» qu'il est forcé d'en faire aux loix de la patrie ; voilà ce que
» chacun de nous éprouvoit à la représentation. Le rôle de
» Titus, très-bien rendu, eût fait de l'effet s'il eût été digne
» de lui ; mais tous sentirent que l'intérêt principal étoit pour
» Bérénice, et que c'étoit le sort de son amour qui décidoit
» l'espèce de catastrophe. Non que les plaintes continuelles
» donnassent une grande émotion durant le cours de la pièce ;
» mais, au cinquième Acte, où cessant de se plaindre, l'air
» morne, l'œil sec et la voix éteinte, elle faisoit parler une
» douleur froide, approchante du désespoir, l'art de l'Actrice
» ajoutoit au pathétique du rôle, et les Spectateurs vivement
» touchés commençoient à pleurer, quand Bérénice ne pleuroit
» plus. Que signifioit cela ? Sinon qu'on trembloit qu'elle ne
» fût renvoyée ; qu'on sentoit d'avance la douleur dont son
» cœur seroit pénétré, et que chacun auroit voulu que Titus
» se laissât vaincre, même au risque de l'en moins estimer. Ne
» voilà-t-il pas une Tragédie qui a bien rempli son objet, et
» qui a bien appris aux Spectateurs à surmonter les foiblesses de
» l'amour ? L'évènement dément ces vœux secrets ; mais qu'im-
» porte ? Le dénouement n'efface point l'effet de la pièce. La
» Reine part, sans le congé du Parterre : l'Empereur la ren-
» voie, *invitus invitam*, on peut ajouter *invito spectatore*. Titus a
» beau rester Romain, il est seul de son parti ; tous les specta-
» teurs épousent Bérénice ».

Il nous semble qu'une Comédienne attentive peut trouver, dans ce passage, les moyens de produire un grand effet au cinquième Acte de Bérénice. Quant aux réflexions de Rousseau

sur le résultat de l'Ouvrage, nous savons qu'on les a jugées dures il y a trente ans ; mais nous croyons qu'elles ne peuvent que paroître justes, au moment où la Nation en reprenant son énergie, doit bannir de ses représentations théâtrales tout ce qui peut amollir l'ame, et même la dégrader.

---

## *IPHIGÉNIE EN AULIDE.*

« Il y a peu de sujets aussi intéressans pour le Théâtre que » le sacrifice d'Iphigénie (1). Aussi a-t-il été traité chez les Grecs » par Eschyle, Euripide, Sophocle ; chez les Latins, par Ennius ; » chez les Italiens, par Ludovico Dolce ; en France, par Sybilet, » Gaumin, la Clavière, Rotrou, et Racine. Les pièces d'Eschyle » et de Sophocle se sont perdues, ainsi que celle d'Ennius dont » il ne nous reste que des fragmens que Colonne et après lui » Hesselius ont rassemblés. La Pièce de Sybilet, aujourd'hui » fort rare, est écrite en style suranné ; c'est une Traduction » de l'Iphigénie d'Euripide que l'Auteur a *suivi*, dit-il, *à pied* » *levé*, se conformant *au style de sa version*, *tout au plus près qu'il* » *a pu*. L'Iphigénie de Gaumin ne se trouve plus ; celle de la » Clavière n'est pas plus connue, elle n'a même jamais été » imprimée à ce que nous croyons. Ainsi nous ne parlerons » *dans ce Préliminaire*, que de Ludovico Dolce, de Rotrou et » de Racine.

» Rotrou, homme de génie, mais qui se piquoit plutôt de » mettre au jour un grand nombre de pièces, que de leur » donner une certaine perfection, ne fit, comme Dolce, qu'une » Traduction littérale d'Euripide ; il se contenta, pour tout chan- » gement, de mettre en action le dénouement qui, dans le Grec,

---

(1) Voyez les Œuvres de Jean Racine, avec les Commentaires de M. Luneau de Boisjermain, Tome IV.

» n'est qu'en récit (1). Racine avoit trop de goût pour ne pas » sentir que l'intrigue qui avoit réussi sur le Théâtre d'Athènes, » ne pouvoit pas être reçue aussi favorablement sur le Théâtre » de Paris. Il s'appropria donc les pensées du Poëte Grec, il » emprunta de lui ses principaux caractères, et quelques-unes » de ses situations, il inventa des ressorts qui convinssent » davantage à nos mœurs; et dès qu'elle parut, sa pièce fut » mise au rang des chefs-d'œuvres du Théâtre. Ce fut au » commencement de Février 1674 qu'elle fut représentée, pour » la première fois, sur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. Peu » de temps après, Charles Perrault publia un parallèle de » l'Alceste d'Euripide et de celui de Quinaut, dans lequel il » donnoit la préférence à ce dernier sur Euripide. Racine » crut devoir profiter de la nécessité où il se trouvoit de » rendre compte des beautés qu'il avoit empruntées du Poëte » Grec pour le venger, dans sa Préface, de ses Critiques; et » Perrault ne sortit de cette dispute qu'avec le triste désavan- « tage d'avoir fait connoître qu'il n'entendoit point assez Euri- » pide pour en apprécier le mérite.

» Le succès prodigieux *de l'Iphigénie de Racine* n'empêcha pas » Le Clerc, son Confrère à l'Académie, de traiter le même sujet » six mois après. Il essaya de profiter à-la-fois de tous les » modèles que la Scène tragique lui présentoit; il défigura » Euripide, pilla les vers de Rotrou, évita, comme il pût, les » défauts les plus marqués de Racine, et la Pièce représentée

---

(1) En 1772, on a tenté de mettre en action, au Théâtre François, le dénouement de l'Iphigénie de Racine. Feu M. Poulain de Saint-Foix, avoit arrangé les deux dernières Scènes, et les Comédiens n'avoient rien épargné pour rendre cette catastrophe pompeuse et intéressante. Cette tentative n'eut aucun succès, et le public redemanda le denouement de Racine. Il faut observer qu'alors le Spectacle n'étoit pas suivi et jugé par tout le monde, que les gens de goût faisoient loi, et qu'on aimoit moins à y jouir par les yeux que par l'ame et par l'esprit. Tout est fort changé depuis cette époque.

» le 24 Mars 1675 n'eut que cinq représentations. On répandit,
» avant qu'on la représentât, et bien des gens croient encore,
» qu'elle avoit été faite en société par Le Clerc et par Coras.
» Tout le monde connoît cette Epigramme attribuée à Racine,
» et qu'on ne sera pas fâché de retrouver ici ».

Entre Le Clerc et son ami Coras,
Tous deux Auteurs, rimant de compagnie,
N'a pas long-temps s'ouvrirent grands débats
Sur le propos de leur Iphigénie.
Coras disoit : La pièce est de mon crû ;
L'autre répond : Elle est mienne et non vôtre :
Mais aussi-tôt que la Pièce eut paru,
Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

Il paroît certain que la Pièce est de Le Clerc qui l'a fait imprimer sous son nom, et qui dit dans sa Préface, « qu'à » la réserve d'une centaine de vers épars çà et là, qu'il a » choisis dans quelques Scènes dont Coras lui avoit donné le » dessin, la Pièce étoit absolument de lui ». Il sera bon de remarquer, que la Tragédie de Le Clerc a eu des partisans qui n'ont pas rougi de lui donner la préférence sur celle de son illustre rival.

M. de la Harpe regarde (voyez son Eloge de Racine) la Tragédie d'Iphigénie comme le modèle de l'action dramatique la plus belle dans sa contexture et dans toutes ses parties. Il est impossible de ne point être de l'avis de M. de la Harpe, bon juge en matière dramatique, et qui, au sentiment de Voltaire, ainsi que de tous les hommes de bonne foi, a ressuscité, dans sa Mélanie, le style enchanteur de Racine. Celui-ci, qui a souvent imité Euripide, lui est par-tout supérieur. Ses caractères sont plus vrais, plus variés, plus forts. Les développemens par lesquels le Poëte François prouve quelle connoissance profonde il avoit acquise du cœur humain, sont

bien au-dessus de ceux du Poëte Grec. Mais où la supériorité du premier se fait remarquer le plus, c'est à la catastrophe. Nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ici la comparaison qu'en a fait Louis Racine, en rapprochant la Pièce du grand homme auquel il devoit le jour, de celle du sensible Euripide.

« Euripide, dit-il, qui suit l'opinion commune établie de » son temps, dont il ne pouvoit s'écarter, fait arriver à l'autel » Iphigénie pleine de courage, et s'immolant volontairement. » Agamemnon est présent au sacrifice, mais il s'est voilé le » visage. Le Peintre, dont le tableau est vanté dans Cicéron, » fut redevable à Euripide de cet heureux voile qu'il tint sur » le visage d'Agamemnon. Achille se trouve aussi à l'autel; » mais au lieu de s'opposer à la mort d'Iphigénie comme il » l'avoit promis, il la demande lui-même à haute voix (1), » au nom de tous les Grecs. Ici je ne reconnois plus Achille, » et je demande comment on peut l'excuser? Dans le moment » que Calchas prend le couteau, Iphigénie, enlevée par Diane, » disparoît; Agamemnon vient lui-même confirmer ce miracle » à Clytemnestre, comme une heureuse nouvelle dont elle doit » se réjouir.

» On ne pouvoit, sur notre Théâtre, sauver Iphigénie par » le moyen d'un miracle si peu vraisemblable pour nous. Racine » fait arriver Iphigénie à l'autel; elle y voit toute l'armée contre » elle, le seul Achille pour elle qui *épouvante l'armée et partage* » *les Dieux* : le combat commence, et dans ce moment de » trouble on découvre une autre Iphigénie dont la mort appaise » les Dieux, contente tous les Grecs, et épargne au Spectateur » la douleur de voir périr la vertueuse Princesse, qui pendant » tout le cours de la Pièce a été l'objet de sa pitié et de son

(1) Il s'approche de l'autel et s'écrie, en s'adressant à Diane : « O Déesse ! » Fille de Jupiter ! le pur sang d'Iphigénie va couler ; daignez, en sa faveur, » accorder à nos vœux une heureuse navigation, et la prise de Pergame ».



Ph. Chéry, inv. Villeneuve Sculp.

IPHIGENIE.

» admiration. Cet heureux dénouement épargne la nécessité de » recourir à un miracle. Le Poëte seulement le met dans les » yeux des Soldats ».

Le Soldat étonné dit que dans une nue
Jusques sur notre autel Diane est descendue.

«Agamemnon ne revient point sur le Théâtre après cet évène- » ment, sa présence n'y est plus nécessaire..... Le sacrifice » d'Iphigenie étoit un Spectacle plus intéressant à Athènes qu'à » Paris. Les noms d'Agamemnon et d'Iphigénie étoient respec- » tables aux Grecs; ils devoient ou croyoient devoir à ce même » sacrifice la gloire que leurs pères s'étoient acquise dans la » guerre de Troie. Euripide représentoit à ses spectateurs un » sujet sacré pour eux; mais Racine ne nous représentant qu'un » sujet fabuleux, a eu besoin, pour nous intéresser également, » d'employer tous les ressorts que son art a pu lui fournir; et » a dû présenter un Spectacle plus touchant à des Spectateurs » plus difficiles à émouvoir ».

---

## *IPHIGÉNIE*,

*Sous le vêtement qu'elle doit avoir lors de son arrivée au camp.*

La figure dont nous avons fait choix pour représenter ici le personnage d'Iphigénie est tirée d'un bas-relief Antique, Grec, rapporté dans l'*Admiranda Romanorum*, et gravé par *Pietro Sancta* Bartholi. Elle nous a paru, comparaison faite avec le Texte d'Homère, réunir une partie des vêtemens qu'il attribue aux femmes. Citons, à ce sujet, un passage tiré de la Traduction de M. Bitaubé.

« Junon revêt une robe d'un tissu divin, où Minerve épuisa » son Art; elle l'attache autour de son sein avec des agraffes

» d'or, et s'entoure de sa ceinture embellie de nombreuses » franges. Elle suspend à ses oreilles percées avec adresse, ses » boucles à trois pendans (1) d'un travail achevé, qui dardent » un vif éclat. La Reine des Cieux couvre sa tête d'un voile » magnifique, dont elle ne s'est point encore décorée, aussi » éblouissant par sa blancheur que le soleil. Elle orne ses pieds » de son riche Cothurne . . . . . Vénus détache sa ceinture, » riche d'une superbe broderie, et la donne à Junon sur sa » demande. Là se trouvent les ris, les graces, etc. « Prends, » dit Vénus, et cache en ton sein ce tissu qui renferme tout » ce qui peut flatter les desirs ». Elle l'attache sous son beau » sein ».

Dans l'Odyssée, Homère fait donner à Pénélope par Antinoüs, l'un des prétendans à son hymen, un voile orné de douze agraffes, et qu'il appelle *Peplon*. Il étoit de diverses couleurs, περικάλλεα

---

(1) Ἐν δ' ἄρα ἕρματα ἧκεν εὐτρήτοισι λόβοισι, τρίγληνα, μορόεντα. ILIADE, Chap. XIV. ℣. 32.

*Inauresque immisit in scitè perforatas auriculas, tribus gemmarum oculis insignes, elaboratas. Trad. de* Clarke.

Madame Dacier traduit τρίγληνα, par *boucles d'oreilles à trois pendans*, et tous les autres Traducteurs ont interprété ce mot de la même manière. Cependant le mot γλῆνα, éoliquement pour γλήνη, n'a jamais signifié *pendant*, mais pupille de l'œil. Ce mot même ne pourroit pas être expliqué ainsi, quand il seroit mis par contraction pour γλήνεα, puisque ce dernier signifie *chose précieuse*, *agréable*, *digne d'être vue*. Eustathe, pag. 976, Liv. XXX. Τρίγληνα, dit Héliodore, cité par Suidas, *voce* τρίγληνα, signifie, *ayant trois pupilles*. J'imagine que la substance enchâssée dans la boucle d'oreille, avoit trois figures ovales, ayant à-peu-près la forme d'yeux, ce qui lui a fait donner cette épithète. Appion, cité par le même Suidas, rend le mot πολύγληνα, par *digne d'être vu*. C'est qu'il le regarde comme une contraction de πολυγλήνεα, très-bien travaillé. Pope a entendu aussi par τρίγληνα des pierres précieuses à trois étoiles.

Cette Note est tirée de la Minéralogie Homérique, page 19, Note 51, Ouvrage nouvellement publié par M. A. L. Millin, et digne d'être recherché par tous les Amateurs de l'Antiquité, comme par ceux qui cherchent à s'initier dans les connoissances qu'elle cache pour la multitude ignorante.

ποίκιλον

πέπλον ποίκιλον. Il s'est élevé quelques difficultés entre les Interprêtes sur ce nombre de douze agraffes. La plupart n'ont pas conçu comment un manteau ou voile pouvoit être susceptible d'une aussi grande quantité d'attaches, attendu que généralement ils n'en appercevoient qu'une sur chaque manteau. C'est au défaut des connoissances nécessaires à acquérir par l'examen et la comparaison des statues, qu'il faut rapporter toutes ces contrariétés. Il est certain qu'un homme enfermé dans son cabinet, et qui n'a sous ses yeux que des livres, ne peut s'éclairer d'une manière précise sur les difficultés que lui présentent deux Auteurs qui paroissent se contredire. Il prend alors ce qu'il considère comme le plus vraisemblable, et comme il garde ou s'efforce de garder un juste milieu, il croit avoir atteint le but. Néanmoins il en est souvent fort éloigné ; d'abord, parce qu'il prend pour manteau ce qui souvent ne l'est pas, pour robe ce qui n'est que tunique, et ainsi du reste. Il est donc nécessaire qu'on sache classer les divers ajustemens, qu'on ne regarde pas le peplum comme un manteau, mais comme une sorte de tunique supérieure. (On peut consulter ce que nous avons dit du peplum dans cet Ouvrage, notamment page 17 du Tome 1er.) Il faut en outre qu'on examine les statues antiques, non pas comme le font la plupart des prétendus Connoisseurs, qui n'y jettent qu'un coup-d'œil superficiel, mais avec cette profonde attention qu'on apporte à la recherche de ce qu'on veut absolument découvrir et connoître. Alors on verra que le peplum est susceptible de recevoir telle ou telle autre quantité d'agraffes. Notre figure d'Iphigénie, par exemple, n'en présente que deux, une sur chaque épaule ; mais nous connoissons une foule d'autres figures de l'antiquité, sur lesquelles on en trouve quatre, six, dix et douze. Les jeunes filles n'en portoient ordinairement que deux, ainsi que notre figure d'Iphigénie. Les jeunes femmes en portoient davantage ; c'est ce que nous démontrerons à l'article de Clytemnestre. On conviendra donc aisément qu'avec

ce scrupuleux examen, un Auteur ne peut tomber dans les erreurs de ceux qui l'ont précédé. Au contraire il les concilie, ou il présente des preuves si certaines de la justesse de ses idées, qu'il est impossible de les révoquer en doute. Mais pour chercher la vérité, il faut l'aimer avec passion ; et pourquoi tant d'Artistes l'ont-ils si peu ou si mal aimée ? S'ils avoient été jaloux de la trouver et de la connoître, s'ils avoient eu le courage de travailler suffisamment pour y parvenir, ils nous auroient évité cet incalculable amas de volumes qui, chaque jour, nous donnent des notions fausses de ce que nous cherchons, que l'on ouvre avec espoir, que l'on ferme avec dégoût, et qui font regarder comme inintelligible une matière qui n'est obscure encore, que parce qu'on n'a pas su la développer et l'éclairer. Qui croiroit que l'Académie Royale de Peinture n'a pas même senti toute l'importance de l'étude particulière du Costume, de cette étude si nécessaire, si indispensable pour les Peintres d'Histoire ? Veut-on s'en convaincre ? Que l'on jette un coup-d'œil sur l'apperçu qu'elle a récemment présenté à l'Assemblée nationale. L'intérêt médiocre qu'elle attache à cette étude, prouve que les connoissances en ce genre sont fort éloignées d'être aussi étendues qu'elles devroient l'être. La somme qu'elle demande pour cet objet, ne suffiroit pas à la sixième partie des vêtemens d'un seul peuple. Comment prétend-elle démontrer les Costumes des Grecs, des Romains, des Perses, des Egyptiens, des Assyriens, des Mèdes, des Phrygiens, des Sarmates et de tant d'autres pays, et que nous ferons successivement passer dans notre Ouvrage, avec un ou deux manteaux ?

Iphigénie est supposée

Dans ces bois qui du camp semblent cacher l'entrée (1).

Son vêtement est composé de la tunique, du peplum et du pallium. Son peplum, de couleur pourpre, est court, et laisse

(1) Iphigénie en Aulide, Acte I, Scène IV.

appercevoir le retroussis de la tunique qui retombe par-dessus la ceinture. Ses cheveux sont attachés avec une mitre. Elle est dans le mouvement de s'envelopper de son pallium, dont elle a la tête en partie couverte.

Dans le fond du dessin, on voit la flotte des Grecs, arrêtée dans le port de l'Aulide et dans un état de stagnation. Le ciel pur doit rendre l'état de calme dont jouit la mer, et qui fait le motif du sujet.

Nous devons faire remarquer ici un passage d'Homère relatif au Peplum. Au huitième Livre de l'Iliade, Minerve va prendre les armes, elle détache le voile qu'elle s'étoit fait elle-même de ses belles mains, qui étoit d'une finesse extrême et de diverses couleurs. La Déesse en défait l'agraffe, et le voile tombe à ses pieds.

Πέπλον μὲν κατέχευεν ἑανὸν πατρὸς ἐπ' οὔδει,
Ποίκιλον, ὅν ῥ' αὐτὴ ποιήσατο καὶ κάμε χερσίν.

Ce passage prouve évidemment que ce voile ou sorte de tunique que l'on rencontre fréquemment sur les Statues des femmes grecques, quelquefois sur les Statues des femmes romaines, mais plus rarement sur ces dernières, étoit de la plus haute antiquité, puisqu'on le retrouve toujours dans Homère.

« Le sacrifice d'Iphigénie, dit Racine, est célèbre chez les » Poëtes ; mais ils ne s'accordent pas tous ensemble sur les » plus importantes particularités de ce sacrifice. Les uns, comme » Eschyle dans Agamemnon, Sophocle dans Electre, et après » eux Lucrèce, Horace et beaucoup d'autres, veulent qu'on ait » répandu le sang d'Iphigénie, fille d'Agamemnon, et qu'elle » soit morte en Aulide ».

Lucrèce en effet le dit positivement. Voici le morceau du Poëte Latin, tel qu'il a été traduit par Hénaut, Poëte du siècle dernier qui,

Dans son vieux style encore a des graces nouvelles,

pour nous servir d'une heureuse expression de Boileau.

P 2

On égorge en Aulide une jeune Princesse,
Et qui sont ses Bourreaux ? Tous les Chefs de la Grèce,
Son père. Mais Diane a soif de ce beau sang :
Agamemnon le livre, et Calchas le répand.
La belle Iphigénie au temple est amenée,
Et d'un voile aussi-tôt la victime est ornée.
Tout un grand peuple en pleurs s'empresse pour la voir.
Son père est auprès d'elle, outré de désespoir.
Un Prêtre sans pitié couvre un fer d'une étole...
A ce Spectacle affreux elle perd la parole,
S'agenouille en tremblant, se soumet à son sort,
Et s'abandonne toute aux horreurs de la mort.
Il ne lui sert de rien à cette heure fatale
D'être le premier fruit de la couche royale.
On l'enlève de terre, on la porte à l'autel ;
Et bien loin d'accomplir un hymen solemnel,
Au lieu de cet hymen, sous les yeux de son père,
On l'égorge, on l'immole à Diane en colère,
Pour la rendre propice au départ des vaisseaux.

« Clytemnestre dit, dans Eschyle (1), qu'Agamemnon son mari, » qui vient d'expirer, rencontrera dans les enfers Iphigénie sa » fille qu'il a autrefois immolée.

» D'autres ont feint que Diane ayant eu pitié de cette jeune » Princesse, l'avoit enlevée et portée dans la Tauride au » moment qu'on alloit la sacrifier, et que la Déesse avoit fait » trouver en sa place ou une biche, ou une autre victime de » cette nature. Euripide a suivi cette fable, et Ovide l'a mise » au nombre des Métamorphoses.

» Il y a une troisième opinion, qui n'est pas moins ancienne » que les deux autres sur Iphigénie. Plusieurs Auteurs, et » entre autres Stésichorus, l'un des plus fameux et des plus » anciens Poëtes lyriques, ont cru qu'il étoit bien vrai qu'une » Princesse de ce nom avoit été sacrifiée, mais que cette Iphi-

(1) Racine, Préface d'Iphigénie en Aulide.

*Ph. Chery, inv.* *P.M. Alix, Sculp.*

AGAMEMNON.

» génie étoit une fille qu'Hélène avoit eue de Thésée. Hélène, » disent ces Auteurs, ne l'avoit osé avouer pour sa fille, parce » qu'elle n'osoit déclarer à Ménélas qu'elle eût été mariée en » secret à Thésée. Pausanias rapporte et le témoignage et les » noms des Poëtes qui ont été de ce sentiment ; et il ajoute » que c'étoit la créance commune de tout le pays d'Argos.

» Homère enfin, le Roi des Poëtes, a si peu prétendu qu'Iphi- » génie, fille d'Agamemnon, eût été sacrifiée en Aulide, ou » transportée dans la Scythie, que dans le neuvième livre de » l'Iliade, c'est-à-dire près de dix ans, depuis l'arrivée des » Grecs devant Troie, Agamemnon fait offrir en mariage à » Achille sa fille Iphigénie, qu'il a, dit-il, laissée à Mycènes, » dans sa maison ».

On ne peut rien ajouter à ces Recherches de Racine sur ce que les anciens ont pensé du sacrifice d'Iphigénie ; évènement sur lequel il pourroit rester quelques doutes, si Homère, la première de toutes les autorités en ce point, ne sembloit pas décider que ce prétendu sacrifice a été une fraude pieuse et politique que l'imagination des Poëtes a embellie de tous les charmes de la fiction.

---

### *AGAMEMNON, dans la même Tragédie.*

Nous avons déja donné des détails sur le Costume des Grecs, au temps du siège de Troie, lorsque nous avons présenté les personnages de la Tragédie d'Andromaque ; mais l'action d'Andromaque ne se passe qu'après la chûte de Troie, et celle d'Iphigénie précède cette fameuse révolution. Les sources dans lesquelles nous avons à puiser pour bien connoître le Costume, comme il existoit à cette dernière époque, ne sont pas aussi nombreuses que celles qui nous ont servi pour des temps plus modernes ; mais quoiqu'elles soient en moins grand nombre,

quoiqu'elles présentent plus de difficultés, elles n'en sont pas moins authentiques. Homère, ce guide par excellence des Peintres et des Poëtes, à qui l'on a si inconsidérément reproché d'être minutieux dans les détails, sera pour nous, par cette raison, d'une abondance, d'une richesse et d'un prix inestimables. Aussi avons-nous cru ne pouvoir mieux faire que d'établir le Costume d'Agamemnon, tel qu'il doit être pour ce personnage dans la Tragédie d'Iphigénie en Aulide, sur le modèle que nous en fournit ce génie inimitable.

Il s'assied (*Agamemnon*) sur sa couche (1), revêt sa tunique moëlleuse et d'une rare beauté, jette sur lui son vaste manteau, attache à ses pieds éclatans ses magnifiques *brodequins*, et suspend sa brillante épée à ses épaules. Il prend en main le sceptre immortel de ses pères. Avec ce sceptre, il marche vers les vaisseaux des Grecs.

L'action qu'offre notre dessin est celle qui présente ce personnage, passant son épée, après avoir déja revêtu sa tunique, et attaché ses *brodequins*. L'effet est celui du commencement du jour dont la lumière, encore douteuse, contraste avec celle d'une lampe qui est posée sur un candélabre de bois.

Nous remarquerons que les Héros de la haute antiquité ne se revêtoient jamais de leur armure (2) complète qu'au moment d'un combat, ou d'une expédition périlleuse. Homère en cite plusieurs exemples ; une ou deux citations le prouveront suffisamment.

» Agamemnon fait retentir sa voix. Il ordonne aux Grecs » de s'armer. Lui-même le premier arme ses jambes de ses

(1) Traduction de M. Bitaubé, Edition *in-12*, Chant II, page 192.

(2) Cet usage étoit passé à Rome. On voit que, dans les premiers temps de la République, on étoit dans le camp même, sans armes quelconques. *Rollin*, Hist. Rom. Tom. I.

» *ocrées* (1) superbes, qui sont fortement serrées par des agraffes
» d'argent. Il endosse son épée parsemée d'étoiles d'or (2). La
» gaine en est d'argent ; elle est attachée à un baudrier dont
» l'or forme le tissu ». Iliade, Liv. XI.

» Nestor couvre son sein de sa tunique (3), chausse ses
» magnifiques brodequins, et attache autour de ses épaules
» son ample manteau teint en pourpre, au-dessus duquel est
» crêpé le poil (4) d'une laine moëlleuse, etc ».

---

(1) Κνημῖδας μὲν πρῶτα περὶ κνήμησιν ἔθηκε
Καλὰς, ἀργυρέοισιν ἐπισφυρίοις ἀραρύιας.

*Ocreas quidem primùm circa tibias posuit pulchras, argenteis fibulis aptè junctas.* Trad. de Clarke.

Nous devons observer que le mot Κνημῖδας d'Homère, et celui d'*Ocreæ* qui se trouve dans la Traduction Latine, ne signifient pas proprement *brodequins*, comme ont traduit M. Bitaubé, et d'autres Translateurs de l'Iliade, mais une sorte de chaussure qui couvroit tout le devant des jambes, depuis les genoux jusqu'au coude-pied, et qui datent de la plus haute antiquité. D'ailleurs les brodequins que nous avons donnés à notre figure pourroient bien être aussi une espèce d'ocrées. Nous les avons tirés de la statue d'un Héros, entièrement revêtue de l'habit militaire, qui est incontestablement Grecque, et que l'on voit dans les jardins de Trianon, à l'une des extrémités du mail. Sa proportion peut être d'environ six pieds. Elle est d'un très-beau travail.

Κνημῖδας nous paroît d'autant moins pouvoir être traduit par brodequins, que les brodequins sont une chaussure composée de semelles et de rubans, au travers desquels on pouvoit être piqué par les orties et blessé par les épines, et que le mot κνημῖδας paroît annoncer une défense contre les orties, puisqu'il est composé de κνημὶς, botte, et de κνίδη, ortie. On trouve dans Eschyle le mot Βερονίκιδες pour désigner la chaussure des femmes qui, par état, n'étoient point exposées à marcher sur les ronces et les épines. Les loix les obligeoient de rester sédentaires dans leurs maisons. Ce n'est pas que ce mot, quant à sa terminaison, ne présente la même signification ; mais comme les semelles de ces chaussures étoient généralement fort hautes er fort épaisses, elles garantissoient de tout ce qui pouvoit se présenter sous le pied, de manière à le blesser.

(2) Ἐν δ' οἱ ἧλοι Χρυσεῖοι πάμφαινον. — *In eo verò clavi aurei relucebant.*

(3) Traduction de M. Bitaubé. Iliade, Liv. X, page 202, *in*-12.

(4) Nous croyons qu'il est à sa place de faire remarquer combien la

Le lit d'Agamemnon eſt de bois garni en ivoire; car à l'époque de l'action d'Iphigénie en Aulide, il régnoit une aſſez grande

---

Traduction de M. Bitaubé est ici peu fidèle, quant aux détails. Voici le Texte d'Homère, et la Traduction de Clarke.

. . . . ἔνδυνε περὶ στήθεσσι χιτῶνα,
Ποσσὶ δ' ὑπαὶ λιπαροῖσιν ἐδήσατο καλὰ πέδιλα,
Ἀμφὶ δ' ἄρα χλαῖναν περονήσατο φοινικόεσσαν,
Διπλῆν, ἐκταδίην· οὔλη δ' ἐπενήνοθε λάχνη.

*Induit circa pectora tunicam, ac pedibus sub nitidis ligavit pulchros calceos, circumque clenam fibulâ connexuit puniceam, duplicem, amplam; super quam crispa florescebat lanugo.*

La Traduction de M. Bitaubé dit une Tunique; mais laquelle? La *Xiton* étoit une Tunique qui descendoit jusqu'aux pieds. Il falloit aussi désigner quel étoit l'ample manteau. C'est la chlamyde ou la klène (χλαῖνα), puisque ce manteau s'attache sur l'épaule avec la fibule. Relativement à l'âge de Nestor, ce manteau est d'une laine crêpée, comme nos draps ratinés. Nous avons déja observé que la chlamyde et le pallium étoient plus ou moins amples, en raison de la fortune, du rang et de la représentation de ceux qui s'en couvroient.

Winckelmann dit, en parlant du manteau des Grecs, qu'il ne s'attachoit point comme la chlamyde, et qu'on le jettoit sur l'épaule, comme les ouvriers ont coutume de jetter leurs vestes dans les temps chauds. Il est bien vrai que beaucoup de figures antiques représentent des Héros dont la chlamyde n'est point attachée, et sur lesquels elle est jettée négligemment: mais il ne faut pas conclure de-là qu'on ne l'agraffoit point. Souvent les Statuaires ont été obligés de placer les vêtemens comme ils l'ont fait, pour donner de l'appui à leurs figures qui, avec le manteau déployé, n'auroient point eu de solidité. Le passage d'Homère que nous venons de rapporter prouve d'ailleurs contre Winckelmann. Ἀμφὶ δ' ἄρα χλαῖναν περονήσατο. Une agraffe rapproche les deux côtés de la klène. Winckelmann n'a pas assez approfondi le texte d'Homère. Il cite un autre mot d'Homère à l'appui de son opinion ἁπλοΐδας χλαίνας. Ces mots donnent l'idée d'une klène négligemment attachée; ἁπλῶς, ἁπλοϊκῶς et ἅπτομαι, signifient, simplement ouvert et attaché. D'ailleurs le nom propre de ce manteau dérive de χλαέιν, rupture, qui est coupé, et de χλεὶς, χλειδὸς, qui est fermé avec une agraffe, une clef: ainsi son nom seul prouve qu'il s'attachoit, et qu'il ne l'avoit pris que de sa forme et de son attache.

Ce manteau de guerre étoit, pour l'ordinaire, fourré ou d'une laine fort épaisse. En considérant de près les Statues dont il est parlé plus haut, on trouve aux

ſimplicité

simplicité dans les meubles ; la forme en faisoit plutôt la richesse que la matière. L'or étoit très-rare. Le métal le plus commun étoit l'airain (1) ; aussi voyons-nous qu'on l'employoit à la composition des casques, des cuirasses, qu'on en faisoit des lames d'épées, & que les divers meubles étoient ornés d'airain.

Le fond du dessin que nous joignons à cet article offre l'intérieur d'une tente. Elles étoient de bois attaché avec des clous d'airain. On mettoit les lits assez près des murailles. On y suspendoit les lances, les boucliers, ainsi que les armes des vaincus, qui formoient autant de trophées. « Va, dit Ido-
» ménée à Mérion, dans le XIII Chant de l'Iliade, va, tu
» trouveras dans ma tente vingt et une lances troyennes,
» dépouille de ceux que j'ai immolés dans les champs de la
» gloire ; car je n'ai point la coutume de combattre de loin

---

deux angles supérieurs de petites boulettes ou glands, comme au pallium ; mais c'est ce qui servoit à l'attacher, et en effet lorsqu'il est agraffé, on ne les retrouve plus ; au moins, lorsque nous les avons cherchées, ne les avons-nous pas retrouvées.

(1) Il ne faut pas entendre par airain, comme l'ont entendu presque tous les Traducteurs et comme le représentent les Peintres, un métal composé de cuivre et d'étain, dont la couleur noirâtre avoisine celle du bronze ; il faut entendre le cuivre dans toute sa pureté. La cuirasse d'airain que portoit Agamemnon étoit un présent hospitalier de Cynire (*), Roi de Chypre. On sait que cette île abondoit en cuivre. D'ailleurs, en suivant Homère, on verra que Vulcain, dans la formation du bouclier d'Achille, jette dans ses fourneaux des barres d'argent, d'étain, d'airain, tous métaux vierges sans mélange. Il est encore certain que les anciens avoient trouvé l'art de rendre le cuivre aussi dur que le fer. Si l'on veut de plus amples éclaircissemens sur cette matière, on peut consulter la Minéralogie Homérique de M. Millin, page 73, et suiv. elle ne laisse rien à desirer.

(*) Cynire, fils de Cilix, Roi de Chypre, fut aimé de sa fille Myrrha, dont il jouit sans le savoir, & en eut Adonis. Il étoit père de cinquante filles, qui toutes furent métamorphosées en Alcyons, excepté Myrrha, qui le fut en un arbrisseau dont découle la Myrrhe. Cynire avoit été Grand-Prêtre de Vénus.

» l'ennemi ; aussi ai-je en ma puissance un grand nombre de » javelots, de boucliers et de cuirasses éclatantes ».

Agamemnon porte une de ces tuniques qui se fixoient sur les épaules par une ou plusieurs agraffes. Aux angles supérieurs étoient attachés de petits glands d'or ou d'argent. La Statue que nous avons citée plus haut, et sur laquelle nous avons pris les brodequins ou *ocrées*, que nous avons donnés à notre Agamemnon, nous a encore servi de modèle pour la tunique dont nous avons revêtu cette figure. Lorsque la cuirasse étoit posée sur le corps, alors les épaulettes resserroient la tunique, et les deux glands qui, ici, paroissent éloignés, se réunissoient l'un auprès de l'autre. Sur les Guerriers revêtus de l'armure, jamais la tunique ne dépasse les genoux. On peut consulter la figure d'Agamemnon du vase de Médicis, que nous avons rapportée, comme autorité, à l'article d'Aman. Il faut pourtant ne pas oublier que, quelquefois, dans les camps on portoit des tuniques longues, comme celles dont on faisoit usage dans l'Etat civil, que nous avons nommées *stolæ* (1), qu'on appelloit aussi χιτών, et qui descendoit jusqu'aux talons ; χιτωνίσκος ποδήρης. Il est certain que le mot Cotillon vient de χιτώνιον, qui est le diminutif de κροκώτη, κρόκος, *Crocus*, Safran. Ainsi cette tunique (χιτών) peut être de couleur de safran, ou décorée de cette couleur, et c'est celle que nous avons donnée à la tunique d'Agamemnon.

Le rôle d'Agamemnon est à notre avis un des plus difficiles qui soit au Théâtre. Il exige d'abord dans l'Acteur qui en est chargé, une représentation imposante, une figure noble, un maintien, une démarche, une gesticulation dignes du Roi des Rois, du Modérateur des Princes Grecs rassemblés pour

---

(1) Voyez l'article de Pyrrhus, dans la suite des Costumes propres à la Tragédie d'Andromaque.

un grand dessein. Si l'on objectoit que cette observation est une de ces vérités que l'on peut appeller triviales, nous en conviendrions volontiers ; mais nous ajouterions que cette vérité, toute triviale qu'elle soit, eſt depuis plusieurs années tellement négligée sur tous nos Théâtres dans la représentation des Héros, qu'il est devenu nécessaire de la rappeller, sur-tout dans un ouvrage consacré non-seulement à faire connoître les Costumes, mais encore à régénérer les principes de l'Art Dramatique. Il ne faut point se lasser de le redire ; on ne le dira jamais trop : la Tragédie est à l'Art Dramatique, ce que le genre de l'Histoire est à la Peinture ; y négliger les conventions de l'Art, tant dans l'exécution que dans la représentation, c'est frapper l'Art dans sa base, c'est forcer sa décadence, c'est accélérer sa chûte. Les qualités extérieures que nous venons d'exiger dans l'Acteur qui joue le rôle d'Agamemnon sont très-certainement indispensables ; ce sont pourtant les moindres. Qu'on en juge par les détails suivans.

Agamemnon, Chef de la flotte Grecque, armée contre Troie, est instruit par un oracle qu'il faut sacrifier sa fille pour obtenir les vents favorables, sans lesquels la flotte ne peut sortir de l'Aulide, où elle est arrêtée par un calme qui la rend inactive et inutile. L'intérêt de l'armée, tous les principaux chefs, la gloire même d'Agamemnon semblent exiger ce fatal sacrifice ; mais l'amour paternel s'y oppose. Voilà la source des combats déchirans que ce malheureux père éprouve pendant toute la Pièce ; tantôt poursuivi par la politique adresse d'Ulysse, tantôt menacé par Achille, auquel il a promis Iphigénie, tantôt enfin déchiré par les reproches de son épouse Clytemnestre, par la résignation de son intéressante fille, et par les mouvemens de son propre cœur. L'intérêt de sa gloire, l'obéissance aux Dieux, l'intérêt de la Nation paroissent d'abord l'avoir déterminé ; il a même rappellé sa fille absente, avec sa mère, sous prétexte de célébrer son hymen avec Achille :

mais dès qu'il sait qu'elle approche, son amour paternel se réveille dans son ame, et c'est-là que les combats de sa tendresse commencent. Il envoie alors au-devant d'elle pour l'engager, ainsi que Clytemnestre, à retourner sur leurs pas ; il prend la résolution de congédier l'armée, de renoncer à la guerre de Troie. C'est ici qu'Ulysse vient lui livrer un premier combat, et que plein d'espérance dans le parti qu'il vient de prendre, il répond, en dissimulant, *que si sa fille vient, il consent qu'on l'immole.* A peine a-t-il prononcé ces mots, qu'il apprend l'arrivée de sa femme et de sa fille. Quelle horrible situation que celle de ce Prince infortuné ! Dans quel état son ame doit-elle être pendant son premier entretien avec Iphigénie ! Comment peindre l'embarras où il se trouve, l'incertitude où il est de lui dévoiler ou de lui cacher son sort ! Avec quelle expression de physionomie, quels mouvemens indécis, quelle foiblesse et quelle altération dans la voix, l'Acteur ne doit-il pas suivre le Dialogue coupé de cette Scène pleine de génie, de naturel et de sensibilité ! Qu'ils doivent être amers pour le Spectateur, les accens qui peuvent seuls bien rendre ce demi-vers où tout l'Art de l'Auteur est renfermé : *Vous y serez, ma fille !* Qui ne sent et n'éprouve en soi le combat affreux qui se passe dans le cœur d'Agamemnon, la violence extrême qu'il se fait, en ce moment, pour retenir ses larmes ? Ses perplexités, ses alarmes ne font que croître ainsi à mesure que le temps du sacrifice approche. Ce qui met le comble à sa douleur, c'est qu'il faut qu'il dispose et sa fille et sa femme, et Achille, amant d'Iphigénie, à un sacrifice qu'il redoute autant qu'eux tous ; ce qui le rend difficile à exprimer, c'est que dans tout le rôle cette douleur est concentrée, passive, et qu'elle ne peut éclater. Il est ici essentiel de remarquer que dans la seule Scène où Agamemnon donne une explosion active à ses sentimens, ce n'est pas la douleur, mais l'orgueil qui les dirige ; nous voulons parler de





Ph. Chéry. inv. P.M. Alix, Sculp.

ERIPHILE.

la VI^e Scène du IV^e Acte entre ce Prince et Achille. Agamemnon se livre d'autant plus aisément, dans cette situation, aux élans de son orgueil, que dans tout ce qui a précédé, il a été contraint à resserrer, pour ainsi dire, son ame, et qu'il a besoin de la répandre avec violence, n'importe par quel mouvement convenable à son rang, à sa position et à la nature. Mais comme il redevient foible après cet éclat ! comme la tendresse paternelle reprend tout-à-coup ses droits ! Cette analyse du rôle d'Agamemnon suffit pour en montrer les difficultés, et pour indiquer aux Acteurs nés avec de l'esprit, de l'intelligence, de la sensibilité et l'amour de leur art, les moyens de s'y présenter de manière à mériter les suffrages des amateurs et des esprits éclairés.

---

### *E R I P H I L E , dans la même Tragédie.*

« C'est à Pausanias, dit Racine, dans la Préface d'Iphi-
» génie que je dois l'heureux personnage d'Eriphile, sans lequel
» je n'aurois jamais osé entreprendre cette Tragédie. Quelle
» apparence que j'eusse souillé la Scène par le meurtre hor-
» rible d'une personne aussi vertueuse et aussi aimable qu'il
» falloit représenter Iphigénie ? . . . . . Je puis . . . . . dire que
» j'ai été très-heureux de trouver dans les anciens cette autre
» Iphigénie (1) que j'ai pu représenter telle qu'il m'a plu, et
» qui tombant dans le malheur où cette amante jalouse
» vouloit précipiter sa rivale, mérite, en quelque façon,
» d'être punie, sans être pourtant tout-à-fait indigne de compas-
» sion. . . . . Le voyage d'Achille à Lesbos, dont ce Héros se rend
» maître, et d'où il enlève Eriphile, avant que de venir en
» Aulide, n'est pas. . . . sans fondement. Euphorion de Chalcide,

---

(1) Voyez le commencement de l'art. *Iphigénie* sous son premier Costume.

» Poëte très-connu parmi les anciens, et dont Virgile et Quin-
» tilien font une mention honorable, parloit de ce voyage de
» Lesbos (1). Il disoit, dans un de ses Poëmes, au rapport de
» Parthénius, qu'Achille avoit fait la conquête de cette île avant
» que de joindre l'armée des Grecs, et qu'il y avoit même trouvé
» une Princesse qui s'étoit éprise d'amour pour lui ». Ce personnage, dont l'heureuse découverte a paru un bonheur à Racine, n'avoit point, dirent certains Critiques, paru sur le Théâtre d'Athènes, et les Athéniens n'y avoient rien perdu. Tout personnage, ajoutèrent-ils, qui n'est point essentiel à la Tragédie, est condamnable, parce que tout ce qui ne concourt pas nécessairement à l'action principale, la ralentit. Que vient faire Eriphile? Elle vient entretenir sa confidente de ses malheurs et de son amour pour Achille. Personne ne prend intérêt à ses malheurs; son amour touche aussi peu le Spectateur, qu'il touche Achille lui-même; elle ne fait que détourner l'attention qu'on a pour Iphigénie, qui seule est digne de l'attirer. Il est vrai que sa mort épargne le chagrin de voir celle d'Iphigénie; mais quand le Poëte auroit fait mourir Iphigénie, il n'auroit fait que suivre l'autorité de la Fable, comme il l'a suivie dans la Tragédie d'Hippolyte, où la Scène est souillée par le meurtre également horrible d'un Prince vertueux, la victime innocente d'une calomnie atroce.

---

(1) M. Luneau de Boisjermain, dans ses Commentaires sur Racine, dit que ce Poëte auroit pu ne pas faire mention d'un Auteur aussi peu connu qu'Euphorion de Chalcide, et s'appuyer du témoignage d'Homère, qui parle, au Livre IX de son Iliade, de la conquête que fit Achille de l'île de Lesbos. Cette observation est au moins hasardée. Homère est, sans doute, une autorité très-respectable; mais, en parlant du voyage d'Achille à Lesbos, il ne parle pas de la Princesse qui devint amoureuse d'Achille, et Euphorion de Chalcide en fait mention; c'étoit donc celui-ci qu'il falloit prendre comme autorité pour le personnage d'Eriphile; d'ailleurs un Ecrivain cité avantageusement par Virgile et par Quintilien n'est point une autorité faite pour être dédaignée.

Ces réflexions sont séduisantes, et sur-tout la dernière. On peut néanmoins y répondre. Il est certain qu'Iphigénie pouvoit mourir comme Hippolyte, et qu'il suffisoit que plusieurs Auteurs eussent avancé qu'Iphigénie étoit morte en Aulide, pour que Racine fût autorisé à la faire mourir, si la mort de cette Princesse étoit entrée dans son plan ; mais elle n'y entroit point, et il étoit le maître de ne la point faire immoler, puisque divers Ecrivains ont assuré, les uns qu'elle ne mourut pas en Aulide, les autres qu'il y eut deux Iphigénies, et d'autres encore que ce fut l'Iphigénie fille de Thésée et d'Hélène qui fut sacrifiée par Calchas. La contrariété des versions donnoit à Racine le droit de choisir celle qui étoit à sa convenance. Il n'en est pas de même d'Hippolyte. Tous les Mythologues sont d'accord sur la mort de ce Prince ; il falloit se soumettre à un fait généralement avoué, et Racine ne ressembloit pas à ces Auteurs qui, peu scrupuleux sur les altérations qu'ils donnent aux évènemens les plus connus, établissent des situations arbitraires, en foulant aux pieds toutes les autorités, et qui, fiers de quelques succès éphémères, s'embarrassent peu de prouver aux connoisseurs et aux gens de goût, l'impossibilité où la roideur de leur imagination les met de se plier aux grands principes de l'Art Dramatique. Quant à la part que le personnage d'Eriphile a dans l'action de la Tragédie d'Iphigénie, elle n'est pas si inutile que l'ont avancé des Observateurs jaloux, ignorans ou inattentifs. Sans l'amour d'Eriphile, Iphigénie n'auroit qu'un accent, qu'une couleur dans toute la Tragédie ; et quelqu'intéressante que puisse être sa résignation aux volontés de son père, des Dieux et de la destinée, cette résignation donneroit de la monotonie au rôle de la jeune Princesse ; ce qui seroit un défaut. Il y a plus ; si Eriphile ne rendoit pas Iphigénie jalouse, celle-ci donneroit moins d'essor à la passion qu'Achille lui a inspirée, et sa soumission seroit moins admirable. L'Art du Théâtre a des finesses, des

ressorts qui ne sont pas faits pour être apperçus par tous les Juges, il faut un tact exercé, une connoissance approfondie du cœur humain, une sensibilité exquise pour les connoître et pour en être frappé; et c'est principalement dans les Tragédies de Racine et de Voltaire que les beautés délicates, que les secrets de cet Art difficile et sublime se montrent, pour les esprits éclairés, de la manière la plus admirable et la plus désespérante. Pour être en état, nous ne disons pas de bien, mais de ne pas mal juger Racine, il faudroit au moins être capable de le sentir. Eh! combien de gens, avec la prétention d'être des Aristarques sévères, sont éloignés du génie, du goût et de l'ame de Racine! Ajoutons qu'Eriphile, qui ne sert pas beaucoup à l'action pendant les quatre premiers Actes, lui devient fort utile à la fin du quatrième, qu'elle seule enchaîne au cinquième, et que c'est elle qui prépare et qui consomme le dénouement. Certes, ou nous nous trompons fort, ou un tel personnage n'est pas oiseux; et il falloit toutes les ressources que Racine avoit dans l'esprit, pour savoir faire servir Eriphile, d'abord à donner du ressort au caractère d'Iphigénie, et ensuite à devenir le motif essentiel de la catastrophe.

C'est, sans doute, ici l'occasion d'observer que les Comédiens de presque tous les Théâtres de France ont pris, depuis long-temps, l'habitude de supprimer la dernière Scène du IV[e] Acte d'Iphigénie, et que c'est une grande faute. Cette Scène est courte: il faut la citer toute entière, pour mieux faire comprendre la nécessité de la conserver. Clytemnestre, Iphigénie, Agamemnon et Eriphile viennent de se retirer.

ERIPHILE A *DORIS*, *sa Confidente.*

Suis-moi.... ce n'est pas-là, Doris, notre chemin.

DORIS.

Vous ne les suivez pas?

ERIPHILE.

ERIPHILE.

Ah ! je succombe enfin !
Je reconnois l'effet des tendresses d'Achille:
Je n'emporterai point une rage inutile.
Plus de raisons. Il faut ou la perdre ou périr.
Viens, te dis-je, à Calchas, je vais tout découvrir.

Il n'est pas difficile de s'appercevoir que la suppression de cette Scène est motivée par la crainte qui agite les Actrices auxquelles on confie le rôle d'Eriphile, de terminer ce rôle d'une manière faite pour exciter l'animadversion des ames délicates, et d'élever quelques murmures. Cette considération, née de la vanité, est d'autant plus ridicule, qu'elle ferme les yeux sur un inconvénient assez grave, et qui nuit à l'intérêt du cinquième Acte. Cet Acte ne tient au quatrième et ne peut, d'avance, appeller la curiosité du Spectateur, que par la connoissance donnée du projet de la jalouse Eriphile. Si cette Princesse n'a rien à dire, il est inutile qu'elle arrive avec Clytemnestre et Iphigénie, lorsqu'Agamemnon fait mander celles-ci, pour leur ordonner de quitter l'Aulide. Si elle ne vient point, il est impossible qu'elle apprenne les projets d'Agamemnon, qu'elle les découvre à Calchas, puisqu'ils n'ont pour témoins que la Reine, sa fille, Eurybate et les Gardes qui doivent conduire Iphigénie hors du camp, et que tous ces personnages partent à l'instant. Si elle paroît, il est nécessaire que l'on sache ce qu'elle vient faire, pourquoi l'Auteur l'a introduite. Or, dans tous les cas, la suppression de la Scène, que Racine a placée avec intention, est une faute contre l'Art Dramatique et contre les convenances. Nous prévenons l'objection que l'on pourroit nous faire, en nous citant ce que nous avons dit, page 44 de ce Volume, d'un monologue de Narcisse, monologue que nous avons conseillé de supprimer. Oui, nous avons dit, et nous répétons, que les Vers

qui terminent le second Acte de Britannicus doivent être omis, parce que Narcisse y médite, à froid, la perte de deux infortunés, sans autres motifs qu'une ambition subalterne et la lâche habitude du crime ; d'ailleurs ces Vers ne lient point le second au troisième Acte de Britannicus. Il n'en est pas de même de la situation d'Eriphile. Cette Princesse est fière, outragée, passionnée ; sa captivité ne lui a présenté d'autre consolation que l'espoir d'être aimée d'Achille ; cet espoir lui est enlevé par l'amour du fils de Pélée pour Iphigénie ; ainsi l'orgueil, l'amour et la jalousie sont les causes qui l'égarent ; c'est la passion qui la transporte, et quand la passion parle, elle fait tout oublier. On auroit donc tort de comparer la Scène d'Iphigénie avec celle de Narcisse, et la conservation de la première est aussi nécessaire que la suppression de la seconde.

Après avoir cherché dans l'Antique des figures qui pûssent nous servir de guides dans la représentation du Costume d'Eriphile, nous avons cru devoir nous fixer, en partie, sur la famille de Niobé. Non-seulement les figures qui la composent sont très-bien ajustées, mais il est vraisemblable que l'Auteur y a suivi les traditions qui sont arrivées jusqu'à lui, et, en outre, ces figures offrent des différences sensibles dans la forme de leurs habillemens qui sont tous Grecs. Nous en voyons qui ont des tuniques sans manches, c'est-à-dire, que celles-ci ne sont formées, ainsi que nous l'avons précédemment fait remarquer, que de deux morceaux longs et quarrés qui sont attachés sur les épaules, et laissent une grande ouverture sous les bras jusqu'à la ceinture. D'autres, comme celle de la plus jeune des filles, plongée dans le sein de sa mère, portent une tunique qui ne monte que jusqu'à la hauteur de la poitrine, et se fronce dans son bord supérieur : le lin en est extrêmement délié, et donne des plis d'une finesse qui permet de voir jusqu'aux plus petites formes du corps. La tunique de la mère n'a point de manches. Celle d'une autre fille a des manches ;

elle est attachée par une ceinture placée sous le sein, et est échancrée sur le devant de la poitrine. C'est la tunique de notre Eriphile. Cette particularité que nous avons remarquée, sur cette figure seulement, d'une manière aussi sensible, est ce qui a déterminé notre choix. Toutes ces figures portent le manteau plus ou moins développé, plus ou moins ample, mais, à l'examen, on remarque que les manteaux présentent tous la même forme, qui est celle que nous avons expliquée à l'art. *Pallium*, pag. 27-31, de notre premier Volume.

L'ajustement de tête de notre Eriphile est celui d'une des plus jeunes figures de la même famille : il est composé de rubans qui vont se rejoindre vers le derrière de la tête, pour y attacher les cheveux à la manière des vierges. Quelques filles de Niobé sont coëffées d'une autre manière. Leurs cheveux sont divisés sur le front et conduits, des deux côtés, en arrière. Ils couvrent la partie supérieure des boucles, et sont enveloppés d'une toile fine, à l'exception de ceux du haut du visage et des oreilles. C'est sur ce modèle que nous avons ajusté la tête de Doris, Confidente d'Eriphile, qui est ici représentée, soutenant la Princesse dans sa chûte (1).

La tunique de Doris est arrêtée sur le corps par deux ceintures, l'une placée assez loin du sein, et l'autre absolument sur les hanches. Ordinairement c'étoit cette seconde ceinture qui servoit à relever la tunique, qui, par son ampleur, auroit pu gêner la marche. On remarque quelquefois sur l'Antique

---

(1) C'est d'après cet exemple que M. David, dans son Tableau représentant le serment des Horaces, a coëffé la jeune Camille. Cette coëffure se retrouve sur un grand nombre de vases étrusques : mais Camille n'est pas Grecque, elle est Romaine, et en cela M. David n'a pas exactement observé le Costume. D'ailleurs il a donné encore à Camille une tunique sans manches, et l'on peut facilement concevoir que les Romains, sur-tout aux premiers temps de Rome, devoient tenir beaucoup au Costume des peuples dont ils étoient originaires.

que les plis recouvrent cette ceinture, et descendent jusqu'à la moitié des cuisses, même jusqu'aux genoux. Mais cette manière est un peu lourde, et si nous l'indiquons, ce n'est que pour montrer les différentes façons de s'ajuster. La figure accessoire, placée derrière Eriphile, n'est employée dans notre dessin que pour indiquer que la Suivante pourroit aussi porter le peplum, ainsi que le manteau. Nous observerons pourtant qu'au Théâtre il seroit nécessaire de donner plus de simplicité aux vêtemens des Suivantes, et que l'ajustement de Doris peut, au moins à notre avis, être susceptible de beaucoup de grâces.

Nous dirons ici quelque chose de la coëffure des Esclaves, sur laquelle les Auteurs sont très-partagés. L'Abbé Gédoyn, dans ses Notes sur Pausanias, Tome II, page 373, et Dacier, Vies des Hommes illustres de Plutarque, aux Notes sur celle de Thésée, prétendent qu'on leur rasoit les cheveux. Selon Winckelmann (1), la tête rasée étoit un signe de deuil, et non pas d'esclavage. Cependant ces deux sentimens ne sont pas absolument contradictoires ; car il est à supposer que, dans des circonstances malheureuses, dans les calamités publiques, ou même dans des afflictions particulières, les Grecs, comme beaucoup d'autres peuples, ont pu prendre les signes extérieurs de l'esclavage. Il est bien vrai que divers passages d'Homère prouvent que, de son temps, on ne rasoit pas indistinctement tous les esclaves. D'autres autorités annoncent pourtant que cela se pratiquoit pour l'ordinaire, puisque Polignote (2) peignant Ethra, mère de Thésée, l'avoit représentée avec les cheveux coupés, pour désigner son état de servitude. Quelques Auteurs veulent néanmoins qu'il y ait eu deux Ethra, et que celle qui fut Esclave n'ait pas été la mère de Thésée, quoi

(1) Hist. de l'Art. Tome I, page 353.
(2) Pausanias, Tome II, page 373.



Ph. Chery, inv. P. M. Alix, sculp.

ACHILLE.

qu'en ait dit Diodore de Sicile. Ce qu'il y a de certain, c'est que les suivantes, dans les bas-reliefs, ou figures de ronde bosse, qui représentent des femmes dans la servitude, n'ont point les cheveux rasés, mais seulement attachés près de la tête, ou enveloppés dans des voiles légers, ainsi qu'il est démontré par la figure de Doris, dans le dessin qui est attaché à cet article.

---

*ACHILLE, dans la même Tragédie.*

Nous avons dit précédemment que, dans le camp même, les anciens alloient souvent sans leurs armes (1). Achille est entré dans le camp la veille du jour où se passe l'action de la Tragédie d'Iphigénie, comme on le voit pàr ces Vers que dit Agamemnon dans la première Scène du premier Acte.

Achille va combattre et triomphe en courant;
Et ce Vainqueur, suivant de près sa renommée,
Hier, avec la nuit, arriva dans l'armée.

Achille ne peut et ne doit donc paroître qu'en habits longs, depuis la seconde Scène du premier Acte jusqu'à la même Scène du cinquième, où il se montre sous cette armure formidable, que depuis il confia à Patrocle, pour le malheur de celui-ci.

Notre Achille porte la tunique appellée χιτών ou *stola*, qui

(1) Voyez l'Iliade d'Homère, Chant X. « Le vaillant Trasymède donne » au fils de Tydée une épée à deux tranchans, car la sienne est restée dans » sa tente. Le fils de Mérion arme le brave Diomède d'un bouclier et d'un » casque de cuir noir, sans ornemens, sans panache..... Mérion donne à Ulysse » un arc, un carquois, une épée, un casque de cuir..... » Et cependant Diomède et Ulysse sont appellés pour une entreprise importante et périlleuse ; ils doivent pénétrer de nuit dans le camp des Thraces, pour enlever les chevaux de leur Roi Rhésus.

descend jusqu'aux pieds. Nous avons vu qu'Agamemnon en portoit une de couleur de safran. Celle-ci est de pourpre et attachée sur les manches par plusieurs agraffes. Elle pourroit être de couleur blanche ; mais la couleur de la chlamyde que porte ce Héros ne doit point être arbitraire. Achille étoit fils de Thétis (1), fille de Nérée, et, par allusion à sa mère, les anciens lui ont donné un vêtement couleur de vert-de-mer ou céladon. C'est ainsi qu'il étoit représenté sur une peinture antique, citée par Winckelmann, dans son Histoire de l'Art ; et nous voyons que Sextus Pompée, après avoir remporté une victoire navale sur la flotte d'Auguste, prit une chlamyde de cette couleur, comme pour consacrer son triomphe et insulter à la défaite de son ennemi. Aussi, par représailles, Auguste fit-il présent d'un drapeau de cuir vert à son gendre Agrippa, lorsque celui-ci eut remporté un pareil avantage sur ce même Sextus Pompée. Quoique les citations sur lesquelles nous nous appuyons ici, soient tirées de l'Histoire Romaine, et par conséquent bien postérieures au temps d'Homère, elles nous démontrent cependant, sans aucun doute, que les couleurs avoient des significations que, dans certains cas, il n'est pas permis de négliger. Par exemple, Jupiter étoit toujours représenté avec une draperie rouge, et ses Prêtres, les *Flamen*, *Dialis*, *Martialis* et *Quirinalis*, étoient revêtus de vêtemens de cette couleur. Quand les anciens ont donné un manteau à Apollon, ils le lui ont donné bleu ou violet. Bacchus est ordinairement couvert d'une draperie blanche, quoiqu'à notre avis elle puisse être de pourpre. Cybèle est constamment vêtue en vert, comme Déesse de la Terre. Junon, dont le vêtement pourroit être bleu céleste, puisqu'elle désigne l'air, est représentée par Marcianus Capella (2) avec un voile blanc. Un dessin resté

---

(1) Il ne faut pas confondre cette Thétis, fille de Nérée et de Doris, avec son aïeule Téthys, femme de l'Océan et Déesse de la Mer.

(2) *Marcianus Mineus Felix Capella*, Poëte latin, vivoit vers l'an 490 de

d'une peinture antique, et conservé au Vatican, offre Pallas avec un manteau couleur de feu, quoiqu'elle soit généralement représentée avec un manteau bleu céleste ; mais les anciens donnoient, comme nous venons de le dire, des significations aux couleurs. A Sparte, les Héros, pour marquer leur ardeur guerrière, habilloient Pallas en couleur de feu ; ainsi c'est une autorité pour que cette Déesse puisse être ainsi vêtue. Par une conséquence naturelle et nécessaire de tout ce que nous venons de dire, tout ce qui avoit rapport aux Dieux Marins, portoit le vert céladon ; les animaux même, qu'on leur immoloit, étoient ornés de bandelettes de cette couleur. Les Naïades tirent leur nom de νάω, ναιετάω, s'écouler, et elles sont revêtues de vert sur les peintures antiques. Le vert et le blanc désignent Vénus, par allusion à sa naissance, parce qu'elle fut formée de l'écume de la mer qui est blanche, ἄφρος, d'où ἀφροδίτη, premier nom de Vénus. On ne sait pas pourquoi Virgile donne au Tibre une draperie couleur d'acier (1) ; une Peinture du Vatican offre une Nymphe vêtue d'un habit de cette couleur : mais, d'après le sentiment de Winckelmann, la draperie du Tibre doit être de la même couleur que celle dont parlent les Poëtes pour tous les autres fleuves.

Le manteau que porte Achille dans le dessin attaché à cet article, est la chlamyde, dont nous avons déja entretenu nos Lecteurs. Le passage d'Homère que nous avons cité en note, à l'art. d'Agamemnon, page 117, prouve que les Rois s'en couvroient dans le camp, par-dessus la χιτῶν ou *stola*, et que quelquefois ces manteaux étoient doublés ou d'un fort

---

J. C. On croit qu'il étoit Africain et Proconsul. On a de lui un Poëme intitulé : *De Nuptiis Philologiæ & Mercurii, et de septem artibus liberalibus.*

(1) Nous hasarderons de dire que peut-être le Poëte a adopté cette couleur pour le manteau du Tibre, parce que ce fleuve couloit dans un pays tout guerrier, et qui devoit sa principale gloire à la force des armes : nous ne donnons pourtant ceci que comme une conjecture.

tissu. Achille en avoit reçu de sa mère une grande quantité (1), ainsi que de tuniques et de tapis velus, dont elle avoit rempli un coffre précieux qu'il conservoit avec soin dans sa tente. Ici, par l'ampleur, qui fait une partie de la richesse de la tunique, l'agraffe s'éloigne des bords supérieurs, et présente par ce moyen l'envers de l'étoffe, ainsi que l'endroit; ce qui offre une manière d'ajuster dont l'antique a laissé des exemples, et que le Poussin n'a pas négligée. On peut s'en convaincre par l'inspection de son Assuérus, dans le tableau de sa composition qui représente l'évanouissement d'Esther. Achille tient son sceptre (2) à la main. Tous les Rois marchoient avec cette marque de leur puissance : Homère en fait mention dans cent endroits, et au Chant I[er] de l'Iliade, Vers 246, il dit que celui de notre Héros étoit orné de clous d'or, χρυσείοις ἥλοισι πεπαρμένον.

Achille est supposé dans le camp prononçant ce Vers que, dans la Scène seconde du premier Acte, il adresse à Agamemnon.

Seigneur, qu'a donc ce bruit qui vous doive étonner?

Derrière lui on apperçoit une barrière qui, placée dans un plan coupé, est censée former le camp. Plus loin, on voit

---

(1) Homère, Chant XVI, de l'Iliade, Vers 222 et 224, Χιτώνων, χλαινάων.. τε τάπητων.

(2) Dans les Lettres d'Alciphron le Rhéteur, on trouve que l'équipage d'un Cynique est le bâton et la besace; mais nous ne savons pas qu'on ait encore remarqué que le bâton noueux fût une espèce de parure, un ornement distinctif de la Secte des Cyniques. C'est pourtant ce que semblent désigner les clous d'airain dont Alciphron dit que le bâton de Péricratès étoit garni. On voit par-là que c'étoit une espèce de sceptre, tenant beaucoup de celui d'Achille, à l'exception qu'il étoit moins long. Personne n'ignore quel étoit l'orgueil des Cyniques, qui se prétendoient égaux aux Rois, et qui mettoient de la vanité à leur parler avec hauteur, comme on le voit par la réponse de Diogène à Alexandre, c'est-à-dire, au plus impérieux de tous les Souverains. Dans la

le

le port de l'Aulide (1), et la ville de Chalcis, dont le rivage est bordé des vaisseaux des Grecs. Plusieurs sont coloriés en rouge d'après l'autorité d'Homère qui, vers 144 de l'énumération des vaissaux Grecs, fin du second Livre de l'Iliade, dit que les proues des douzes vaisseaux qu'Ulysse avoit amenés dans le port de l'Aulide étoient de couleur rouge, δυώδεκα μιλτοπάρηοι. Les vaisseaux étoient décorés de figures en ornemens. On arrachoit ces figures des vaisseaux, et on les appendoit dans les Temples, en signe de triomphe. C'est de ces figures que parle Ulysse lorsqu'au neuvième Chant de l'Iliade, il dit à Achille qu'Hector menace d'enlever, à coups de hache, les proues des vaisseaux Grecs. Autour des vaisseaux, et principalement à la poupe, on suspendoit, comme on le voit sur les navires qui sont derrière Achille, des boucliers, des armures, et même des dépouilles prises sur l'ennemi. Homère en donne un exemple aux vers 570 et 571, du dixième livre de l'Iliade. « Ulysse, dit-il, suspend à son vaisseau les armes ensanglan-

---

cinquième Eglogue de Virgile, le Berger Vainqueur reçoit une houlette ornée de clous d'or ; c'étoit une espèce de sceptre.

(1) L'Aulide étoit une petite contrée de la vaste Béotie, qui avoit une Ville du même nom, et un port assez grand pour contenir une flotte de plus de cinquante vaisseaux. Ce Port étoit joint, par un pont placé sur l'Eurype, à la Ville de Chalcis, bâtie sur les bords de l'Eubée, île célèbre de la mer Egée, aujourd'hui l'Archipel : elle s'appelloit jadis Abas, c'est pourquoi ses habitans sont toujours appellés Abantes par Homère. On lui a donné depuis le nom de Négrepont. On n'a point exprimé cette jonction dans la Planche, a cause de la petitesse des objets et de leur éloignement. Cependant le détroit devient intéressant, par ce qu'en ont écrit Strabon, Sénèque, Pline, Pomponius Mela, Tite-Live, Claudien, Stace. Les trois premiers de ces Ecrivains disent que les eaux de ce détroit fluoient et réfluoient sept fois en vingt-quatre heures. Pomponius Mela renchérit sur eux. Il ajoute que ces flux et reflux avoient lieu sept fois le jour, et dix-sept fois la nuit. Tite-Live avance que cette fluctuation n'étoit point réglée, et qu'elle étoit l'effet des vents qui élevoient des montagnes d'eau, et les laissoient ensuite s'écouler comme par torrens.

» tées du malheureux Dolon , jusqu'à ce qu'il puisse les con-
» sacrer à Minerve dans une cérémonie solemnelle ».

Le rôle d'Achille est marqué par des nuances qu'il n'est pas aisé de saisir et de fondre , de manière à ce qu'il ne sorte jamais du caractère qu'il lui convient de conserver. C'est un Héros généreux, et en même-temps un amant passionné. Ce n'est pas seulement la protection d'une infortunée qu'il embrasse , c'est celle d'une Princesse qu'il aime avec transport , qu'il veut épouser et qui lui est promise : il défend une vie dont dépend le bonheur de la sienne. Cet hymen, qu'il attendoit, a servi de prétexte pour faire venir Iphigénie dans l'Aulide. Il est trompé dans son espérance , il voit qu'on a abusé de son nom, il a son honneur et son amour à venger ; que ne doit-on pas attendre d'un Héros que ces deux intérêts animent ? et quel est l'art du Poëte d'avoir su les réunir ? Souvent les personnages amoureux qu'on introduit sur notre Théâtre déshonorent la majesté de la Tragédie ; mais l'amour d'Achille n'a rien que de grand et de noble , on ne le voit point soupirer aux pieds de sa maîtresse. Achille , quoiqu'amant , est toujours Achille , il ne songe qu'à se venger de l'affront qu'il a reçu , et à sauver les jours de l'épouse qui lui est destinée. On dira peut-être qu'il n'est pas glorieux à Achille de s'occuper de son amour , tandis que toute l'armée est retenue en Aulide par la colère des Dieux. On demandera si c'est là le temps qu'un Héros doit choisir pour préparer la pompe de son hymen. Le Poëte , qui a prévu cette objection , l'a mise dès le commencement de la Pièce dans la bouche d'Ulysse, et Achille l'a détruite, en répondant que son amour ne l'empêcheroit pas de descendre le premier au rivage de Troye , qu'il ne demande que Troye et un vent favorable qui l'y conduise. Comme il a préféré peu de jours , mais illustres à une vie longue , mais obscure , nulle autre passion n'est capable de retarder celle qui l'emporte vers la gloire ; de même que



Ph. Chéry, del. Sergent Sculp.

ULISSE

nulle passion n'est capable d'ébranler l'inviolable attachement d'Iphigénie aux devoirs d'une fille soumise à son père, ni l'amour de la vie, ni l'estime qu'elle doit avoir pour un Héros qu'on lui a promis pour époux, et que son père lui a permis d'aimer.

Cette analyse du caractère d'Achille indique assez la physionomie que le rôle doit avoir à la représentation. Tout autre développement seroit inutile pour un Acteur qui ne trouveroit pas, dans ceux que nous avons donnés, les motifs de l'expression qui convient au personnage d'Achille dans les différentes situations où il se trouve. Ce caractère est peint, d'ailleurs, d'une manière aussi pleine que rapide dans ces deux vers d'Horace.

*Impiger, iracundus, inexorabilis, acer,*
*Jura neget sibi nata, nihil non arroget armis.*

---

## *U L Y S S E, dans la même Tragédie.*

Ulysse, fils de Laerte et d'Anticlée, étoit Roi des îles d'Itaque et de Dulichium, dans la mer Egée. Il épousa Pénélope (1), fille d'Icarius, qu'il aimoit si passionnément, que craignant de la quitter pour aller au siège de Troye, avec les autres Princes Grecs, il contrefit l'insensé. Il atteloit à une charrue des animaux de différentes espèces, labouroit le rivage de la mer, et semoit du sel au lieu de blé. Palamède, qui le connoissoit adroit et qui savoit combien son esprit étoit fertile en ruses, prit son fils Télémaque, qui étoit encore en bas âge, et le plaça devant la charrue, au bord du sillon.

---

(1) Pénélope est formé du mot Grec πηνη, toile, et de λοπος, habit, vêtement. C'est peut-être cette formation qui a donné lieu à la Fable de la toile que l'épouse d'Ulysse ourdissoit le jour, et qu'elle défaisoit la nuit.

Ulysse, de peur de blesser son fils, souleva doucement le soc, et donna lieu à se convaincre que sa folie n'étoit qu'une feinte. Alors il fut contraint de partir. Cependant Homère ne parle point de cet évènement : il donne au contraire à Ulysse les plus grands éloges, il le représente par-tout comme un Prince doué d'une admirable éloquence, d'une prudence consommée, d'une sagesse rare dans les conseils, d'une patience infatigable dans les travaux, et d'un courage invincible dans les combats. Virgile l'a présenté sous un autre aspect. Il le peint comme un fourbe, dont l'artifice étoit le talent principal, en un mot, comme un scélérat. Ces deux sentimens, si diamétralement opposés, ont dû souvent jetter les Auteurs dans un grand embarras. Racine paroît les avoir conciliés. Il est évident que si Palamède emploia la ruse pour se rendre certain de la feinte d'Ulysse, celui-ci se servit d'un moyen, à-peu-près semblable, pour reconnoître le jeune Achille qui étoit élevé sous des vêtemens de femme, parmi les filles du Roi Lycomède. Ce fut encore lui qui, aidé de Palamède, enleva les flèches d'Hercule que ce Héros avoit laissées à Philoctète. Il s'empara du Palladium qui étoit renfermé dans la forteresse d'Ilion. Enfin il tua Rhésus, Roi de Thrace, et amena ses chevaux blancs au camp des Grecs. C'étoit de la possession de toutes ces choses que dépendoient la destinée de Troye et le succès du siège. Ulysse étoit donc un personnage très-important. Aussi son rôle, sans être un rôle principal dans la Tragédie d'Iphigénie, le présente-t-il sous des couleurs dignes d'un homme de son importance, sans rien dissimuler du caractère cauteleux qui lui étoit particulier. On en peut juger par ces Vers de la seconde Scène du premier Acte, Vers que notre figure semble être dans l'action de prononcer.

Seigneur, Agamemnon s'étonne avec justice.
Songez-vous aux malheurs qui nous menaçent tous ?
O Ciel ! pour un hymen, quel temps choisissez-vous !

Tandis qu'à nos vaisseaux la mer toujours fermée
Trouble toute la Grèce et consume l'armée ;
Tandis que, pour fléchir l'inclémence des Dieux,
Il faut du sang peut-être et du plus précieux,
Achille seul, Achille à son amour s'applique !
Voudroit-il insulter à la crainte publique ?
Et que le chef des Grecs, irritant les destins,
Préparât d'un hymen la pompe et les festins ?
Ah ! Seigneur ! Est-ce ainsi que votre ame attendrie
Plaint le malheur des Grecs et chérit la patrie ?

Après la mort de ce même Achille, Ulysse disputa ses armes à Ajax, et les obtint. Troye enfin ayant été prise et réduite en cendres, il tua Orsiloque, fils d'Idoménée, qui s'opposoit à ce qu'il eût part au butin ; puis il immola Polixène, fille de Priam, sur le tombeau d'Achille ; précipita, du haut d'une tour, le jeune Astianax, fils d'Hector ; enfin il s'embarqua pour retourner dans sa patrie. Pendant dix années que dura sa navigation, il n'est point de malheurs qu'il n'ait éprouvés. L'oracle lui ayant appris qu'il mourroit de la main de son fils, il voulut éviter ce malheur, et prit la résolution de se retirer dans un lieu sûr et écarté. Télégone, son fils, qu'il avoit eu de Circé, étant arrivé à Ithaque, pour y voir son père, quelques personnes du palais lui en refusèrent l'entrée. Il s'éleva sur ce refus une querelle violente. Ulysse sortit pour l'appaiser : ce fut dans ce moment que Télégone le tua sans le connoître. On peut remarquer à ce sujet combien étoit grande la simplicité des premiers temps, où les Rois se trouvoient confondus avec les moindres personnages de leur maison. Nous en voyons encore un exemple dans Sophocle qui a porté sur le Théâtre la simplicité des temps héroïques. Ce Poëte fait voir, dans sa Tragédie d'Electre, que le Palais de Clytemnestre durant l'absence d'Egisthe, et lorsqu'Oreste s'y introduisit, n'étoit gardé que par quelques esclaves sans armes.

Occupons - nous du Costume que doit porter Ulysse. Sur tous les monumens qui représentent ce personnage, on lui voit la tête couverte du bonnet des Dioscures (Castor et Pollux). Ce bonnet avoit la forme d'un œuf coupé par la moitié. Cette coëffure se rapportoit à l'origine des Dioscures. On sait que Jupiter, métamorphosé en cygne, eut de Léda, femme de Tyndare, quatre enfans contenus dans deux œufs, dont le premier renfermoit Hélène et Castor, et le second Pollux et Clytemnestre. On ne sait point par quelle raison on a donné cette coëffure à Ulysse. Seroit-ce par ce qu'il avoit épousé la fille d'Icarius, Lacédémonien ? Les peuples de la Laconie avoient adopté, même pour leurs casques, la forme de ce bonnet, soit en mémoire de Castor et Pollux, nés sur les bords de l'Eurotas, fleuve de la Laconie, soit que ç'ait été la première forme du casque, enrichi de crètes par les Cariens (1). Ce qu'il y a de certain, c'est que les Spartiates n'avoient point à leurs casques ce bord avancé qu'on appelle visière, que l'on apperçoit sur ceux des Grecs, qui couvroit le visage et le garantissoit de la chûte des flêches. Winckelmann, en parlant d'Ulysse, dit simplement, dans son Histoire de l'Art, qu'on le trouve toujours coëffé du bonnet marin, à la manière des peuples Orientaux. Quoi qu'il en soit, il porte sur ce bonnet un diadême. Son vêtement est la tunique sans manches, serrée par une ceinture (2), et attachée sur les épaules avec une

---

(1) C'est aux Cariens qu'on a dû le perfectionnement des armes. Ils mirent aux boucliers des courroies, d'autres disent des anses. Homère ne parle que des courroies. Ils furent aussi les inventeurs des crètes ou panaches qui couronnoient les casques, ainsi que des armes défensives qui se plaçoient devant les jambes, et que l'on nommoit *Ocrées*. Nous en avons parlé à l'article d'Agamemnon. Les descendans des anciens Cariens ont, dit-on, conservé le caractère de leurs ancêtres. La contrée qu'ils habitent fournit encore un très-grand nombre de Soldats qui se mettent à la solde de leurs voisins, ainsi que le faisoient les anciens Cariens, au rapport de Strabon.

(2) Ces sortes de tuniques se mettoient par-dessus la tête, comme nous

agraffe. La tunique est cousue, des deux côtés, depuis le bord inférieur jusques un peu au-dessus de la ceinture. On remarque quelquefois ces coutures même sur les statues antiques. La couleur est d'acier, couleur connue des anciens, ce qui est prouvé par les peintures antiques dont nous avons parlé dans les articles précédens. La broderie du pourtour inférieur peut être d'argent. La klène ou chlamyde, qui est blanche, est frangée dans son bord. Ulysse peut aussi porter quelques peaux d'animaux, à l'exemple des autres Rois Grecs; car nous trouvons dans Homère qu'ils s'en couvroient presque tous.

Chant X de l'Iliade. « Agamemnon revêt sa tunique, et se » couvre de la peau énorme et tachetée d'un lion fauve, qui » lui descend jusqu'aux pieds. Ménélas, agité des mêmes ter- » reurs, jette sur ses épaules la dépouille mouchetée d'un léo- » pard . . . . . Il dit (Nestor) et Diomède jette aussi sur ses » épaules la peau énorme d'un lion fauve qui descend jusqu'à » ses pieds ».

On voit, par ces exemples, qu'il y avoit beaucoup d'uniformité dans les vêtemens, puisqu'Agamemnon et Diomède ont tous deux également la peau d'un lion fauve pour vêtement supérieur.

Rapportons maintenant le Costume d'Ulysse, décrit par Homère, au moment où il se dispose à partir conjointement avec Diomède pour enlever les chevaux de Rhésus, au Chant X de l'Iliade. « Ulysse rentre, charge ses épaules de son écu » superbe, et marche sur les pas des autres Rois Grecs. » Mérion donne à Ulysse son arc, son carquois, son épée, » et lui couvre le front d'un casque de peau, dont l'intérieur

---

passons nos chemises. C'est, sans doute, une de ces tuniques que Clytemnestre donna à Agamemnon au sortir de son bain, lorsqu'elle le tua, d'accord avec Egysthe. Elle en avoit cousu les ouvertures, de manière qu'embarrassé dans son vêtement, ils purent l'assassiner sans qu'il lui fut possible de se défendre.

» s'entrelaçoit de fortes courroies, tandis qu'au-dehors, pour le » munir, les dents éclatantes d'un sanglier étoient placées en » longs rangs et dans une symmétrie égale. Le cône étoit d'un » ferme tissu de laine. Jadis Autolycus, s'emparant d'Elione et » brisant les barrières du palais d'Amyntor, y enleva ce casque » pour butin .... et maintenant Ulysse le porte ».

Le rôle d'Ulysse, quoique Racine lui ait donné la noblesse et la dignité qui ne doivent jamais abandonner un personnage de son rang, n'est guères que celui d'un confident du premier ordre. Il n'est utile qu'à l'exposition et au dénouement; il ne fait rien dans le reste de l'action; mais ses deux scènes, au premier acte, demandent une grande intelligence, un mélange de finesse et de grandeur difficile à saisir. Le récit qu'il vient faire à la dernière Scène du cinquième Acte, récit qui ne montre pas, mais qui fait connoître la catastrophe, demande aussi un talent vrai, un débit noble, et une habitude de peindre, par la parole, que la nature n'accorde pas toujours à ceux qui embrassent l'emploi peu estimé, et pourtant estimable des confidens. C'est, en un mot, un rôle qui ne peut pas faire beaucoup pour la réputation d'un Comédien, mais qui est fort susceptible de lui faire développer son esprit et sa manière d'entendre l'art. Entre les mains d'un homme tout-à-fait médiocre, il est ordinairement nul, il jette même du ridicule sur le personnage, parce qu'il tient à des nuances qu'il faut saisir ou manquer tout-à-fait.

Le rôle d'Ulysse occupe dans la Tragédie de Racine la place de celui que tient Ménélas dans la Tragédie d'Euripide; il en est pourtant si éloigné, qu'au premier coup-d'œil on ne croiroit pas que l'un eût fait naître l'idée de l'autre. Ménélas, dans Euripide, arrête Arcas au moment où il va porter à Clytemnestre la lettre par laquelle Agamemnon révoque l'ordre de venir et d'amener Iphigénie au camp, et il lui arrache cette lettre. Agamemnon accourt au

bruit,

bruit, et les deux frères s'accablent mutuellement d'injures. Ménélas représente Agamemnon comme un homme qui n'a point rougi de commettre toutes sortes de bassesses, pour obtenir, par les suffrages du peuple, le commandement de l'armée, et qui, ayant obtenu ce qu'il souhaitoit, est devenu fier et intraitable; comme un homme qui, loin d'être allarmé par l'oracle de Calchas, s'y soumet avec joie pour conserver le rang suprême en sacrifiant sa fille à son ambition. Agamemnon, au lieu de réfuter ces reproches qui le couvrent de honte, s'ils sont véritables, se contente d'y répondre par d'autres reproches, en accusant son frère d'avoir perdu la raison, de prouver sa folie par l'impatience qu'il a de reprendre une femme aussi méprisable qu'Hélène et de sacrifier à ce fol amour tous les intérêts du sang. Une dispute de cette nature produit un effet désagreable, un effet qui avilit les personnages. C'est avec bien plus d'art que Racine charge Ulysse du cruel emploi d'encourager Agamemnon au meurtre de sa fille, en lui représentant ce qu'exige la gloire de sa patrie, en l'exhortant à pleurer tandis qu'il est seul, pour donner à la nature ce qu'il lui doit, en affectant d'unir ses larmes aux siennes, en se servant enfin de tous les artifices que sait mettre en usage son industrieuse éloquence. Racine doit, sans doute, plusieurs de ses beautés à Euripide; mais il lui est si souvent supérieur quand il l'imite, et ce qu'il met à la place de ce qu'il ôte, prouve tant de goût, de délicatesse, d'art et de connoissance du cœur humain, qu'on peut dire que c'est créer que d'imiter ainsi.

---

*CLYTEMNESTRE, dans la même Tragédie.*

Clytemnestre étoit sœur de Castor, de Pollux et d'Hélène ; elle étoit fille de Tyndare et de Léda. Nous avons dit comment Jupiter, devenu amoureux de Léda, se métamorphosa en cygne, et parvint à la rendre mère de deux œufs, dans l'un desquels Pollux et Clytemnestre trouvèrent la naissance. Hélène épousa Ménélas. Clytemnestre épousa Agammenon. Les deux sœurs furent fatales aux deux frères. Hélène fut enlevée par Pâris, fils de Priam, et cet enlevement, dont Ménélas demanda vengeance aux Grecs, causa la ruine de Troye. Pâris ayant été tué, à la fin du siège, Hélène épousa Déiphobe. Bientôt après elle le sacrifia à la colère de Ménélas qu'elle introduisit dans la chambre nuptiale, qui y tua Déiphobe, reprit sa femme et la conduisit à Lacédémone où il mourut presqu'aussitôt qu'il y fut arrivé. Clytemnestre fut fidèle à Agamemnon jusqu'au moment où il partit pour la Phrygie. Celui-ci avoit placé auprès de sa femme un de ces sages (σοφοὶ) qui étoient en même-temps Poëtes et Musiciens, et qui par leurs conseils, fortifiés des grâces de la versification et de la mélodie, étoient reconnus ou censés capables de défendre la vertu des pièges que l'on pouvoit lui tendre. Tant que ce sage resta auprès de Clytemnestre, elle refusa constamment de prêter l'oreille aux discours séducteurs d'Egisthe, fils de Thieste et de Pélopée ; mais ce sage l'ayant quittée, disent les uns, ayant été, disent les autres, assassiné par l'ordre d'Egisthe, Clytemnestre, privée de l'appui, qui jusqu'alors avoit soutenu ses principes, écouta la passion de son parent, et franchit les bornes de la pudeur. Le siège de Troye ayant amené la ruine du Royaume de Pergame, et Agammemnon étant revenu à Argos, elle consentit à immoler son époux au plaisir de conserver son jeune amant ; mais elle ne



Ph. Chery, inv. P. M. Alix sculp.

CLYTEMNESTRE.

tarda point à en être punie, et périt, ainsi qu'Egisthe, par les mains d'Oreste, que les Dieux avoient poussé à cette vengeance. Ils le punirent cependant de son crime, quoiqu'il eut été une suite des arrêts du destin : il ne faudroit que cette Histoire et celle d'Œdipe pour prouver l'absurdité du système de la fatalité ou du fatalisme.

Pour établir le Costume qui doit être propre à Clytemnestre, nous avons eu recours à la belle figure de Niobé, mère. L'ajustement de cette figure, dont nous avons fait et dont nous ne saurions trop répéter l'éloge, se réduit à une simple tunique sans manches. Le tissu de l'étoffe paroît extrêmement délié, par l'indication qu'en donnent les plis qui sont très-fins, très-légers, et qui laissent appercevoir toutes les formes du nud. Par-dessus cette tunique longue, qui est large à la poitrine et qui se resserre sur les épaules par une couture qui rassemble les deux morceaux du devant et du derrière, et laisse une large ouverture depuis la ceinture jusqu'aux épaules, est une seule ceinture, mais large, qui est posée sous le sein. Ce vêtement intérieur est recouvert sur la statue de Niobé, d'un pallium dont cette mère infortunée cherche à envelopper sa fille, pour la dérober aux traits vengeurs de Diane et d'Apollon. Sa tête est ornée d'une mître; ses cheveux simplement séparés sur le devant vont se nouer négligemment avec le ruban qui forme la mître, et retomber par derrière sur le col. Sur ce dernier objet notre dessin est conforme à son modèle, ainsi que sur le nombre des vêtemens. Sur notre figure, le pallium est plié en double. Après avoir été posé sur l'épaule gauche, il revient un peu obliquement recouvrir tout le bras droit qui le replie sur la hanche. Le reste passe devant le corps, et se reporte sur l'avant-bras du côté gauche. On peut voir, par cette explication, de combien de mouvemens est susceptible ce superbe manteau qui ne s'agraffe point, et qui par cela seul devient

susceptible d'une multitude de viciations dont tous les spectateurs ne s'apperçoivent point, mais dont les connoisseurs gémisssent quand ils les découvrent. Ce qui embarrasse les Acteurs sur la manière dont il faut développer, étendre ou resserrer ce manteau, c'est le peu d'habitude qu'ils ont de le porter. Pour se tirer de l'embarras où ils se trouvent nécessairement, quand ils sont sur la scène, il faudroit qu'ils s'accoutumassent à s'en servir dans le particulier; que dans l'intérieur de leurs maisons, ils s'en enveloppassent en vaquant à toutes leurs affaires domestiques, en marchant, en parlant, en agissant. Il faudroit que, toujours livrés à l'étude de leur état et à la recherche de ce qui peut ajouter à l'illusion, après avoir suivi ces mouvemens spontanées qui résultent de la vivacité, du sang-froid, de la joie, de la douleur et même de l'emportement, ils consultassent devant une glace jusqu'à quel point il faut que l'art comprime, modifie, étende ou répare les mouvemens trop brusques de la Nature. Avec ce soin, dont les premières études seroient seules difficiles, ils parviendroient bientôt à se familiariser avec ces vêtemens, comme avec ceux qu'ils portent habituellement: et combien cette familiarisation ne leur donneroit-elle pas d'aisance, de grâce et de noblesse quand ils auroient à remplir quelques-uns de ces rôles véhémens où il faut tout oublier pour n'obéir qu'aux élans de son ame, et transporter le Spectateur, du lieu où il est, au lieu où nécessairement il doit se croire pour éprouver toutes les jouissances de l'illusion dramatique! Nous insistons exprès sur cette nécessité. Que ceux qui savent réfléchir fassent un peu d'attention à l'observation que nous faisons ici. Qu'ils comparent les vêtemens faciles, simples, nobles et larges des anciens, avec ces fourreaux étroits et étranglés qui ne laissent chez l'homme aucune articulation libre, ni dans les bras jusqu'à la poitrine, ni dans les cuisses jusqu'à la ceinture, et qui retraçant mal des formes que la décence doit cacher

toujours, gênent la nature partout pour la présenter ici comme nulle et là comme indécente. Qu'ils rapprochent ces derniers habits de ces tuniques dont la coupe étoit soumise aux formes corporelles qu'elles indiquoient et soutenoient, sans jamais leur porter le moindre ombrage, de ces ceintures dont l'ampleur étoit en même-temps l'appui du corps et la grâce des vêtemens; qu'ils comparent ces tuniques à nos corsets baleinés, qui ètouffent les estomachs et les poitrines en dissimulant la conformation extérieure, à ces ceintures artistement combinées qui ne servent à rien qu'à une parure aussi fastueuse qu'inutile, et l'on verra combien nous sommes loin, dans nos représentations théâtrales, d'avoisiner cette vérité, dont on a cru que le Kain et Mlle Clairon, qui d'ailleurs avoient des talens sublimes, chacun dans leur genre, avoient trouvé le dernier secret. Parmi ceux de nos Lecteurs à qui la science du Costume n'est pas absolument inconnue, nous en invitons quelques-uns à considérer comment sont coupés et construits les vêtemens qui doivent figurer à nos yeux les habits des anciens? Chez tel Acteur, ils verront que le prétendu vêtement antique n'est qu'un simulacre où l'on offre, tant bien que mal, tout ce qui doit être en représentation, et où l'on supplée le reste, soit par des morceaux d'étoffes quelconques, soit par des bandes qui s'attachent avec des boucles, soit par des lacets que l'on croise derrière le dos. Chez tels autres, ils verront que les plis des draperies sont compassés d'après un modèle, quelque fois, mais plus souvent d'après l'imagination ignorante ou bisarre d'un Costumier. Que chez tous on se donne la peine d'observer l'effet des mouvemens; qu'y verra-t-on? Toujours les mêmes plis, toujours les mêmes masses de lumières, toujours les mêmes ombres. Pourquoi? parce que des fils établis par des ignorans, ont fixé toutes les plissures, et ont ôté aux étoffes cette facilité de plier avec le corps, de s'étendre, de se restreindre avec lui, et de suivre les développemens plus ou

moins ouverts que nécessitent l'action, la marche, les attitudes, la gesticulation, en un mot, tous ces mouvemens dramatiques que force la marche de l'action, et que forcent bien davantage les grandes émotions de l'ame. Ajoutons à tout cela que cette manière de retrécir ou de fixer les vêtemens à une forme unique, gêne la circulation du sang, le jeu des artères, comprime la poitrine, embarrasse la respiration, ôte aux déployemens leur rondeur et leur aisance, et qu'il est impossible qu'ils ne blessent pas tantôt les hommes vers la jugulaire, et tantôt les femmes vers l'abdomen. On peut maintenant juger si le conseil que nous venons de donner plus haut est déplacé, et combien il est ridicule d'apporter à la dépense que demandent les habits de Théâtre une parcimonie qui montre un Acteur gagé, au lieu du personnage que l'on doit rencontrer.

Revenons au Costume de Clytemnestre. Les pieds de cette Princesse sont chaussés, comme le sont ceux de Niobé, dont le rang n'étoit point inférieur à celui de l'épouse d'Agammemnon. Nous observerons en passant, et pour y revenir un jour, comme sur un objet qui doit nous servir d'autorité, que toutes les filles de Niobé sont déchaussées, c'est-à-dire, qu'une partie a les pieds entièrement nuds, et que les autres ne portent que des sandales liées avec des rubans. Cette simplicité remarquable sera quelquefois rappellée.

Pour nous rapprocher, avec connoissance de cause, du Costume de Clytemnestre, nous ne pouvions, sans doute, pas mieux choisir, en fait de figures antiques, que celle de l'épouse d'Amphion, Roi de Thèbes (1.) Niobé étoit sœur de

(1) Cet Amphion est le même que celui dont nous avons parlé à l'article d'Andromaque, à propos d'Antiope. Il étoit frère de Zéthus V ; son talent sur la lyre fut porté si loin, que les Poëtes prétendirent qu'il avoit rebâti les murs de Thèbes au son de cet instrument. On sait que cette fable n'est qu'une allégorie, qui prouvoit la puissance de la Mélodie ou celle de l'Eloquence.

Pélops, et fille de Tantale, Roi de Phrygie, au rapport de quelques Ecrivains, et de Corinthe, suivant quelques autres, mais qui étoit certainement fils de Jupiter. Pélops étoit père d'Atrée et de Thyeste. Atrée avoit donné le jour à Agamemnon. Ainsi il étoit très-possible que Clytemnestre eut pu voir la fille de l'ayeul de son époux ; et, sans doute, dans le Costume de cette Reine infortunée dont l'orgueil causa tous les malheurs, comme il n'y en a que trop d'exemples dans les annales du monde, Scopas a dû chercher à se rapprocher de ces temps fabuleux, que nous appellons héroïques, par un style simple, riche, élégant tout-à-la-fois, et c'est le style qui se remarque généralement sur toutes les figures de la famille des Niobé.

Le Costume de Clytemnestre doit donc tenir à la première et noble simplicité des siècles dont nous venons de parler. Il ne faut point surcharger ce personnage d'ornemens qui deviennent lourds et fatigans pour l'œil sans lui paroitre riches. Le manteau peut cependant être susceptible de broderie, quoiqu'il n'y en ait point sur celui que porte la statue de Niobé. Chaque gland du pallium peut être d'or; ce qui eſt une très-grande richesse pour des temps où l'or étoit d'une rareté qui en haussoit considérablement le prix. On a pu remarquer dans Homère, et par les citations que nous avons deja faites de ce Prince des Poëtes, que l'or en grande profusion n'est attribué qu'aux dieux, comme étant l'indication d'une richesse extraordinaire. Ce seroit donc à tort, et bien à contre-sens qu'un Actrice se montreroit, dans ce rôle, surchargée de crépines, de franges, de ceintures brodées, de barrières et d'un diadême de diamans. Nous sommes fâchés d'être obligés de le dire, mais il le faut, (car cet Ouvrage doit quelquefois contenir des critiques locales et personnelles, puisque les avis généraux que nous y donnons ne sont point suivis.) Mlle Raucourt joue le rôle de Clytem-

nestre avec tout cet étalage d'un luxe faux et inutile, et plus elle s'y pare, plus elle y cherche le faste, plus elle y paroît pauvre. Elle ne sent donc pas que douée, comme elle l'est, d'une figure théâtrale, d'une taille élégante et majestueuse, des proportions les plus belles et des développemens les plus avantageux, il ne lui faudroit que se couvrir de vêtemens antiques pour représenter, avec de la vie, les plus belles figures que les Anciens nous ont transmises. Il est certainement bien malheureux que dans un Spectacle tel que le Théâtre de la Nation, si long-temps l'organe et le dépositaire unique de nos chefs-d'œuvres Dramatiques, il n'existe pas des hommes capables d'éclairer, sur-tout ce qui ajoute à la variété, à l'illusion, au charme de la représentation, non-seulement les Acteurs en particulier, mais la Scène en général. Si l'on y remarque, de temps en temps, un Acteur qui se soit soumis à l'exactitude rigoureuse du Costume, tous ceux qui l'entourent sont en opposition avec la vérité qu'il s'est donné la peine de chercher, et ils deviennent d'autant plus ridicules que celui qui est bien costumé est plus exact. Dans Iphigénie en Aulide, par exemple, on est tous les jours étonné de voir les Héros revêtus de leurs cuirasses, de leurs casques, ainsi que de remarquer sur les cuirasses des ornemens du plus mauvais goût, et souvent d'un goût moderne. Il est tout aussi surprenant d'y voir des Soldats Grecs et Romains manœuvrer d'après l'exercice à la françoise, et beaucoup d'autres objets bizarres que nous taisons, parce qu'il seroit fort possible qu'on nous accusât de malignité, lorsque nous ne cherchons qu'à rendre à l'Art tout ce qu'il lui faut de principes, de noblesse, de vérité, même dans les accessoires, pour produire tout l'effet dont il est susceptible. Nous espérons qu'à la fin le bon goût reprendra son empire qu'à l'accord parfait des ajustemens, on joindra des marches moins régulières, moins calquées sur notre discipline militaire

extérieure. Nous espérons que lorsqu'on aura un Sénat à représenter, on disposera sa place, de manière qu'un Ambassadeur ne sera point obligé de briser les lignes des Sénateurs, pour venir se placer auprès des rampes, dans la très-gênante alternative de tourner le dos au Sénat ou au Public. Nous espérons enfin qu'on proscrira l'habitude anti-naturelle d'éclairer les personnages du bas en haut, usage qui brise d'autant plus ridiculement la vérité, que les décorations étant éclairées du haut en bas à quarante-cinq degrés, et que les reverbères étant distribués également dans les coulisses, et faisant disparoître toute ombre, il en résulte que les Acteurs s'agitent dans des flots de lumières, et paroissent à peine poser sur quelque chose de solide. On a essayé, dit-on, d'éclairer autrement, et tous les essais ont été nuls. Nous n'avons pas de peine à le croire ; ils le seront tous, tant que l'on s'obstinera à construire les Salles de Spectacles, comme on l'a fait jusqu'à ce jour.

Pour réussir à éclairer la Scène, comme la vérité le demande, c'est-à-dire à quarante-cinq degrés, du plus au moins, il faudroit que les plafonds des Salles de Spectacles fussent construits autrement qu'ils ne le sont. Nous nous proposons d'en faire incessamment connoître les moyens. Ils sont simples, et présenteront une manière nouvelle de décore qui sera propre à faire placer le foyer de la lumière, de façon qu'elle ne soit vue de personne que de l'Acteur qui en doit être éclairé. Une ou deux figures, jointes à la description, présenteront ces moyens d'une manière claire et facile pour l'intelligence de tout le monde.

Le rôle de Clytemnestre est un de ceux sur lesquels il est impossible de donner aucun conseil à une Actrice. Noblesse, maintien fier, taille majestueuse, beaux développemens, voilà ce qu'il demande au Physique ; au Moral, il exige la sensibilité la plus vive et les entrailles les plus maternelles. M[lle] Dumesnil y a surpassé de beaucoup toutes les Actrices par qui

nous avons vu représenter ce personnage. Elle y arrachoit les larmes, même dans son silence. Au moment où Iphigénie quitte sa mère, pour marcher vers l'autel, lorsque Mlle Dumesnil s'avançoit vers la garde qui arrêtoit son passage, qu'elle jettoit par mots inarticulés ce vers qu'elle rendoit terrible,

Perfides ! contentez votre soif sanguinaire;

Lorsqu'elle parcouroit la Scène les bras élevés, l'œil mort, la bouche ouverte, immobile, la poitrine haletante, et qu'elle retrouvoit des accens pour dire avec un sentiment profond, quoique l'expression en parut affoiblie,

Hélas ! je me consume en impuissans efforts;

Elle entraînoit tous les cœurs; on ne voyoit plus une Actrice, c'étoit Clytemnestre, c'étoit une mère. C'est l'ame qui doit tout faire dans ce rôle; sans elle, tout y sera vague, indécis, mort. Actrices qui voulez le représenter, sentez si vous êtes mères, ou dignes de l'être.

Nous avons promis, page 21 de ce Volume, de dire pourquoi les Comédiens vivoient à Rome dans un état de dégradation, et de prouver que ce n'étoit point à l'Art de la Comédie qu'étoit attachée cette dégradation, mais à l'espèce d'hommes qui le professoient. Les recherches que nous avons faites nous ont conduits à présenter en même temps le tableau de ce que les Comédiens ont été chez les Grecs, chez les Romains et chez les François. On verra, par ce développement, si ceux qui se sont livrés à l'Art difficile du Théâtre, méritoient d'être flétris du honteux préjugé qui les a poursuivis si long-temps.

---

## *DES COMÉDIENS DE LA GRÈCE.*

Chez les Grecs, le Comédien étoit un homme libre qui se destinoit, de son choix, à une profession qu'aucun préjugé n'entachoit, qui n'avoit rien de bas dans l'opinion publique, et qui n'empêchoit point celui qui l'exerçoit de remplir les emplois les plus élevés. Il jouissoit des mêmes honneurs, de la même considération que l'on accordoit aux Artistes les plus distingués, aux poëtes du premier ordre. Souvent l'Auteur jouoit lui-même des rôles dans ses Ouvrages, et se voyoit prodiguer les suffrages au double titre d'homme de génie et de grand Comédien : témoins Eschyle et Euripide ; le premier non moins brave Guerrier que bon Poëte, et qui signala tant sa valeur que son mérite militaire aux combats de Salamine, de Marathon et de Platée ; le second, Elève du célèbre Philosophe Anaxagoras, le Peintre des passions douces, de la tendre humanité, qui mourut premier Ministre d'Archélaüs, Roi de Macédoine. Eschine, Aristodème, et d'autres personnages non moins considérables, montèrent sur la scène, pour y représenter des rôles principaux; quelques-uns d'entre eux jouirent même de l'honneur d'être envoyés, en qualité d'Ambassadeurs, auprès des Rois alliés de la Grèce. Sophocle ne parut point sur le Théâtre, mais il ne s'en exempta qu'après avoir prouvé qu'il ne pouvoit point suivre les traces de ses prédécesseurs, parce que la foiblesse de sa poitrine le rendoit totalement inhabile à l'Art de la déclamation.

Si, dans la patrie des Platon, des Zénon et des Socrate, l'état de Comédien fut honoré ; si loin de fermer la voie aux emplois distingués, l'art de la déclamation fut au contraire, chez les Grecs, un des talens qui conduisoient aux premières dignités de l'Etat ; quel préjugé favorable n'en résulte-t-il pas

pour la profession de Comédien ? Il est vrai que, dans la Grèce, l'état de Comédien étoit essentiellement lié avec la Politique, la Religion et les Mœurs ; que non-seulement les Poëtes tragiques, par l'heureux choix de leurs sujets, rappelloient ordinairement les Spectateurs aux idées dont ils devoient premièrement et principalement s'occuper pour la gloire de la République ; qu'ils inspiroient encore le respect des Dieux, l'observance des pratiques de la Religion, l'exercice de l'hospitalité, l'horreur de l'adultère, la fidélité conjugale, la tendresse mutuelle des pères et des enfans, la pitié pour les malheureux ; qu'en un mot, leurs ouvrages présentoient sans cesse aux hommes le tableau de leurs devoirs envers la Divinité, leurs semblables et eux-mêmes. Mais nos Théâtres peuvent offrir les mêmes résultats, non-seulement par le secours de la Tragédie, mais sur-tout par celui de la Comédie, genre que les François ont porté plus loin qu'aucun peuple du monde, qu'ils ont épuré, ennobli, qui est devenu chez eux la terreur du vice et le fléau des ridicules. Cet avantage, la Comédie ne l'eut point dans la Grèce, où elle ne fut trop souvent qu'une Satyre personnelle, infâme, où les plus grands des Philosophes, les plus beaux Génies, les plus illustres Capitaines étoient publiquement traduits d'une façon aussi indécente qu'inhumaine. Et pourtant les Comédiens qui paroissoient dans des Pièces, où toutes les convenances de la délicatesse étoient outrageusement blessées, n'encouroient point de flétrissure !

---

## *DES COMÉDIENS CHEZ LES ROMAINS.*

C'est une chose singulièrement remarquable que le peuple qui a porté le plus loin l'amour, le goût, on pourroit même dire la fureur des Spectacles, soit celui qui ait le premier noté d'infamie les instrumens de ses plaisirs les plus chers et

les plus doux. A Rome, le Comédien, loin d'être en honneur, étoit avili dès le moment qu'il avoit coopéré aux plaisirs du Public; il ne pouvoit plus jouir d'aucune des prérogatives du Citoyen. Envain Esope et Roscius illustrèrent-ils la Scène Romaine, l'un dans la Tragédie et l'autre dans la Comédie, envain Roscius eut-il les mœurs les plus pures, phénomène d'autant plus rare qu'il vivoit dans un siècle fort corrompu, ce préjugé subsista dans toute sa rigueur, et le sage Cicéron dit de ce dernier qui étoit son ami: « C'est un » si excellent Acteur qu'il paroît seul digne de monter sur le » Théâtre, et c'est un si honnête homme qu'il auroit dû n'y » monter jamais ». Voilà, sans doute, un bel éloge; mais c'est aussi un arrêt de proscription contre la profession de Comédien. Chez un peuple aussi éclairé que le peuple Romain, quelle pouvoit être la cause d'un préjugé aussi opiniâtre? Elle n'est peut-être pas très-difficile à trouver.

Les Romains furent près de quatre cents ans sans avoir de jeux scéniques. Sous le Consulat de C. Sulpicius Pœticus et de C. Licinius Stalon une grande peste affligea Rome. On chercha les moyens d'appaiser la colère du ciel, et on inventa pour cet effet les jeux scéniques. Ressource bizarre et bien digne d'un peuple essentiellement superstitieux! Dans le Paganisme, il n'y avoit rien que les hommes ne jugeassent susceptible d'irriter ou de calmer la Divinité. On imagina de faire venir des Farceurs de l'Etrurie. Ces Farceurs, dit Tite-Live, sans réciter aucun vers, sans aucune imitation faite par des discours, dansoient au son de la flûte, faisoient des gestes et des mouvemens qui n'avoient rien qu'on pût taxer d'indécence. La jeunesse Romaine imita ces danses, y joignit quelques plaisanteries en vers qui n'avoient ni mesure ni cadence réglées: cette nouveauté fit plaisir, on y consacra des esclaves étrangers, ou des hommes nés à Rome dans l'esclavage, et on les nomma Histrions, du mot *Hister*, qui, en Langue

Etrusque, signifie Flûteur, Farceur ou Bouffon. Il nous semble que ces détails prouvent clairement que ce ne fut pas l'état de Comédien qui commença par avilir l'homme chez les Romains, mais que ce fut l'état vil de la personne qui dégrada la profession du Comédien. Si cela est, on peut regarder comme souverainement méprisable un préjugé qui s'est étendu de l'esclavage sur la liberté. Prouvons que nous ne nous sommes pas trompés sur la cause qui a occasionné à Rome la flétrissure du Comédien.

Parmi les différens genres de Pièces que l'on représentoit sur les Théâtres Romains, on distinguoit les Atellanes, Comédies qui ressembloient aux Satyres des Grecs pour les sujets, le caractère des Acteurs, des Danses et de la Musique. Le Dialogue n'en étoit point écrit, et on le jouoit sur un *Scenario* convenu. Ces Pièces respirèrent d'abord la décence et l'honnêteté des mœurs. Quelques Commentateurs en ont conclu que les privilèges dont jouissoient les Acteurs des Atellanes n'avoient d'autre principe que la nature de ces Comédies qui étoient semées de plaisanteries fines, sans offrir aucune idée de libertinage, ni d'obscénité. Cette supposition est invraisemblable et impossible; car si la dignité des Acteurs eut dépendu de celle des ouvrages qu'ils représentoient, les Comédiens qui jouoient dans la Tragédie et dans la Comédie noble, auroient dû jouir, par préférence, des prérogatives du Citoyen : cependant ils en étoient exclus, parce qu'étant nés dans l'esclavage, ils ne devenoient pas plus privilégiés, quoiqu'ils jouâssent dans les Pièces du genre le plus noble. Les Acteurs des Atellanes servoient dans les Légions, n'étoient point exclus de leur Tribu, jouissoient enfin de tous les privilèges civils (1). Mais qui

---

(1) *Eo institutum manet ut Atellanarum Actores nec Tribu moveantur et stipendia tanquam expertes Artis Ludicræ faciant.* TITE-LIVE, Chap. II, Liv. VII, Decade I.

étoient ces Acteurs ? C'étoient les jeunes gens les plus distingués de la République Romaine, eux seuls avoient le droit de jouer dans ces Pièces et jamais ils ne souffrirent qu'un Comédien de profession, c'est-à-dire, un esclave entrât pour quelque chose dans leurs jeux. Ainsi la différence que l'on mettoit entre ces Acteurs et les autres ne venoit point du caractère de ces Ouvrages qui finirent par devenir tellement libres qu'on fut obligé de les réléguer à Atella dont ils étoient sortis, mais de la différente condition des Comédiens. Ainsi les Comédiens n'étoient réputés infâmes à Rome que par le vice de leur naissance, et non pas à cause de leur profession. Si elle n'y eut été exercée que par des hommes libres, ils auroient eu autant de considération qu'en peut mériter cet Art ingénieux, laborieux, difficile, comme ils en jouissoient dans la Grèce où les Comédiens étoient nés et pris dans la classe des Citoyen.

François et Libres, nés pour la plupart au sein de la Bourgeoisie, Epoux, Pères, Citoyens zélés et fidèles, les Comédiens de Paris et des Provinces de France, n'ont jamais eu aucune ressemblance avec les Comédiens de Rome, et la flétrissure que la Capitale du monde attachoit à des esclaves n'auroit jamais dû, dans le premier Empire de l'Europe, être le cruel partage d'hommes accoutumés à aimer leur Patrie, à la servir de leur intelligence et même de leur sang, comme à vivre sous les étendarts du Patriotisme et de la Liberté.

---

## *DES FARCEURS ET COMÉDIENS qui ont paru en France, depuis* CHARLEMAGNE *jusqu'à* LOUIS *XIV.*

Nous ne dirons rien des Spectacles publics qui ont été anathématisés par la primitive Eglise. Restes malheureux de ces jeux barbares imaginés par les Grecs, portés par les Romains

jusqu'au dernier degré de férocité, assemblage affreux de prostitution, de débauche et d'infamie, il n'est pas étonnant qu'on les ait condamnés avec toute la chaleur qu'inspirent les sentimens religieux dans la première effervescence du zèle, puisqu'il suffisoit d'une morale pure, et d'une raison saine pour les faire proscrire sans retour. Ce qu'il nous importe d'examiner, c'est l'origine de la flétrissure qui a constamment suivi les Histrions, c'est-à-dire, ceux qui ont précédé en France les véritables Comédiens, et sur-tout de prouver que depuis l'établissement fixe de la Comédie, dans le Royaume, il n'y a eu ni pu avoir aucun rapport entre les uns et les autres. Peut-être en tirerons-nous la preuve que, si les premiers ont en effet mérité la honteuse opinion qui les a notés d'infamie, il y a eu plus que de la légéreté à vouloir se persuader que ceux qui leur ont succédé, long-temps après, dussent nécessairement encourir la même honte.

Les premiers mimes qui parurent chez les François formerent des jeux qui consistoient en concerts, en danses, en gesticulations, en pantomimes. Ils pullulèrent sous Charlemagne. Leur existence vagabonde, leur affreux libertinage, les excès de tous les genres auxquels ils se livrèrent sans aucune pudeur, attirèrent bientôt sur eux l'animadversion générale, et non-seulement l'Empereur les déhonta, mais encore il les déclara incapables d'intenter aucune accusation, adoptant en cela le quatre-vingt-seizième Canon du Concile d'Afrique. Depuis 789 jusqu'à l'an 1000 de notre ère, ces misérables saltimbanques donnèrent seuls en France des Spectacles publics; toujours couverts et toujours dignes de l'infamie qu'ils avoient méritée dès le principe de leurs représentations. Ce fut alors que les Troubadours parurent; les Histrions voulurent les imiter; ils y gagnèrent quelque chose du côté de l'esprit, mais rien du côté des mœurs, et quand les troubles qui désolèrent nos Provinces forcèrent les Troubadours à

briser

briser leur Lyre, et à renoncer pour jamais à la Poésie, de pitoyables et insolens Jongleurs s'établirent pour leurs successeurs, promenèrent de Ville en Ville leur ignorance et leur effronterie, colportèrent audacieusement des plaisirs aussi grossiers que leurs principes, firent des Spectacles qui consistoient en gesticulations ridicules, en récitations burlesques, et en tours de souplesse dont les spectateurs étoient personnellement la victime : enfin ils portèrent si loin l'impudence que dès la première année de son avènement au trône Philippe-Auguste fut contraint de les bannir de ses Etats.

Voilà donc quels furent ceux qui portèrent les premiers en France ce nom d'Histrions, que l'habitude, la superstition, l'ignorance, la malignité, et peut-être l'envie ont affecté de conserver aux Comédiens : voilà quels furent les hommes dont les représentations publiques encoururent justement les censures Ecclésiastiques. Lorsqu'ils furent avilis par les Ordonnances, ils l'étoient déja par leur caractère, par leur conduite et par leurs mœurs. Pour eux l'opinion fut équitable, et peut-être ne se seroit-elle pas étendue jusqu'à nos jours, s'ils avoient eu pour successeurs immédiats des Acteurs capables de donner une idée vraie de tout ce que l'Art Dramatique emporte avec soi d'agréable pour les esprits délicats, et d'utile pour la perfectibilité de la morale. Mais, qui leur succéda ? Les Confrères de la passion, gens ridiculement électrisés par le fanatisme des Croisades, qui, dans leur dévotion sacrilège, portèrent sur la Scène les mystères les plus respectables de notre sainte Religion ; qui crurent attirer sur leur pays les bénédictions du Ciel, en défigurant les traits les plus sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament, et qui mirent dans la bouche des Saints, des Anges et de Dieu même, un langage toujours révoltant par son irrévérence, et souvent blasphématoire ; qui, non contens d'outrager ainsi par des travestissemens bizarres tout ce que l'homme doit revérer, entremêlèrent leurs ouvrages qu'ils

appelloient *Mystères*, de la représentation des *Sottises* ou *Sotties* que donnoit la troupe des enfans sans souci ; qui enfin produisirent un tel scandale, qu'un Arrêt du Parlement, en date de l'année 1548, leur enjoignit de ne plus représenter désormais que des sujets *profanes et honnêtes.* Certainement ce n'étoit point à de pareils Comédiens qu'étoit réservé l'honneur de faire lever l'anathême lancé contre les Histrions. Il n'étoit pas et ne pouvoit point être réservé non plus à la troupe élevée par les Clercs de la Bazoche. Quelle considération devoit-on à de prétendus Comédiens qui jouoient à Paris le même rôle qu'Aristophane avoit autrefois rempli dans Athènes ; qui, comme lui, osèrent attaquer la première personne de l'Etat dans celle de ce Louis XII, qui mérita d'être appellé du nom glorieux de *Père du Peuple ;* qui, comme lui, bravèrent les menaces du Gouvernement, et qui, comme lui encore, eurent l'impudence de faire faire des masques qui offroient la parfaite ressemblance des personnes qu'ils vouloient immoler à leur animosité, ou à la haine de ceux dont ils avoient embrassé le parti ? Si les Histrions n'avoient point été flétris d'avance, si leur flétrissure n'eut point été regardée comme un héritage que les Bazochiens tenoient de leurs prédécesseurs, il auroit fallu appeller tout exprès l'infamie sur des personnages aussi audacieux, et les rendre à jamais odieux à la société, dont ils étoient devenus les perturbateurs et les bourreaux. C'est ainsi, du plus au moins, que depuis Charlemagne jusqu'aux Auteurs qui précédèrent directement, ou qui furent les Contemporains du grand Corneille et de Molière, l'Art de la Comédie exista en France. Or, quel rapport peut-on trouver entre les Comédiens de nos jours et ces Coureurs publics qu'on appelloit Jongleurs ? Comment veut-on rapprocher la décence de la turpitude, l'audace de la réserve, l'oubli des convenances et des réglemens de la subordination, de la soumission exacte aux Loix et aux bienséances ? N'est-ce pas



Th. Chery, inv. P. M. Alix, Sculp.

ARCAS.

manquer, par les suites d'une accoutumance ridicule, aux yeux de la raison, à tous les principes du jugement et de l'équité ?

Si l'on a bien voulu se donner la peine de suivre les faits que nous avons exposés, on a dû se convaincre que jusques à l'époque où nous sommes parvenus, il n'a pas encore été question en France de Comédiens proprement dits ; que ce n'est pas sur ceux-ci que se sont primordialement attachées les censures civiles et ecclésiastiques, qu'elles se sont élevées contre de misérables Joueurs de Gobelets, des Gesticulateurs indécens, des vagabonds indignes de la moindre estime, comme d'inspirer le plus petit intérêt. De-là on peut conclure que le préjugé, dont les esprits prévenus se sont long-temps fait une arme insultante contre la profession du Comédien, est doublement injuste ; d'abord parce que ce n'est pas contre cette profession, telle qu'on la connoît depuis cent cinquante ans, qu'elle a acquis force d'usage, ensuite parce que si elle avoit été indiscrètement suscitée contre elle, la protection spéciale que nos Rois et notre administration ont constamment accordée à l'Art Dramatique, et principalement au Comédien, auroit été plus que suffisante pour anéantir une opinion dont tout démontre et prouve inviciblement l'absurdité. Nous donnerons, dans une autre occasion, la-suite et la fin de ces Recherches.

---

*A R C A S*, *dans la même Tragédie.*

On a déja dit plusieurs fois, dans le cours de cet Ouvrage, que les Grecs où les peuples qui leur succédèrent, agençoient la klène ou chlamyde à la manière du Pallium. Etoit-ce parce que cette manière leur étoit plus commode pour se garantir des injures du temps ? Etoit-ce parce qu'il entroit du luxe à

donner à ses habits un certain développement ? Etoit-ce enfin parce que, dans les circonstances pressantes, on n'auroit pas eu le temps de ramener et de joindre les agraffes ? Quoiqu'il en soit, il est constant que, sur plusieurs monumens antiques, on remarque des Pallium plus ou moins grands les uns que les autres. Ceux qui sont les plus petits sont ordinairement appliqués aux figures qui, par leur caractère, annoncent qu'elles doivent avoir plus de rapidité dans les mouvemens. Ces Pallium n'offrent que deux angles, l'un qui ordinairement se montre pardevant, et un autre qui se dirige vers le dos de la figure. Les vrais Pallium au contraire, c'est-à-dire, ceux qui sont les plus grands, laissent, quand les développemens des figures le permettent, appercevoir les quatre angles distinctement marqués par les glands qui y sont toujours attachés. La grande quantité des plis que l'on distingue sur ces derniers, désigne incontestablement un vêtement bien plus ample que les premiers.

Pour nous conformer aux usages de la Grèce, et pour exprimer, en quelque sorte, la promptitude avec laquelle Arcas se présente devant Achille, pour supplier le Héros de sauver Iphigénie, promptitude qui n'a pas dû lui permettre de prendre le temps nécessaire à se vêtir, nous avons cru devoir ne point attacher sa chlamyde, mais la lui faire porter comme il est expliqué plus haut. La première longueur est celle qu'on voit entre les jambes, et ne se trouve ainsi rejettée par derrière qu'à cause de la rapidité des mouvemens d'Arcas; la seconde fait le tour du corps, et la troisième suit encore l'impulsion du mouvement. La tunique est du genre de celle que porte Agamemnon, quant à la manière dont elle est attachée sur les épaules.

Les Grecs suspendoient ordinairement leurs épées à des baudriers larges et fort courts. Lorsque l'épée étoit longue, elle revenoit en avant et battoit sur la cuisse. Quelquefois



Ph. Chéry, inv.

ÆGINE ET EURYBATE.

même elle s'avançoit par un mouvement naturel jusqu'au devant du corps.

Nous avons représenté Arcas, dans le moment où il dit ces Vers de la Scène cinquième du troisième Acte, en s'adressant à Achille :

> Seigneur, je viens pour elle (*Iphigénie*) implorer votre appui....
> Je ne vois plus que vous qui puissiez la défendre.

---

## *ÆGINE* ET *EURYBATE*, *dans la même Tragédie.*

Nous avons réuni, dans un même dessin, ces deux personnages, parce qu'ils ne jouent qu'un rôle très-subalterne dans l'Ouvrage de Racine.

Ægine porte une tunique de lin blanc, et un péplum de couleur blanche, qui est détaché de l'épaule droite et roulé sous le sein ; cet usage étoit pratiqué par les Anciens (1). Le Pallium que l'on voit ici, est tiré entièrement d'un bas-relief Etrusque, qui date des temps les plus reculés, et que l'on trouve à Rome. Ægine porte un voile léger dont la forme est un quarré fort alongé, et roulé sur lui-même. Il sert quelquefois de ceinture ; sa couleur est de safran. Plusieurs figures des bas-reliefs antiques portent ce voile comme il est rendu dans le dessin attaché à cet article, entr'autres une figure de Diane, que l'on voit sur un bas-relief du Capitole.

Eurybate porte une klène de laine verte qui, au lieu d'être agraffée, est nouée par les deux angles supérieurs, au-devant de la poitrine. Sa tunique est de couleur rouge.

---

(1) Voyez l'article d'Elise dans Esther.

## *ACHILLE, en Habit Militaire.*

On a indistinctement revêtu Achille, dans toutes les actions de sa vie, de l'armure que Thétis sa mère lui donna quand il eut perdu celle qu'il avoit apportée au siège de Troie, sans réfléchir que Vulcain ne forgea cette armure, à la prière de la fille du vieux Nérée, qu'après que Patrocle ayant été tué par Hector, alors qu'il combattoit les Troyens à la tête des troupes d'Achille, fut dépouillé par le Héros Phrygien de l'armure de son ami dont il s'étoit revêtu. Voici la description de cette armure, comme elle est faite par Homère au seizième Livre de l'Iliade, à l'instant où Achille consent enfin que Patrocle aille au secours des Grecs enfoncés par les Troyens et par le valeureux fils de Priam.

« Patrocle revêt l'éclatante armure; il attache, avec des agraffes d'argent le beau Cothurne (1), couvre son sein de la cuirasse riche et étoilée de l'impétueux petit-fils d'Æacus, suspend à ses épaules l'épée où l'airain et l'argent jettent de vives étincelles. Il saisit le vaste et solide bouclier, pose sur son front guerrier le casque superbe, hérissé d'un long panache qui flotte sur la cime elevée, et répand au loin la terreur. La

---

(1) Par Cothurne, il faut entendre la chaussure dont nous avons parlé à l'article d'Agamemnon, et que nous avons prouvé être des Knémides ou Ocrées. Celles-ci sont tirées d'une Statue qu'on voit à Versailles, & à laquelle il paroît que jusqu'à présent on a prêté peu d'attention. Il est vrai qu'elle est au rang de celles que l'on néglige; elle est placée à l'entrée du canal, à gauche du tapis vert. On ne peut pas douter qu'elle ne soit Grecque et des plus anciens temps. Ces Knémides ou Ocrées en sont une preuve non équivoque, puisqu'on trouve dans Homère la description de cette partie de l'armure. Les Antiquaires assurent qu'on ne connoît qu'une figure ainsi vêtue, et qu'on voit dans un Bosquet, auprès d'une fontaine de la *Villa Borghese*. L'Abbé Winckelmann, dans ses *Monumenti antichi inediti*, Tome I, rapporte un bas-relief du même Palais, où l'on trouve un figure d'Achille qui se fait chausser cette armure.



Ph. Chéry, inv. P. M. Alix, Sculp.

ACHILLE en habit Militaire.

seule arme du Héros dont il ne se charge pas, est le pesant, long et énorme javelot qu'Achille seul pouvoit balancer, ce frêne que le Centaure Chiron coupa sur le sommet du Pelion, et qu'il remit aux mains d'Achille pour la ruine future des plus fameux combattans ».

Cette armure avoit appartenu à Pelée, père d'Achille, qui l'avoit reçue d'Æacus ; celui-ci la tenoit des Dieux. Pelée la donna à son fils pour aller au siège de Troie. C'est à elle qu'il nous paroît nécessaire de s'arrêter pour toutes les actions d'Achille qui précèdent l'instant de la mort de Patrocle.

Lorsqu'Apollon détache la cuirasse de l'ami d'Achille, Homère dit : « Son casque s'abat et roule à ses pieds, le panache est souillé de sang et de poussière ; ce panache, auquel il ne fut jamais permis de toucher la terre, tant qu'il ombragea le front du divin fils de Pélée, en ce moment Jupiter voulut qu'il se déployât sur la tête d'Hector, qui, lui-même, n'étoit pas éloigné de sa perte. Le javelot se brise dans les mains de Patrocle, le bouclier qui lui descend jusqu'aux pieds, tombe avec le baudrier ».

L'action de la figure d'Achille, comme elle est exprimée, est celle où après avoir en vain pressé Iphigénie de se rendre sous ses tentes, au milieu de l'élite de ses Thessaliens, il lui dit :

Hé bien ! n'en parlons plus, obéissez, cruelle,
Et cherchez une mort qui vous semble si belle ;
Portez à votre père un cœur où j'entrevoi
Moins de respect pour lui que de haine pour moi.

*Fin du second Volume.*

# TABLE

## *des matières contenues dans ce Volume.*

### A.

I.



J.



K.



L.



M.

## N.



## O.



## P.



---

(1) Cette explication nous a donné occasion de dire que le célèbre le Kain n'étoit pas dans ce rôle, tout ce qu'il y auroit dû être. Un Critique a observé qu'il auroit fallu le prouver. Nous avons cité l'aveu de le Kain sur cet objet, nous avons appellé le témoignage du grand Comédien Préville ; que veut-on davantage ? Les détails du jeu de le Kain ? Ils sont inutiles, puisqu'il ne vit plus. Au reste, qu'on lise notre Dissertation, elle dit tout ce que le Kain n'étoit pas dans Néron.

R.



S.



T.



U.

## V.



*Fin de la Table du second Volume.*